

Vol. 52—N ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 30 OCTOBRE 1964 PRIX 10c

Le Concile aborde enfin l'étude du schéma: "L'Église et le monde"

par Réjean PLAMONDON

ROME (CCC) — Le Concile a enfin abordé la semaine dernière l'étude du fameux schéma treize qui traite comme on le sait de l'Eglise et le monde.

Dans le monde d'aujourd'hui ce schéma examine les problèmes fondamentaux qui angoissent les hommes d'aujourd'hui et rappelle aux chrétiens qu'ils ont la grave obligation de travailler à la construction d'un ordre humain.

Après avoir dit ce qu'elle pensait d'elle-même, l'Église doit maintenant dire ce qu'elle pense du monde. C'est la première fois dans l'histoire de l'Eglise qu'un Concile s'occupe de ces questions.

Les Pères du Concile ont décidé au début de la semaine dernière que le court schéma sur les prêtres devait être écarté et remplacé par un texte digne des requêtes des prêtres d'aujourd'hui. En agissant ainsi le Concile a créé un précédent qui permettra la revision de certains schémas insatisfaisants qui restent au programme notamment ceux sur les séminaires et sur les missions.

Mgr Baudoux

Quant au schéma sur les églises orientales, l'examen en a été terminé et les Pères ont procédé aux différents scrutins sur ce schéma. Un Canadien, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, était intervenu sur ce schéma au nom de 70 évêques et avait souligné que le principe obligeant les orthodoxes à garder leur rite quand ils passent à l'Eglise catholique correspond aux principes approuvés dans les schémas sur l'Eglise et sur l'Oecuménisme.

L'archevêque canadien estime qu'il doit être évident que quand on vient à l'Eglise catholique, on n'abandonne rien de son patrimoine. Il a ajouté que les conflits qui peuvent naître de la multiplicité des rites en un même lieu peuvent toujours être résolus dans la charité et par le dialogue.

Deux jours avant que ne débute l'examen du schéma treize le Pape a annoncé qu'il se rendrait, en Inde pour le Congrès Eucharistique International de Bombay soulignant qu'il voulait se faire missionnaire pour rendre témoignage à tous les missionnaires et pour encourager l'effort missionnaire de l'Eglise.

En affirmant que son voyage voulait être un signe d'amour et de confiance envers tous les peuples de la terre, le Pape montrait, comme le fait le schéma treize, que l'Eglise désire écouter et comprendre le monde et surtout qu'elle ne le condamne pas.

Réactions diverses

La discussion générale sur le schéma treize a montré que ce document suscitait des réactions fort diverses dans l'assemblée conciliaire si près que tous les Pères qui ont pris la parole sur ce schéma en ont loué les mérites et l'ont jugé acceptable comme base de discussions. Beaucoup l'ont quand même critiqué sévèrement. Certains évêques ont trouvé le texte du schéma trop exhortatif. Le monde, ont-ils dit, attend autre chose qu'un sermon.

D'autres Pères conciliaires ont regretté que ce schéma soit trop attendu par l'opinion publique qu'il decevra nécessairement, car il ne répondra jamais à tout ce qu'on attend de lui. On a encore reproché au schéma de n'être pas suffisamment biblique, d'employer les termes d'"Eglise" et de "monde" dans des sens différents, de ne pas suffisamment distinguer l'ordre naturel de l'ordre surnaturel.

Des évêques ont aussi demandé de ce schéma: "A qui s'adresse-t-il"? Aux chrétiens ou non-chrétiens. Certains croient qu'il devrait s'adresser aux chrétiens et d'autres aux non-chrétiens.

Le cardinal Léger a affirmé que le schéma aborde les principaux domaines du profane qui réclament l'engagement lucide des chrétiens, la famille et le mariage, la culture humaine, la vie économique et sociale, la solidarité des peuples dans la paix puisque le schéma veut répondre aux questions de notre temps. Le cardinal a proposé qu'avant la discussion des principaux problèmes des experts, hommes et huit femmes, présentent au Concile le sens et l'état de ces questions.

Mgr Roy, archevêque de Québec, a demandé que le schéma s'adresse non seulement à ceux qui font déjà partie de l'Eglise, mais à tous les hommes. Il a déclaré que le style devrait être modifié pour le rendre plus familier et plus accessible à tous. Il faudrait donc éviter les expressions trop savantes ou trop solennelles.

Deux courants

L'archevêque de Québec a également demandé qu'on modifie l'ordre du schéma et qu'on parte des faits et des vérités admis par tous les hommes: la misère et la faim, l'injustice et la violence, le désir inné des hommes pour le progrès, la fraternité et la paix.

Quant à Mgr Hermaniuk, archevêque de Winnipeg pour les Ukrainiens, il a reproché au schéma de ne pas donner une description des deux grands courants actuels de pensée: le christianisme et le matérialisme marxiste. Il a demandé aussi que le schéma condamne toute persécution religieuse au nom de la liberté de conscience et qu'il mette davantage en lumière la transcendance de l'Eglise et montre qu'elle est un facteur de progrès pour que le communisme soit plus efficacement combattu.

(Voir aussi les informations en page éditoriale, ainsi que dans la page 10.)



Pendant le programme d'ouverture de la Soirée des Anciens, au Royal Alexandra, MM. A. Tétrault, R. Painchaud et R. Brodeur ont chanté, en mime, "Adèle". On les voit entourés du comité d'organisation et des invités d'honneur. (Napoléon)

La Soirée de Gala enchante 400 invités des Anciens du Collège

Le vendredi 23 octobre, plus de 400 invités se rendaient à l'hôtel Royal Alexandra, prendre part à une Soirée de Gala, organisée par l'Association des Anciens du collège de St-Boniface.

Les invités d'honneur de la fête étaient le R. P. Martial Caron, S.J., professeur de religion en philosophie, directeur spirituel et directeur de chant au collège, et M. le Dr J.-J. Trudel, un des plus anciens des Anciens.



La soirée, un événement annuel dans sa deuxième année, était sous la direction de M. Bernard Aubry, comme coordonnateur. Le comité en charge était composé comme suit: M. Maxime Desaulniers, organisateur en chef; M. Etienne Bohémier, publicité; M. Robert Painchaud, décors; M. Picton, distribution; et M. L. Guénette, secrétaire-trésorier.

Le programme débuta à 8 h. 30 par une rencontre amicale des invités dans le "Banquet Room", au son d'un violon avec accompagnement.

A 9 h. 30, le groupe fut invité à se rendre au "Crystal Ballroom". Quelques minutes plus tard, un défilé de dignitaires fit une entrée solennelle dans la salle et prit place devant la foule. On y remarquait, en particulier, M. le maire J. Guay et Mme Guay, M. et Mme B. Wolfe, le R. P. M. Caron, S.J., M. le Dr et Mme Trudel, M. Bernard Aubry, président des Anciens, et Mme Aubry, M. M. Desaulniers, maître de cérémonies, ainsi que plusieurs autres personnalités, et leurs épouses.

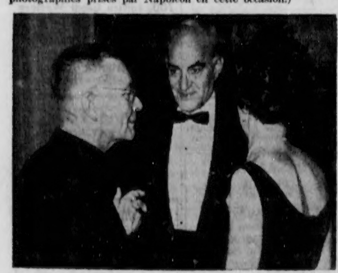
M. Paul Régnier fut invité par le maître de cérémonies à ouvrir la soirée en entonnant le chant du collège, auquel se joignirent les Anciens. M. Desaulniers souhaita ensuite la bienvenue à tous et demanda au président des Anciens de bien vouloir présenter les invités d'honneur.

Après les salutations d'usage, M. B. Aubry présenta une courte biographie des deux personnages que l'on fêtait. Le Dr Trudel, qui faisait son entrée au collège en 1901, était originaire de la ville de Regina. Membre de la classe des finissants de 1909, il fit ses études médicales à Montréal, à New York et à Paris. Lors de la première guerre mondiale, il sut servir son pays en faisant partie du corps médical canadien outre-mer, et fut, à son retour, un des premiers médecins spécialistes au Manitoba.

Parmi les multiples fonctions que le Dr Trudel a remplies au sein de différentes organisations, l'on compte: les Chevaliers de Colomb, où il fut Grand Chevalier et Député d'Etat; le Cercle Molière, où il mit à contribution ses talents d'acteur et son dévouement comme président; la Société St-Adélard, président; Association d'Education, Alliance Française et Canadian Club, membre de l'exécutif; Université de Manitoba, membre du Conseil d'Administration; et plusieurs années d'organisation et de direction au sein même de l'Association des Anciens.

(Suite à la deuxième page)

Ci-dessus le photographe a capté les invités d'honneur de la Soirée, M. le docteur et Mme J.J. Trudel (en haut) et le R. P. M. Caron (en bas) que l'on voit en conversation avec M. et Mme D. Belair. (Le secrétariat des Anciens dispose de plusieurs autres photographies prises par Napoléon en cette occasion.)





275 délégués au Congrès de l'A.C.F.C. "regardent l'avenir" avec réalisme

REGINA — Le 25e congrès de l'Association Catholique Franco-Canadienne et le 20e congrès de l'Association des Commissaires d'Ecoles Franco-Canadiens de la Saskatchewan, tenu à Regina du 23 au 25 octobre au Centre social de la paroisse St-Jean-Baptiste, a remporté un véritable succès et tout laisse croire que son grand thème "Regards vers l'avenir" donnera lieu à d'importantes et prochaines réalisations. En effet, rien n'a manqué pour donner à ces journées un extraordinaire élan qui se sert des leçons du passé et du présent comme d'un tremplin vers des solutions à la fois réalistes et conquérantes: un nombre éloquent de congressistes (plus de 275) qui participèrent très activement à toutes les séances; un président, M. Rolland Pinsonneault, qui dirigea de main de maître les délibérations et discussions, de façon que jamais on ne perdit de vue les buts mêmes du congrès et les réalités engagées au stage actuel de la lutte en Saskatchewan; des orateurs qui apportèrent beaucoup de lumière et des directives précises; une atmosphère générale faite avant tout d'étude approfondie des problèmes, et non d'enthousiasme trop émotif; une importante contribution de délégués d'autres provinces; les déclarations encourageantes d'un ministre provincial et de responsables du campus universitaire de Regina; un ensemble de résolutions susceptibles d'encourager l'action au lendemain de ces journées d'études; la participation active d'un fort groupe de collégiens de Gravelbourg, etc.

Il est extrêmement difficile de résumer avec justice de telles journées, tant la matière est abondante et les questions discutées pleines de conséquences pour des mois à venir. Aussi, ce reportage nécessairement élaboré à toute vitesse n'essaiera que de toucher les points importants et de donner les textes les plus appropriés. Il sera toujours loisible de reprendre certains points plus tard.

Mots de bienvenue

Le congrès fut donc inauguré à 3 h. p.m. le vendredi 23 octobre par la prière, l'O Canada et quelques allocutions de bienvenue et de fraternité. Mgr F. Gerein, V.G., au nom de Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, offrit en français et en anglais ses voeux de succès aux congressistes réunis "dans ce nouveau et magnifique centre religieux, social et culturel de St-Jean-Baptiste, appelé à rayonner dans toute la province", et il redit les sentiments de profonde affection de Mgr l'archevêque envers "la partie française" de son troupeau. (Mgr Gerein est un ancien du collège de St-Boniface.)

S. H. le maire de Regina, M. Henry Baker, après avoir vanté avec raison sa belle ville qui possède le parlement, une université, des collèges, de grandes écoles, des musées, la R.C.M.P., un commerce florissant, etc., incita les congressistes à bien s'y sentir "comme chez eux". Puis il encouragea les Canadiens français "qui forment 7 pour cent de la population de la Saskatchewan" à grandir en nombre et en force linguistique et culturelle pour le plus grand bien de cette province et du pays tout entier. Votre contribution a été réelle dans le passé, dit-il, mais je souhaite qu'elle grandisse davantage dans un climat qui vous devient de plus en plus favorable. Il conclut ses remarques en assurant les visiteurs étrangers qu'on ne leur poserait pas trop d'embêtements avec les "parking tickets".

M. Nicks, président de la Saskatchewan School Trustees' Association et de la Canadian School Trustees' Association, démontra qu'il sait concevoir comment l'éducation doit englober "tout l'homme", mais avec un regard vers l'avenir. Il félicita les commissaires franco-canadiens de leur contribution au sein de l'Association, montra les grands problèmes qui se posent actuellement aux niveaux des écoles élémentaires, secondaires et techniques, fit allusion à la réorganisation qui s'impose dans le domaine des programmes scolaires. Ses paroles prouvaient à l'évidence que l'éducation est le problème numéro un de ses préoccupations et de celles des organismes qu'il préside "avec doigté et efficacité", au dire de M. Pinsonneault.

M. Joseph Miller, un autre ancien du collège de St-Boniface, donc bilingue "jusqu'à un certain point", est le secrétaire de la section catholique des commissaires d'écoles de la Saskatchewan. A son tour il dit merci aux commissaires catholiques de langue française qui apportent une si importante contribution, et il profita de l'occasion pour bien expliquer le but et la pensée des catholiques de la province dans le domaine de l'éducation. Il le fit avec éloquence et grande conviction.

(Suite à la onzième page)

NOTES DE LA SEMAINE

On annonce en dernière heure que c'est l'hon. Errick Willis, lieutenant-gouverneur du Manitoba, qui présidera la coupe du ruban, lors de l'ouverture officielle du nouvel édifice civique à St-Boniface, vendredi après-midi, le 30 octobre.

Cet événement marque la deuxième phase d'un plan de construction qui dotera la ville cathédrale d'une "place publique" digne de son passé et de son avenir. En hébergeant convenablement les cours de comté et de la police, ainsi que le service policier, on reconnait la valeur et on ajoute au prestige de ces institutions. L'autonomie de ce centre historique et français en est renforcée. Tous les Franco-Manitobains en sont fiers.

Félicitations aux chefs qui travaillent si bien. (Voir autres articles en pages 6 et 7.)

* * *

M. Diefenbaker a dit au cours d'une conférence de presse sur le réseau CBC qu'il n'accepterait pas un projet de drapeau canadien ayant une feuille d'érable sans Union Jack, même si la majorité du vote en comité s'établissait à 10 contre 4. The Winnipeg Tribune, en éditorial le même jour, sur la question du rapatriement de la "constitution", a dit que M. Diefenbaker est coupable aujourd'hui du manque de souplesse dont il accusait le Québec autrefois. Tout cela fait prévoir la tenue d'élections, au printemps, comme moyen de se débarrasser de cet homme qui n'entend plus raison.

* * *

On trouvera en troisième page le texte du projet de loi qu'il faut faire approuver à Ottawa et par les dix législatures provinciales, afin que le Canada puisse dorénavant modifier sa constitution sans avoir recours à Londres. La lecture de ce texte capital n'est pas facile, mais elle vaut la peine car il s'agit surtout des rapports entre le parlement fédéral et les parlements provinciaux et de la protection des droits (langue, école), en même temps que d'une procédure flexible pour faire face aux évolutions sociales et économiques.

* * *

Au sujet de la récente visite de la Reine à Québec, MM. Lesage et Wagner, premier ministre et procureur respectivement de la province, ont blâmé les journalistes J et J (jeunes et jaunes). "L'Action" appuie cette absolution de la police municipale, mais "Le Devoir", "Le Nouvelliste", etc., réclament une enquête plus sérieuse. Il vaut mieux se battre à coup de plume . . .

Précieux-Sang, école publique

Un communiqué de la commission scolaire paroissiale du Précieux-Sang annonce que les propriétaires de l'école se sont entendus en principe avec la Commission scolaire de Norwood, sur l'avenir de l'édifice scolaire. La commission louera l'école, sur bail, pendant cinq ans (renouvellement annuel) avec option d'acheter. On croit que les instituteurs en fonctions, étant tous qualifiés, verront honorer leurs contrats par la commission de Norwood.

Travaux, rue Marion

A cause de travaux sur les conduites d'eau et sur les égouts de la rue Marion, qui dureront tout l'hiver, les rues Horace et Goulet deviendront routes à sens unique et le Métro demande aux automobilistes d'utiliser d'autres chemins autant que possible.

M. l'abbé Roger Ducharme, aumônier général de l'A.C.F.C. et un des grands organisateurs du récent congrès tenu à Regina, a gentiment accepté de prendre des photos pour le journal. Nous en publions six dans cette page et ailleurs. Ci-dessus l'on voit, à l'oeuvre, Mme Irène Chabot, de Ferland, présidente du comité des résolutions du congrès, M. Rolland Pinsonneault, de Gravelbourg, président de l'A.C.F.C. et de l'A.C.E.F.C. et du congrès, et Mme Marie-A. Papen, de Saskatoon, secrétaire du congrès qui enregistra tous les documents importants et les principales déclarations des congressistes.



Dans cette photo l'on voit les trois dévouées secrétaires, Mlles Léontine Gaudet, Jocelyne Gaudet et Léonette Gareau, de Saskatoon, qui enregistrèrent les noms de tous les délégués, distribuèrent les documents préparés pour les congressistes au secrétariat de l'A.C.F.C. à Saskatoon, et aussi collaborèrent gentiment et efficacement avec le rédacteur de "La Liberté et le Patriote" chaque fois qu'il recourut à leurs bons offices.

Candidats de Windsor Park élus à la Commission scolaire

Deux candidats résidants à Windsor Park ont été élus membres de la commission scolaire de St-Boniface mercredi. Il s'agit de MM. George Andrich et Martin McOuat. M. Charles Huot, homme d'affaires de l'avenue Provencher, a été élu en même temps. Ont été défaits: MM. L. Bérubé et L. Newson et Mme M. Gordon. MM. Andrich, McOuat et Newson avaient fait front commun dans leur campagne, dans le but d'obtenir une représentation plus proportionnée à la commission pour la partie sud de la Division. Tous les échevins sortant de charge ont été réélus et tous les règlements, soit pour construction d'écoles, soit pour l'élargissement de la loi dominicale, ont été approuvés. M. Bernie Wolfe a été réélu conseiller métropolitain.

Un éditorial de "La Gazette"

Le problème scolaire et les minorités françaises

Dans les efforts qui se poursuivent en vue d'établir sur une base solide les rapports entre les Canadiens de langue française et les Canadiens de langue anglaise, les solutions ne sont pas toutes du ressort du gouvernement fédéral. Les provinces du Canada, à l'intérieur de leurs juridictions respectives, ont aussi une contribution à apporter. En fait l'un des domaines qui souffre le plus d'un besoin de revision tombe entièrement sous la juridiction des provinces et ne peut trouver de solution que sous l'initiative de ces dernières: c'est le domaine de l'éducation dite scolaire.

L'un des griefs le plus fréquemment formulés dans le Québec porte sur le peu de chance dont jouissent les minorités francophones des autres provinces de recevoir une éducation dans leur propre langue, en conséquence de quoi ces minorités courent le risque de perdre et leur langue et leur culture.

L'Alberta, par exemple, après avoir été détachée des Territoires du Nord-Ouest en 1905, adopta un règlement en vertu duquel seuls les "cours élémentaires" peuvent être enseignés en français. Et jusqu'au moment actuel, le mot "primaire" a été interprété par le gouvernement de cette province comme s'appliquant à la première et à la deuxième année. Après la deuxième année du cours élémentaire, le français n'est autorisé que pour une période de quarante minutes par jour dans les écoles.

Jusqu'à une date récente, tous les instituteurs devaient recevoir leur formation dans des institutions anglophones en Alberta. Récemment, en guise de concessions, les futurs professeurs francophones ont reçu la permission de recevoir les deux premières années de leur formation pédagogique au collège de Saint-Jean à Edmonton (même si cette concession rencontra l'opposition de l'Association des instituteurs de l'Alberta et de l'Université d'Alberta). Mais aussi longtemps que l'enseignement en français sera confiné à la première et à la deuxième années du cours élémentaire, sans rien d'autre qu'une période quotidienne de quarante minutes à partir de la troisième année, même une certaine amélioration dans la qualité de l'enseignement français ne sera pas d'une grande utilité.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'une enquête ait révélé qu'à peine la moitié des 80,819 personnes de descendance française dans la province d'Alberta donnent maintenant le français comme leur langue maternelle.

Le Manitoba est une autre province où le droit à l'enseignement français est limité. Lorsque cette province fut formée, les résidants canadiens-français de la province avaient droit à leurs écoles séparées; les revenus des taxes scolaires étaient divisés, d'abord également, puis plus tard selon le chiffre de la population scolaire. Mais en 1890, le gouvernement manitobain du premier ministre Greenway fonda tout le système scolaire de la province sur les deux principes suivants: la séparation de l'Eglise et de l'Etat et l'utilisation des fonds publics pour le développement exclusif du système scolaire public.

Ce qui a subsisté d'écoles francophones au Manitoba depuis 1890 a dû être soutenu par l'effort privé des citoyens intéressés. Même à St-Boniface, centre de la population francophone au Manitoba, l'enseignement dans les écoles publiques est donné en anglais, même si 90 pour cent des élèves sont francophones. Et les instituteurs francophones ont dû recevoir leur formation dans des écoles normales de langue anglaise.

Le gouvernement du premier ministre Roblin a cherché à tempérer la rigueur de ce système en voulant mettre à la disposition des élèves qui fréquentent des écoles privées de langue française certains des cours qui se donnent dans les écoles publiques. Mais cela signifierait qu'il faudrait transférer, pour certains cours, les étudiants de langue française dans des écoles publiques où les cours se donnent en anglais.

Il est difficile, pour la minorité anglophone du Québec, qui a joui jusqu'à maintenant de son système distinct d'écoles publiques, de mesurer la rigueur des restrictions imposées aux minorités francophones dans les provinces à prédominance anglaise. Si l'on s'entend fondamentalement pour reconnaitre que ce pays repose sur la reconnaissance de deux grandes langues et de deux grandes cultures — comme on le dit souvent dans les grands discours — on devra en conclure que les citoyens de langue française ont droit d'un bout à l'autre du pays, partout du moins où leur importance numérique le justifie, de procurer à leurs enfants une éducation scolaire donnée dans leur propre langue.

Voici un point qui ne peut être réglé que par un accord entre les provinces. C'est pourquoi il faudrait plaider de manière urgente auprès des provinces pour qu'elles apportent cette contribution à l'avenir du pays. C'est l'une des plus grandes contributions qui puissent être faites à l'heure actuelle. Si l'une ou l'autre des provinces anglophones se décidait à donner l'exemple, elle jouerait un rôle historique en montrant la voie aux autres.

(Cet article fut publié en premier à Montréal dans la "Gazette" du 22 octobre 1964).

(Traduction du **Devoir** de Montréal.)

Soirée de Gala des Anciens au Royal Alexandra

(Suite de la première page)

Le R. P. Martial Caron fut ensuite présenté. Manitobain, originaire de St-Charles, il fit son entrée au collège l'année même où le Dr Trudel devenait médecin. Malgré qu'il serait plus facile "de dire ce que le P. Caron n'a pas fait plutôt que de raconter ce qu'il a fait", soulignait M. Aubry, celui-ci procéda tout de même à donner un bref aperçu des grandes lignes de sa vie. Arrivé au collège à l'âge de 11 ans, il entra chez les Jésuites à la fin de la guerre de 1914. Il fut, à tour de rôle, préfet d'études et de discipline, père spirituel, recteur, professeur, et, fonction pour laquelle il est le plus reconnu par les Anciens, directeur de chant et de théâtre. Malgré les nombreuses années et le montant énorme d'énergie qu'il sut donner dans ce domaine, le Père Caron a "gardé une jeunesse d'âme et une figure souriante". Sa réputation, surtout par l'entremise du Festival de la Chanson Française, où il se donnait corps et âme, s'est répandue par toute la province. On lui décernait, en 1956, la médaille du "Canadian Drama Award".

Les applaudissements qui suivirent témoignèrent des sentiments que ressentent tous les anciens élèves et les anciens chanteurs du Père Caron.

M. Desaulniers souhaita ensuite la bienvenue aux dignitaires, et fit remarquer que plusieurs gens étaient venus de très loin faire partie de la fête. On comptait même, en effet, quelques gens de St-Lazare. Il fit aussi lecture d'un télégramme de félicitations des Anciens de l'Est.

M. Paul Régnier rappela quelques souvenirs du collège en chantant avec la foule un des chants préférés du Père Caron, "Il est en or", et le chant de la Philosophie, "Oui gaiment".

Le prochain numéro au programme, l'"Adieu du vieux lapin", fut exécuté par M. Georges Paquin. Au Dr Trudel, M. Paquin dédia la "Chanson rustique", pendant que le Père Caron battait inconsciemment la mesure de la tête.

MM. A. Tétrault, R. Painchaud et R. Brodeur présentèrent ensuite un chant mimé intitulé "Adèle". Et pour clore cette partie de la soirée, le Dr Trudel invita tous les assistants à s'unir dans le fameux cri du collège, cri qu'il avait fait répéter si souvent à ses confrères en sa fonction de directeur, ou chef de claque.

A 10 h. 30, la danse fut officiellement ouverte, à la musique entraînante de Pete Couture et son orchestre. Pendant la danse, quelques Anciens se rendirent au "Banquet Room", y rencontrer de vieilles et nouvelles connaissances.

A minuit, l'orchestre exécuta la dernière valse. Puis tous descendirent à la "Alexandra Room", y déguster un banquet "Smorgasbord" de mets variés et délicieux.

La soirée fut un succès et les présidents de comités remercient tous ceux qui ont répondu à leur invitation. L'organisation de ce bal a exigé de l'exécutif de l'Association des Anciens un travail très ardu, au détriment de leurs activités régulières. M. E. Bohémier, en charge de la publicité, fit savoir que les organisateurs sont à étudier la possibilité de faire de cette soirée un événement d'aspect un peu plus ethnique en invitant d'autres organisations canadiennes-françaises à collaborer à sa préparation. Si cette idée se matérialise, il se pourrait fort bien que l'on aurait, l'an prochain, une soirée canadienne-française, du genre que l'on voit parmi les différents groupes ethniques, tel que la "Saint Patrick's Dance".







Au poste CBWFT

SAMEDI 31 OCTOBRE
2.45—Cours universitaires
5.00—Langue vivante
5.15—Golf et tennis sur table
6.15—Nouvelles
6.30—Le Roman de la science
7.00—La semaine à Tokyo
8.00—Thierry la fronde
8.30—Long métrage: "Les Pirates de la côte"
10.00—Chansons de Paris
10.15—Votre choix
10.45—Cinéma: "Falbalas"

DIMANCHE 1er NOVEMBRE
2.45—Cours universitaires
5.00—A l'heure du Concile
5.30—Tournoi de l'heure des quilles
6.30—Professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les hommes et la guerre
8.30—Les insolences d'une caméra
9.00—Théâtre d'une heure
10.00—Jeux olympiques de Tokyo
10.30—Long métrage: "Y en a marre"

LUNDI 2 NOVEMBRE
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Nouvelles
6.30—A communiquer
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—Chasse à l'homme
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Gala de chansons sur mesure
10.30—A communiquer

MARDI 3 NOVEMBRE
4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Paris musique
6.15—Nouvelles
6.30—Chevalier Bayard
7.00—Caméra '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'anse
8.30—Tous pour un
9.00—La cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et principal
10.30—Ciné-club: "La Proie pour l'ombre"

MERCREDI 4 NOVEMBRE
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve suggère
6.15—Nouvelles
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Le Courrier du cinéma
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "L'Ange du péché"

JEUDI 5 NOVEMBRE
4.00—La bonne fourchette
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le quotidien magique
6.00—François Reichenbach
6.15—Nouvelles
6.30—Les Croquignoles
7.00—Les uns, les autres
7.30—Jeunesse oblige
8.00—7e Nord
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Pleins feux
10.00—Cartes sur table
10.30—Cinéma: "Sous les griffes du tyran"

VENDREDI 6 NOVEMBRE
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Illusions amusantes
6.15—Nouvelles
6.30—L'enfant du cirque
7.00—Tour de terre
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Inspecteur Leclerc
8.30—Cinéma international: "Guérilla aux Philippines"
10.15—Grand voyage
10.30—Les Couche-tard
11.00—Cinéma: "Une fille pour l'été"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

"Meurtre à l'étude"

Héros d'une série policière fort populaire à la radio, devenu par la suite personnage capital d'un roman intitulé "Meurtre sous la pluie", le sympathique inspecteur Tanguay de Maurice Gagnon sera la vedette de "Meurtre à l'étude", présenté à CBWFT à l'émission "Théâtre d'une heure", le dimanche 1er novembre à 9 h. p.m.

Les auditeurs de radio ont beaucoup apprécié "Les carnets de l'inspecteur Tanguay". Les lecteurs de "Meurtres sous la pluie" ont retrouvé avec plaisir le personnage dont ils pouvaient facilement imaginer la voix. Quant aux téléspectateurs, ils seront ravis de voir enfin en chair et en os ce policier intelligent, au flair remarquable, à la personnalité puissante, non dénuée de ces petits travers qui rendent un homme éminemment humain.

Gilles Pelletier, qui a créé le rôle à la radio, sera l'inspecteur Tanguay à la télévision. Jean Lajeunesse et Jean Brousseau seront le sergent Boisvert et le docteur Martel. A leurs côtés nous verrons Michèle Derny, Denise Dubreuil, Denise Pelletier, Béatrice Picard, Janine Sutto, Pierre Boucher, André Cailloux, Roger Garceau et Ovila Légaré. "Meurtre à l'étude" de Maurice Gagnon, le dimanche soir 1er novembre à 9 h., au canal 6.

Le gala de "Chansons sur mesure"

Comment se porte la chanson canadienne? Fort bien si l'on en juge par le succès constant des Brousseau, des Vigneault, des Ferland, des Léveillée, des Lévesque. Mais les autres? Tous ceux qui, par centaines, chaque année, tentent leur chance en faisant parvenir leurs créations à Radio-Canada? Ceux-là, on en entend parler beaucoup moins. Ils envoient une chanson, parfois deux ou trois. Si paroles et musique sont jugées valables, il y a de fortes chances pour que la nouvelle chanson soit entendue et appréciée des auditeurs de la radio. C'est ce qui s'est produit tous les ans depuis les débuts de ce qui s'appelait d'abord "Le concours de la chanson canadienne" et qui est devenu, avec la participation de la communauté radiophonique des programmes de langue française, "Chansons sur mesure".

Le moment est enfin venu de présenter au public canadien-français les douze chansons primées cette année. La Société Radio-Canada offrira donc "Chansons sur mesure", en grande primeur, le lundi 2 novembre à 9 h. 30. L'émission sera diffusée de l'auditorium de Ville St-Laurent. De nombreuses personnalités du monde artistique participeront à cette soirée à laquelle le public est également invité.

Philippe Clay

Tout a été dit sur Philippe Clay, et sur tous les tons, de la flatterie plate aux éloges dithyrambiques en passant par les critiques les plus fines, les portraits les plus habilement brossés.

Claude Sarraite, critique des spectacles au journal "Le Monde", faisait, en 1962, une des meilleures critiques jamais parues sur le numéro de Philippe Clay à l'Olympia: "Nous ne l'avions pas vu depuis plusieurs années. Il est revenu inchangé. Long comme un mat de cocagne sans récompense, dessinant dans le rond jaune du projecteur un grand trait noir, un trait dansant, bondissant, changeant. En lui tout est mouvement. Il ignore la pause, le repos, le temps mort. Et, quand ses mains lasses de jouer les éventails, les nageoires, les grandes voiles, trouvent enfin le chemin de ses poches, c'est pour s'y agiter encore, souligner une intention, accentuer la gouaille d'un sourire hennissant. Car, ce criquet a, comme chacun sait, le sourire d'un Fernandel et ses talents de mime et de comédien".

Philippe Clay donnera un récital à la télévision, le jeudi soir 5 novembre à 9 h.

Nos longs métrages

Le samedi 31 octobre à 8 h. 30, "Les Pirates de la côte". Film d'aventures réalisé par Domenico Paolella, avec Lex Parker, Estella Blain, Livio Lorenson. Le capitaine Luis se fait, sur trahison, déposséder d'une importante cargaison d'or. Considéré par ses supérieurs comme coupable, il est cassé et envoyé au bagne. Désirant se venger, Louis s'évade et devient chef de pirates.

Et à 10 h. 45, "Falbalas", drame de Jacques Becker, avec Raymond Rouleau, Micheline Presle et Jean Chevalier. Un couturier s'éprend de la fiancée d'un de ses amis.

Le dimanche 1er novembre à 10 h. 30, "Y en a marre", film d'Yvan Govar, avec Pierre Trabaud, Dominique Wilms, René Dary, Jess Hann. A Anvers, deux inspecteurs de l'Interpol sont chargés de découvrir un réseau de trafiquants de la drogue.

Le mardi 3 novembre à 10 h. 30, "La Proie pour l'ombre", drame psychologique d'Alexandre Astruc, avec Annie Girardot, Daniel Gélin et Christian Marquand. Eprise de liberté et d'indépendance, une femme délaisse son mari qu'elle croit ne plus aimer.

Le mercredi 4 novembre à 10 h. 30, "L'Ange du péché", avec Gina Maria Canale, Marcello Mastroianni et Umberto Spadoro. Deux frères aiment la même femme.

Le jeudi 5 novembre à 10 h. 30, "Sous les griffes du tyran", film de cape et d'épée avec Virna Lisi, Otello Toso et Paul Muller. Un homme règne en tyran sur une ville.

Le vendredi 6 novembre à 8 h. 30, "La Filière", avec Philippe Nicaud, François Darbon, Eva Damien, Gérard Darrieu et Paul Gay. L'enquête sur la mort d'un vendeur de journaux permet de découvrir des trafiquants de drogue.

Et à 11 h., "Une fille pour l'été", d'Edouard Molinaro, avec Pascale Petit, Micheline Presle et Michel Auclair. Un jeune peintre emmène en vacances avec lui une jeune fille qui compte ainsi pouvoir se procurer des vacances à bon compte.

Interprétation simultanée

A l'avenir, toutes les négociations entre Radio-Canada et les syndicats seront menées à l'aide de l'interprétation simultanée.

Les autorités de Radio-Canada ont déclaré que le système sera utilisé pour les réunions de négociation et de conciliation, ainsi que pour les séances d'arbitrage et d'audition de griefs.

A la suite des ententes conclues à l'aide de ce nouveau procédé, deux textes seront publiés — l'un français, l'autre anglais — qui rendront complètement et implicitement la pensée des négociateurs: un résultat qui ne pouvait être entièrement obtenu au moyen de la traduction ordinaire.

Pour rendre possible cette nouvelle méthode, Radio-Canada s'assurera les services d'interprètes d'expérience et se procurera l'équipement le plus moderne.

La Société est d'avis que l'interprétation simultanée représente une étape importante dans le domaine des négociations patronales-ouvrières.

Nomination

Radio-Canada a annoncé la nomination de M. Donald C. West au poste de directeur de l'exploitation, à compter du 15 octobre.

Il succède à M. Fergus Mutrie qui a été nommé en juillet dernier représentant de Radio-Canada à New-York, aux Nations unies et à Washington. Dans ses nouvelles fonctions, M. West verra à coordonner les normes nationales et à évaluer l'exploitation de la radio et de la télévision dans tous les secteurs de la Société.

Au Sacré-Coeur

Dames de Ste-Anne

L'assemblée annuelle pour élire un comité de direction pour la Congrégation des Dames de Ste-Anne eut lieu le dimanche 18 octobre. Furent élues: présidente, Mme Urbain Forcier (réélue par acclamation); vice-présidente, Mme Norbert Pelland; secrétaire, Mme Léon Alary; trésorière, Mme Adélard Cayer (réélue par acclamation).

Les dames de la paroisse remercient bien sincèrement tous ceux qui sont venus les encourager par leur présence au souper, dimanche dernier. Voici les noms des gagnants de prix d'entrée: pour hommes, M. Jacques Gagnon, service à barbe; pour garçons, M. René Rajotte, porte-monnaie; pour dames, Mme C. Gheyssens, un collier; pour filles, Michelle Ritchot, un collier.

Deux autres prix ont été gagnés par M. Koryluk (repas pour deux chez Lens) et Yvette Bernuy (repas au restaurant Champs).

Exposition

L'exposition de peintures de M. Fernand Tellier, qui eut lieu dimanche dernier à la salle Guertin, remporta un grand succès. Félicitations à l'auteur.

M. Olivier Gagnon, 678, avenue Sherbrook, fut l'heureux gagnant d'une de ses oeuvres. Remerciements à tous ceux qui ont témoigné leur intérêt à cet artiste de la paroisse.

Un groupe imposant a bénéficié d'une soirée inoubliable samedi dernier à l'occasion d'une promenade en charrette et du "weiner roast" organisé par le Club du Sacré-Coeur. Les 55 jeunes s'unissent pour remercier l'aumônier qui les accompagnait de leur avoir procuré le plaisir de le jeter en bas de la charrette à maintes reprises!

Soirée de "balais"

Les activités ne manquent pas et le Club du Sacré-Coeur organise pour samedi prochain, le 31 octobre, tel que déjà annoncé, une soirée Hallowe'en, à 8 h. 30 p.m., à la salle paroissiale, 80, rue Lydia. Venez tous, amenez vos amis et amies; on vous promet une "sorcière" de veillée.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher 2450
Winnipeg, Man.

Tirage Coupe Grey

Notre frère Latourelle rapportait lors de l'assemblée du 22 que ce premier lancement allait bon train. Malheureusement plusieurs détenteurs de ces billets n'avaient pas encore fait rapport de leurs activités. Nul doute qu'à cette date tous sont vendus. Frère Latourelle demande donc qu'argent et talons lui soient remis au plus tôt, pas plus tard qu'à la première assemblée de novembre.

Tâchons de faciliter son travail afin de lui permettre de savoir où il en est rendu. Il est entendu que les profits de ce tirage iront vers la libération de notre engagement envers l'école du Sacré-Coeur.

Ces écoles!

Elles coûtent cher n'est-ce pas? A preuve, la navrante nouvelle de la fermeture officielle, au 30 octobre de l'école du Précieux-Sang, à Norwood. Nous ne voudrions pas que pareil malheur se répète, par exemple à l'école du Sacré-Coeur, après tant de sacrifices de part et d'autre.

Nos gouvernements comprendront-ils enfin les besoins absolus des catholiques? Nous ne le croyons pas. Engoués de leur fameuse école publique et soi-disant neutre, ils n'ont vu jusqu'ici en notre malheur qu'un renforcissement de cette même école publique. C'est ce que déclare clairement un avocat de Winnipeg. Ce monsieur, fils d'un ministre de la United Church, s'est fait le porte-parole de cette église en maintes occasions. "Pas de compromis possibles et pas un sou aux écoles paroissiales", a-t-il répété.

Et quand on s'agite au Québec en faveur des minorités catholiques et françaises des autres provinces ces bons messieurs sont tout étonnés." Mais que veulent-ils, ces gens-là?" Rien de plus sourd que celui qui ne veut entendre. Par malheur pour ces sourds la vague grandissante du catholicisme au Canada renversera les rôles avant bien des années en plusieurs provinces. En attendant, il faut encaisser.

Soirée du Jour de l'An

Je devrais plutôt dire de la veille du Jour de l'An. C'est définitif. Elle aura lieu le 31 décembre en la vaste salle du Sacré-Coeur. Souper, danse à 9 h., faveurs. L'on s'amusera ferme. Nous vous donnerons d'autres détails au fur et à mesure.

Çà et là

Nous ne savons si Gus vend de la cire à plancher. Tout ce que nous savons c'est qu'il en a une fameuse bonne à sa maison. Il faudra en emprunter pour cirer les parquets lors de notre danse de la veille du Jour de l'An. Gus la donnera, même avec grand plaisir.

Le discours projeté par notre Grand Chevalier lors de la fête de Christophe Colomb se fait encore attendre. Il y eut difficultés techniques, paraît-il. Mais le tout est enregistré sur ruban sonore, nous dit-on, et nous l'entendrons au moins au Conseil.

BISTOURI.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi, au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction** La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements à la publicité et à la gérance doit être adressée à **L'Administration** La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 21 mois, $5.00; 33 mois $7.50; 45 mois $10.00; à l'étranger: un an $4.50; deux ans $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

La chancellerie de Winnipeg déménagera à la rue Stafford

L'archidiocèse de Winnipeg vient d'annoncer la construction prochaine d'un édifice destiné à héberger la chancellerie diocésaine. Les bureaux affectés à ce service se trouvent à l'heure actuelle, et depuis la création du diocèse en 1915, au deuxième étage du presbytère de la cathédrale Ste-Marie. Le nouvel édifice sera situé sur une partie du terrain de l'Académie Ste-Marie, en arrière, la façade donnant sur l'avenue Stafford, près de la ruelle entre les chemins Academy et Kingsway. L'école secondaire Kelvin se trouve de l'autre côté de la rue.

L'annonce officielle de ce projet a été fait par Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, avant son départ pour Rome au mois de septembre, mais la publication en a été retardée, en attendant les détails des soumissions, du contrat et des permis de zonage.

La décision de construire a été motivée par deux considérations. Le recteur et les syndics de la paroisse de la cathédrale constatent depuis plusieurs années la nécessité de remplacer le presbytère actuel, construit en 1899, par un Centre paroissial plus moderne. On profite de cette décision pour séparer les deux oeuvres dont les fonctions sont très distinctes.

D'autre part le travail de la chancellerie augmente incessamment et les ajustements d'espace n'arrivent plus à alléger la congestion qui rend difficile un travail efficace. En 1958 le déménagement de l'archevêque et du chancelier dans une résidence à Charleswood a dégagé deux chambres, mais cela ne suffisait pas pour les besoins du secrétariat. Il fallait attendre cependant afin que le programme diocésain de construction, lancé en 1957, soit raisonnablement terminé, les paroisses étant dotées d'églises, d'écoles, de presbytères, sans dette excessive. En même temps un programme d'austérité a réalisé depuis 1956 un fonds de construction qui permettra le nouveau projet, sans recours à une campagne de souscription.

Le nouvel édifice logera les bureaux de Mgr l'archevêque, du chancelier, du vice-chancelier, du directeur des vocations, une salle de réunions pour comités consultatifs et juridiques, les bureaux du secrétariat et de la comptabilité, une bibliothèque et une voûte, cette dernière assez grande pour garder les filières pour deux siècles à venir. Architectes: Green, Blankstein; entrepreneurs, Triple "L" Construction. Ouverture: mois de mars 1965.

L'école paroissiale du Précieux-Sang vogue vers un avenir mystérieux

La fermeture de l'école paroissiale du Précieux-Sang dans la division scolaire de Norwood, partie sud de St-Boniface, a été annoncée vendredi dernier. La nouvelle a été lancée assez drôlement, car la commission scolaire paroissiale ayant avisée la commission scolaire publique, de ses intentions, cette dernière a communiqué l'information aux quotidiens (ce détail explique pourquoi les lecteurs de **La Liberté et le Patriote** n'ont pas trouvé ce communiqué dans le numéro qui porte la date de vendredi, mais qui va sous presse le jeudi. Les rédacteurs paient ainsi parfois la rançon de leur propre discrétion.)

Ce geste de courtoisie des commissaires paroissiaux leur a valu le privilège de consultations avec les commissaires de Norwood sur la marche à suivre quant à l'avenir des 610 élèves du Précieux-Sang. En principe les parents intéressés n'avaient qu'à suivre la filière qui s'applique aux contribuables nouvellement arrivés dans une division scolaire, à savoir se rendre aux bureaux, avenue Birchdale, et demander le placement de leurs enfants dans l'école publique. Mais l'espace manque dans les écoles de Norwood et l'année est bien organisée; la plus simple ligne de conduite dans la conjoncture actuelle est de garder la population étudiante et enseignante du Précieux-Sang intacte au moins jusqu'à la fin du semestre, dans les salles de classe de "leur" école.

Il suffit que la commission divisionnaire loue les édifices du Précieux-Sang pour que cette école devienne publique et passe sous l'autorité exclusive de ladite commission en conformité de l'Acte scolaire. Il semble bien, selon les rapports qui se succèdent, que l'école fermera ses portes comme institution paroissiale le 30 octobre (environ huit ans après l'ouverture officielle) et les ouvrira le 2 novembre comme institution publique.

Il n'est pas nécessaire d'être Holmes ou Maigret pour découvrir pourquoi le Précieux-Sang sombre. La situation financière des écoles, privées par l'Acte scolaire de tout accès aux fonds publiques, est toujours un fardeau. Et ce fardeau devient de plus en plus pesant. La Commission Royale McFarlane a retenu et endossé ces deux observations dans son rapport de 1959. Plus récemment, à l'occasion du dévoilement du projet des "shared services" au printemps cette année, les archevêques de la province en ont parlé encore. Voici, par exemple, un paragraphe sur ces points tiré de la lettre pastorale de Mgr Flahiff. On ne saurait mieux décrire l'angoisse des paroissiens du Précieux-Sang à l'heure actuelle.

"Je suis entièrement d'accord aussi que la reconnaissance du droit à l'existence qu'ont les écoles privées ou paroissiales, telle que garantie fondamentalement par l'Acte d'Union du Manitoba, est illusoire si elle n'inclut pas la reconnaissance du droit aux subsides grâce auxquels ce droit d'exister peut être effectivement exercé. Alors que ceci fut vrai pendant les derniers soixante-dix ans, c'est encore plus cruellement vrai aujourd'hui alors que de grosses sommes d'argent sont allouées au système des écoles publiques, au désavantage géométriquement progressif des écoles privées et paroissiales. Beaucoup de parents qui choisiraient, s'ils le pouvaient, d'envoyer leurs enfants à ces écoles doivent, pour toutes fins pratiques, renoncer à ce droit fondamental parce qu'ils sont forcés de contribuer leur pleine part des taxes requises pour les énormes sommes dépensées dans les écoles publiques et, de plus, ils sont forcés de payer de nouveau pour le coût constamment plus élevé de l'école de leur choix."

Les détails de la situation au Précieux-Sang ont été relatés dans plusieurs interviews. Ici, signalons-en des plus frappants:

1) Le budget courant de l'école l'an passé a atteint le total de $63,000;

2) Cette année les qualifications supérieures du personnel amenant une hausse de salaires, le budget s'annonçait à $80,000;

3) Le coût de la vie empêche une augmentation des revenus de quêtes, etc.;

4) Depuis quelque temps il devient urgent de consacrer des fonds à l'achèvement de l'église;

5) Il faut traiter les enfants de la paroisse, riches et pauvres, sur le même pied et ils envahissaient en nombre toujours grandissant les édifices. L'école avec ses 610 élèves clame à tous le désir sacré des parents au sujet de l'éducation chrétienne. L'école est victime de sa propre popularité;

6) Du côté des autorités civiles et de l'opinion publique, aucune raison de croire à l'imminence d'aide financière quelconque.

C'est ainsi que la liberté est étouffée en démocratie.

C'est ainsi que la majorité appuyée par les ressources de l'Etat, impose une uniformité neutre et sécularisté à ceux qui veulent exercer leurs droits comme parents en suivant leur conscience.

C'est ainsi que, sous prétexte de séparation de l'Eglise et de l'Etat, on sépare l'Eglise de ses enfants.

C'est ainsi, enfin, que les provinces anglophones du pays travaillent très efficacement à stimuler dans la province du Québec la conviction que la liberté, coûte que coûte, ne se trouvera qu'en dehors de la Confédération.

L'avenir de l'école du Précieux-Sang, la plus grande au Manitoba, est entouré de mystères. Avant d'en explorer un peu les replis, il serait utile de signaler une fois pour toute le fait principal de cet événement: une école, aussi catholique qu'elle peut l'être en pratique au Manitoba, disparait, faute de ressources pécuniaires, victime de cette politique de partialité aveugle qui empêche l'autorité civile dans la province de financer sur un pied d'égalité toutes les écoles qui réalisent dans leurs cours les buts communs à tout bon citoyen. Partialité qui ne s'applique pas hélas quand il s'agit d'imposer des taxes pour fins scolaires.

Ainsi portant le fardeau des taxes communes, le contribuable catholique doit y ajouter le fardeau d'une école dont la mentalité correspond aux exigences de sa conscience. Quand cette double charge devient trop pesante, l'école libre crève de faim et s'achemine vers une tombe glorieuse, mais froide. Une autre école catholique ferme ses portes au Manitoba . . .

* * *

Une école catholique paroissiale ferme ses portes, faute d'argent. C'est clair. Mais au Manitoba la résistance à l'imposition d'un cadre scolaire unique peut prendre toutes sortes de formes. Ainsi que le pape Léon XIII l'a dit dans son exhortation aux catholiques manitobains, il y a 70 ans, il faut réclamer justice entière et en même temps tirer profit de tout. Les conditions locales peuvent ainsi influer sur les décisions.

Il est plus facile, par exemple, de maintenir une école "privée" là où la population catholique est plus dense et plus à l'aise. D'autre part, dans les villages où la population est assez homogène l'école p u b l i q u e, orientée par la commission locale, peut prendre sur ce point une forme assez souple, sans répondre évidemment à toutes les exigences de l'éducation chrétienne. Au Canada, au moins dans l'Ouest, l'organisation de l'enseignement en français peut renforcer indirectement le caractère catholique d'une école.

Il demeure cependant que, selon une clause explicite de l'Acte scolaire, le ministre ne peut pas user de discrétion à l'égard des règlements qui imposent la neutralité scolaire, en dehors de la demi-heure prévue pour l'enseignement confessionnel. C'est en tenant compte de ces circonstances que les paroissiens du Précieux-Sang, ayant fermé leur école paroissiale, préciseront leurs devoirs d'éducateurs chrétiens pendant la période intérimaire qui s'ouvrira le 2 novembre.

Les commentateurs ont déjà posé des questions pratiques. Faut-il enlever les crucifix et les images pieuses de la "nouvelle école"? Faut-il renoncer à la présence de religieuses comme institutrices?

La réflexion en amenera d'autres . . . Faut-il limiter l'enseignement catéchistique à la demi-heure réglementaire, en un temps où la formation de la jeunesse catholique requiert de plus en plus d'effort? Les parents un peu plus à l'aise ont-ils le droit, et même le devoir de s'organiser pour que leurs enfants au moins puissent fréquenter une école foncièrement catholique? (On sait que l'école paroissiale ukrainienne St-Nicholas est devenue une école privée, propriété d'une association de parents.) La paroisse ne pourrait-elle pas reprendre la formule catholique au moins pour les premières années de scolarité? A quel point l'enseignement du français aiderait-il à maintenir l'esprit catholique dans la "nouvelle" école, au moins comme base du choix des élèves aptes à suivre le cours français accéléré?

Est-ce que, enfin, cette disparition n'aura pas un rôle à jouer, non seulement en faisant ressortir l'injustice du système scolaire officiel, mais aussi en ouvrant les horizons sur des adaptations possibles, plus conformes aux désirs des parents et plus respectueuses de l'autonomie locale? Beaucoup de points d'interrogation.

Mais sur un point il n'y a pas de question. On ne peut pas douter de l'esprit de sacrifice de ces parents, ils l'ont prouvé amplement. On ne peut pas douter non plus que, s'étant familiarisés depuis longtemps avec les principes de l'éducation chrétienne, ils feront avec sincérité et audace ce qu'il faut faire pour le plus grand bien de leurs enfants et des autres parents qui font face aux mêmes problèmes, dans cette province sous-développée (en justice scolaire) du Manitoba. Car l'école du Précieux-Sang gardera sa devise qui lui vient de la ville de Paris: "Fluctuat nec mergeten, il est battu par les flots, mais ne sombre pas".



La troisième session du Concile oecuménique, qui a débuté le 14 septembre, se terminera le 21 novembre. Par décision du pape, la dernière réunion générale de la session, à laquelle le Souverain Pontife indique son approbation de décrets, aura lieu en la basilique Ste-Marie Majeure. L'on prévoit que la déclaration sur le mouvement vers l'unité chrétienne sera prête à temps, si on peut régler autrement les questions des rapports avec les juifs et de la liberté religieuse. Le sort d'autres schemas est imprévisible à cause de la variété d'opinions qu'il faut réconcilier. Sur la photo ci-dessus, l'on voit le Saint-Père qui assiste à une cérémonie religieuse, en présence des évêques du monde entier. En deuxième rangée, à la onzième place du côté gauche, et en douzième rangée, à la première place, l'on voit NN. SS. Hacault et Baudoux, qui semblent avoir changé de sièges pour l'occasion.

"Ecclesiam Suam"

— IX —

QUELQUES CONSIDERATIONS

Pour que ce voeu puisse se réaliser avec l'aide de Dieu, permettez-nous de vous proposer ici quelques considérations préliminaires. Elles sont de nature à faciliter le travail de renouvellement et à inspirer le courage qu'il requiert — car ce renouveau ne saurait s'accomplir sans sacrifice; ces réflexions serviront aussi à tracer quelques lignes suivant lesquelles il peut, semble-t-il, aboutir de façon plus heureuse.

Tout d'abord il nous faut rappeler quelques principes qui nous fixent sur les objectifs de la réforme à promouvoir. Celle-ci ne saurait concerner ni l'idée à se faire de l'essence de l'Eglise catholique ni ses structures fondamentales. Nous ferions du mot "réforme" un emploi abusif si nous lui donnions pareil sens. Nous ne pouvons accuser d'infidélité cette sainte Eglise de Dieu, notre Eglise bien-aimée; nous considérons comme une grâce suprême de lui appartenir; d'elle nous recevons en notre esprit l'attestation "que nous sommes enfants de Dieu" (Rom. 8, 16).

Oh! ce n'est point orgueil ni présomption, ni entêtement, ni folie, mais certitude lumineuse et joyeuse conviction, de nous savoir promus vrais membres vivants du Corps du Christ, continuateurs directs des Apôtres, et de trouver en nous-mêmes, dans le riche patrimoine de vérités et de conduites propres à l'Eglise catholique telle qu'elle est aujourd'hui l'héritage inaltéré, toujours vivant, de la tradition apostolique des origines. Tel est le sujet de notre fierté ou mieux le motif qui nous oblige à "rendre grâce à Dieu sans cesse" (Eph. 5, 20); mais telle est du même coup notre responsabilité devant Dieu lui-même, à qui nous devons rendre compte d'un tel bienfait, notre responsabilité à l'égard de l'Eglise, à qui nous devons transmettre, avec assurance, le désir et la volonté de sauvegarder son trésor — le "dépot" dont parle saint Paul (I Tim. 6, 20) —, notre responsabilité enfin envers les frères encore séparés de nous et envers le monde entier: ils sont appelés à partager avec nous le don de Dieu.

UNE FORME PARFAITE

Ainsi, en ce domaine, s'il est permis de parler de réforme, celle-ci ne doit pas s'entendre comme un changement mais plutôt comme l'affermissement de la fidélité qui garde à l'Eglise la physionomie donnée par le Christ lui-même et qui, mieux encore, veut ramener constamment l'Eglise à sa forme parfaite. Celle-ci répondra au dessein primitif et s'avérera harmonieusement développée selon les lois du progrès nécessaire qui, comme il mène de la semence à l'arbre, a conduit l'Eglise, à partir du dessein premier, jusqu'à sa forme légitime, historique et concrète. Ne donnons donc pas dans l'idée illusoire de réduire l'édifice de l'Eglise, maintenant devenu, à la gloire de Dieu, ample et majestueux comme un temple magnifique, aux dimensions minuscules de ses débuts, comme si les mesures d'alors étaient les seules justes et bonnes. N'allons pas nous enthousiasmer pour un renouvellement qui réorganiserait l'Eglise par voie charismatique comme si pouvait naître une Eglise véritable et neuve de conceptions particulières, généreuses sans doute et parfois subjectivement persuadées qu'elles procèdent d'une inspiration divine, mais qui aboutiraient à introduire dans le plan de l'Eglise des rêves sans fondement d'un renouveau fantaisiste. C'est l'Eglise telle qu'elle est qu'il nous faut servir et aimer, avec un sens averti de l'histoire et dans une humble recherche de la volonté de Dieu; c'est Dieu qui assiste et guide l'Eglise alors même qu'il permet à la faiblesse humaine d'altérer plus ou moins son action. Cette pureté et cette beauté, voilà tout l'objet de notre effort, voilà ce que nous voulons rendre plus réel.

(à suivre)

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1914)

Mgr Ovide Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, envoyait au Bureau industriel de Winnipeg quelques échantillons de légumes cultivés dans le jardin de l'évêché. Ces échantillons étaient envoyés à la demande de la Chambre de Commerce de Le Pas. A cette époque, Le Pas était un des endroits habités le plus au nord du Manitoba.

Petites annonces du mois d'octobre 1914: A vendre: Boutique de forge et bonne maison situées au centre du village. Bonne clientèle. Conditions faciles pour quiconque voudra acheter ou louer. Obligé d'abandonner pour cause d'âge. S'adresser à Arsène Lauzière, St-Pierre-Jolys.

Demandée: Servante pour ouvrage général: cuisine, lavage, etc. Sachant parler l'anglais et le français de préférence. Salaire de $15 à $18 par mois. Doit être prête à aller en Alberta. S'adresser à boite 125, La Liberté.

A vendre: Engin 80 H.P. Case, nouveau modèle à labourer, presque neuf. Batteuse A.A. avec engreneur et souffleur de paille, en bon état. Aussi charrues, concasseur, scie, forge, outils, etc. S'adresser à P. Delaquis, Rathwell, Man.

Offre: Un jeune catholique avec certificat de professeur de la Saskatchewan désire enseigner dans une école de campagne. Parle le français couramment. Excellentes références. Adresse: Albert Snyder, Regina, Sask.

Il y a 40 ans (1924)

Le cabinet français à Paris avait décidé de réduire de 20,000 le nombre des fonctionnaires, de façon à ce que le salaire des autres puisse être relevé sans augmenter le budget.

La cause de béatification des Martyrs canadiens avançait rapidement à Rome. On espérait que la béatification coïncide avec le troisième centenaire de l'arrivée des Jésuites au Canada en 1625.

Lors du troisième procès de M. l'abbé Delorme, de Montréal, accusé du meurtre de son demi-frère, on avait pu trouver que trois jurés sur 150 personnes convoquées pour cette fonction. C'est alors que le shérif reçut l'ordre de ramasser dans la rue, sans avis, 150 autres hommes pour ainsi former un jury de douze citoyens. C'était la deuxième fois dans les annales judiciaires de Montréal qu'un tel ordre avait été donné au shérif.

M. Ovide Préfontaine, de St-Pierre-Jolys, Man., mourait à l'âge de 61 ans. Il était le frère de l'hon. Albert Préfontaine, secrétaire provincial du Manitoba.

Par une majorité d'environ 40,000 voix les citoyens de l'Ontario avaient voté en faveur du maintien de la prohibition dans cette province. C'est le vote rural qui a remporté la victoire dans le plébiscite tenu sur cette question. Les villes étaient toutes en faveur de l'abolition des lois de prohibition et de l'établissement d'une régie du gouvernement.

Il y a 30 ans (1934)

Mgr J.-B. Bourdel, P.D., ancien curé de Prud'homme, Sask., était nommé vicaire général du diocèse de Saskatoon par Son Exc. Mgr G. Murray, C.Ss.R. Mgr Bourdel était originaire de France. Il vint au Canada en 1904 et fonda la paroisse de Howell dont le nom a été changé en celui de Prud'homme.

Trois bandits pénétrant dans le bureau de la Crèmerie de St-Boniface menacèrent le gérant Noël Bougard de leurs revolvers, le ligotèrent et prirent la fuite avec environ $1,000.

A la fin de 1933, la population du royaume de Belgique était de 8,247,950 âmes.

Il y a 20 ans (1944)

Les correspondants du Collège de St-Boniface dans "Le Coin du Collège" étaient Félix Gourbil, Maxime Desaulniers, Roland Bélanger, Georges Bockstael et un dénommé "Fordski".

Les élèves de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg fêtaient leur curé, le R. P. Denys Desautels, O.M.I., à l'occasion de sa fête patronale, la St-Denys.

Deux trains allant de vive allure se rencontrèrent nez à nez à un mille du village de Vassar, Man. Heureusement qu'il n'y eut pas de mortalité, car les deux mécaniciens réussirent à sauter en bas de leur locomotive avant que la collision ne se produise. Ils subirent de légères blessures.

De tous les comtés de la province de Québec, c'est dans Chicoutimi que l'on comptait le plus grand nombre de naissances. En 1943-44 on enregistrait 53 naissances par mille de population, alors que la moyenne pour la province était de 28.1 par 1,000.

Mlle Jeannine Lavoie était la gagnante de la médaille d'or offerte par le gouverneur général pour l'élève qui se classait au premier rang à la 12e année dans le district de Prince-Albert.

Il y a 10 ans (1954)

S. S. le pape Pie XII offrait un don de $10,000 aux victimes de l'ouragan "Hazel" dans la région de Toronto. Cet ouragan, qui avait dévasté toute la région, avait causé des inondations formidables qui avaient tout balayé sur leurs routes.

Aux élections municipales de St-Boniface, M. Joseph-G. Van Belleghem infligeait une écrasante défaite à son adversaire, M. Louis Léger. Le vote avait été 6,850 contre 1,718 en faveur de M. Van Belleghem. M. Georges Guilbault sortait vainqueur de la lutte pour le siège du quartier no 3 contre M. J.-B. Lalonde. L'élection avait lieu dans ce quartier à cause de la résignation de M. Laurent Desjardins.

La "Manitoba Power Commission" venait d'installer le 100,000e compteur de courant de son réseau rural d'énergie électrique. La cérémonie qui marquait cet événement se déroulait sur la ferme de M. A. Weerts, de Makinak.

Texte de la loi pour le "repatriement" de la "constitution"

Loi prévoyant la modification au Canada de la constitution du Canada

CONSIDERANT que le Sénat et la Chambre des communes du Canada, assemblée en Parlement, ont présenté des adresses à Sa Majesté, lui demandant de daigner faire soumettre au Parlement du Royaume-Uni un texte législatif établissant les dispositions ci-après énoncées;

A ces causes, Sa Très Excellente Majesté la Reine, sur l'avis et du consentement des Lords spirituels et temporels et des Communes, réunis en session du présent Parlement, et sur l'autorité de celui-ci décrète:

Première partie
Pouvoir de modifier la constitution du Canada

1. Sous réserve de la présente partie, le Parlement du Canada peut édicter des lois abrogeant, modifiant ou rétablissant toute disposition de la constitution du Canada.

2. Nulle loi édictée en vertu de la présente partie et touchant une disposition de la présente loi ou l'article 51A de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, ou une disposition de la constitution du Canada relative
   a) au pouvoir de faire des lois que possède la législature d'une province,
   b) aux droits ou privilèges que la constitution du Canada accorde ou garantit à la législature ou au gouvernement d'une province,
   c) aux actifs ou aux biens d'une province,
   d) à l'usage de l'anglais ou du français

n'entrera en vigueur sans le concours des législatures de toutes les provinces.

3. (1) Nulle loi édictée en vertu de la présente partie et touchant une disposition de la constitution du Canada relative à une ou plusieurs provinces, mais non à toutes, n'entrera en vigueur sans le concours de la législature de chaque province à laquelle la disposition se rapporte.

(2) L'article 2 de la présente loi ne s'applique à aucune disposition de la constitution du Canada visée au paragraphe (1) du présent article.

4. (1) Nulle loi édictée en vertu de la présente partie et touchant une disposition de la constitution du Canada relative à l'éducation dans une province autre que Terre-Neuve n'entrera en vigueur sans le concours des législatures de toutes les provinces autres que Terre-Neuve.

(2) Nulle loi édictée en vertu de la présente partie et touchant une disposition de la constitution du Canada relative à l'éducation dans la province de Terre-Neuve n'entrera en vigueur sans le concours de la législature de la province de Terre-Neuve.

(3) Les articles 2 et 3 de la présente loi ne s'appliquent à aucune disposition de la constitution du Canada visée au paragraphe (1) ou (2) du présent article.

5. Nulle loi édictée en vertu de la présente partie et touchant une disposition de la constitution du Canada qui n'est pas visée aux articles 2, 3 ou 4 de la présente loi n'entrera en vigueur sans le concours des législatures d'au moins les deux tiers des provinces représentant au moins cinquante pour cent de la population du Canada selon le dernier recensement général.

6. Nonobstant ce que prévoit la constitution du Canada, le Parlement du Canada a le droit exclusif d'édicter des lois modifiant à l'occasion la constitution du Canada en ce qui concerne le gouvernement exécutif du Canada, le Sénat et la Chambre des communes, sauf,
   a) les fonctions de la Reine et du gouverneur général vis-à-vis du Parlement ou du gouvernement du Canada;
   b) les prescriptions de la constitution du Canada quant à une session annuelle du Parlement;
   c) la période ultime fixée par la constitution du Canada pour la durée de la Chambre des communes; sous réserve toutefois, du droit pour le Parlement du Canada, en temps de guerre, d'invasion ou d'insurrection, réelles ou appréhendées, de prolonger la durée d'une Chambre des communes au-delà de cette période ultime si cette prolongation n'est pas l'objet d'une opposition par les votes de plus du tiers des membres de ladite Chambre;
   d) le nombre de sénateurs auquel une province a droit comme représentants au Sénat;
   e) les qualités requises des sénateurs quant à la résidence, ainsi que les prescriptions de la constitution du Canada concernant leur nomination par le gouverneur général au nom de la Reine;
   f) le droit d'une province à un nombre de députés à la Chambre des communes, non inférieur au nombre de sénateurs la représentant;
   g) les provinces de représentation proportionnelle des provinces à la Chambre des communes que prescrit la constitution du Canada, et
   h) l'usage de l'anglais ou du français.

7. Nonobstant ce que prévoit la constitution du Canada, dans chaque province la législature a le droit exclusif d'édicter des lois modifiant à l'occasion la constitution de la province, sauf en ce qui concerne la charge de lieutenant-gouverneur.

8. Est assujettie aux dispositions des articles 1 à 5 de la présente loi, toute loi abrogeant, modifiant ou rétablissant une disposition de la constitution du Canada, que le Parlement du Canada n'est pas autorisé à décréter en vertu de l'article 6 de la présente loi et que la législature d'une province n'est pas autorisée à décréter en vertu de l'article 7.

9. Rien dans la présente partie ne restreint un pouvoir législatif dévolu au Parlement du Canada ou à la législature d'une province avant l'entrée en vigueur de la présente loi.

10. Nulle loi du Parlement du Royaume-Uni, adoptée après l'entrée en vigueur de la présente loi, ne doit ni n'est censée s'appliquer au Canada, à une de ses provinces ou à un de ses territoires, comme partie de la législation du Canada, de cette province ou de ce territoire.

11. Dans la présente partie, l'expression "constitution du Canada" comprend, sans que sa portée ne soit restreinte, les dispositions législatives suivantes et tout arrêté en conseil, toute règle ou tout règlement établi sous leur régime, savoir:
   a) les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1964);
   b) l'Acte du Manitoba, 1870;
   c) l'Acte du Parlement du Canada, 1875;
   d) l'Acte concernant l'Orateur canadien (nomination d'un suppléant), 1895; 2e session;
   e) l'Acte de l'Alberta;
   f) l'Acte de la Saskatchewan;
   g) le Statut de Westminster, 1931, dans la mesure où il fait partie des lois du Canada; et
   h) la présente loi.

Deuxième partie
Modification de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867)

12. La catégorie 1 de l'article 91 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867), édictée par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (No 2) (1949), et la catégorie 1 de l'article 92 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) sont abrogées.

13. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) est modifié en attribuant à l'article 94A le numéro 94B et en insérant, immédiatement après l'article 94, la rubrique et l'article suivants:

Délégation du pouvoir législatif

"94A. (1) Nonobstant toute disposition de la présente ou de toute autre loi, le Parlement du Canada peut édicter des lois relatives à toute matière comprise dans les sujets énumérés aux catégories (6), (10), (13) et (16) de l'article 92 du présent acte, mais nulle loi édictée en vertu du présent paragraphe n'aura d'effet dans une province à moins que la législature de cette dernière n'ait consenti à la mise en vigueur d'une telle loi dans cette province.

(2) Le paragraphe (1) du présent article n'autorise pas le Parlement du Canada à édicter une loi sauf
   a) si antérieurement à l'adoption de cette loi les législatures d'au moins quatre provinces ont consenti à la mise en vigueur d'une telle loi de la façon prévue à ce paragraphe, ou
   b) si le Parlement du Canada a déclaré que le gouvernement du Canada a consulté les gouvernements de toutes les provinces et que l'adoption de la loi intéresse moins de quatre provinces et les provinces ainsi déclarées intéressées ont, sous l'autorité de leur législature, consenti à l'adoption d'une telle loi.

(3) Nonobstant toute disposition de la présente ou de toute autre loi, la législature d'une province peut édicter des lois y applicables portant sur toute matière qui est du ressort législatif du Parlement du Canada.

(4) Nulle loi édictée par une province en vertu du paragraphe (3) du présent article n'aura d'effet à moins
   a) qu'antérieurement à son adoption le Parlement du Canada n'ait consenti à l'adoption d'une telle loi par la législature de cette province, et
   b) qu'une loi semblable n'ait été édictée en vertu du paragraphe (3) du présent article par les législatures d'au moins trois autres provinces.

(5) Le Parlement du Canada ou la législature d'une province peut édicter des lois prévoyant l'infliction de punitions sous forme d'amende, de peine ou d'emprisonnement en vue de faire respecter toute loi établie en vertu du présent article par ce Parlement ou cette législature.

(6) Un consentement donné suivant le présent article peut être révoqué en tout temps, et
   a) si un consentement donné suivant le paragraphe (1) ou (2) du présent article est révoqué, toute loi édictée par le Parlement du Canada, à laquelle ce consentement se rattache et qui est en vigueur dans la province où le consentement est révoqué, cesse dès lors d'y avoir effet, mais la révocation n'empêche pas l'application de cette loi dans toute autre province, et
   b) si un consentement donné suivant le paragraphe (4) du présent article est révoqué, toute loi qui a été édictée par la législature d'une province et à laquelle ce consentement se rattache cesse dès lors d'avoir effet.

(7) Le Parlement du Canada peut abroger toute loi qu'il a édictée en vertu du présent article, dans la mesure où elle fait partie des lois d'une ou de plusieurs provinces, mais si une abrogation faite en vertu du présent paragraphe ne vise pas toutes les provinces où cette loi est en vigueur, l'abrogation ne porte pas atteinte à l'application de cette loi dans une province non visée par l'abrogation.

(8) La législature d'une province peut abroger toute loi qu'elle a édictée en vertu du présent article, mais l'abrogation d'une loi en vertu du présent paragraphe ne porte pas atteinte à l'application dans une autre province d'une loi que sa législature a édictée en vertu du présent article.".

Troisième partie
Version française

14. La version française de la présente loi, reproduite l'annexe de la présente loi, fait partie de la présente loi.

Quatrième partie
Titre et entrée en vigueur

15. La présente loi peut être citée sous le titre: **Loi sur la modification de la constitution du Canada.**

16. La présente loi entrera en vigueur le ——————

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

Le lundi 26 octobre avait lieu la réunion régulière du Conseil de la Ville de Saint-Boniface.

La Chambre de Commerce de Saint-Boniface, dans une lettre, remerciait le maire pour le beau trophée offert pour son tournoi annuel de golf; M. le maire remercia l'échevin Guyot pour l'avoir si bien représenté lors de la présentation du trophée.

La commission de police demande que le conseil lui vote une somme supplémentaire de $400 pour payer le salaire d'une sténographe, à temps partiel, pour la cour de police; l'échevin Hart et l'échevin Softley discutent du droit de la commission de faire une nomination à ce poste sans demander au comité du personnel de s'en occuper; M. le maire dit que la commission de police a le droit, par la charte, de faire cette nomination sans consulter le comité du personnel et que cette question n'est pas le sujet de discussion mais seulement si le conseil doit approuver la somme de $400 qui est demandée; le conseil approuve la requête de la commission de police.

M. MacIntosh, représentant la North American Van Lines, demande à la Ville de vendre à cette entreprise approximativement deux acres de terrain à l'arrière de celui qu'elle a acheté, rue Archibald, afin de lui permettre de construire un édifice plus grand qu'elle avait projeté et afin de pouvoir garder dix-huit pieds de parterre devant la construction pour rehausser l'apparence de ses bureaux et entrepôt. Comme ce terrain est sous la jurisdiction de la commission des parcs, le conseil, sur une motion de l'échevin Hart, votait en faveur de demander à la commission de céder ce terrain à la Ville et que le montant de la vente serait versé dans un fonds pour l'achat d'autres terrains pour l'usage de la commission des parcs.

Le conseil appuyait l'échevin Lonergan qui demandait que la décision de poser une conduite d'eau et peut-être aussi un égout, avenue de la Cathédrale, entre les rues Taché et Aulneau, soit remise à plus tard en attendant un plan général qui comporterait aussi l'élargissement de l'avenue Cathédrale; les travaux pourraient alors être faits en même temps, ce qui serait sans doute plus économique.

Vu les plaintes reçues lorsque le Custom Abattoir brûlait du fumier dernièrement, l'échevin McGurran demandait un rapport de la police et que ce rapport soit aussi donné à l'officier de santé.

Des 62 résolutions soumises par les divers comités nous remarquons que, par suite d'un rapport du président du comité de l'eau et lumière, on demandera à la corporation métropolitaine de poser des lumières ornementales sur la rue Goulet entre les rues Taché et Des Meurons;

que la question d'acheter du terrain pour servir de dépotoir soit remise à l'étude en attendant un rapport de l'ingénieur à ce sujet;

que faisant suite à la requête de MM. Thos. Grafton, Adrien Raimbault, Etienne Gaboury et B. Wolfe, au sujet du détournement projeté de la rivière Seine et d'une demande de réclassification de la propriété située au sud de la rue Provencher et à l'est de la rue Des Meurons, afin de permettre un projet d'envergure de se réaliser, que cette question soit remise à un comité spécial composé de Son Honneur le maire, du président du comité des propriétés foncières, de l'échevin Softley et de l'ingénieur de la Ville pour étude, rapport et recommandation;

que la corporation métropolitaine soit demandée d'étudier la possibilité d'acheter la propriété sise à l'angle sud-ouest des rues Taché et Provencher et d'enlever le bâtiment qui s'y trouve afin de faciliter un virage à droite pour la circulation sortant du pont Provencher et de paver l'endroit où il y a un arrêt d'autobus afin d'éliminer la poussière.

Merci beaucoup à M. Dupas pour m'avoir si bien remplacé durant les deux dernières semaines.

A lundi prochain.

P.S. Jeudi, à 6 h. 15 a.m., je rencontrais, rue Provencher, le greffier Maurice Prud'homme, tant heureux de pouvoir enfin aller se coucher; il avait travaillé toute la nuit à la vérification des rapports d'élection.



L'importance de la Semaine des jeunes travailleurs

Du 15 au 21 octobre, la "Semaine des jeunes travailleurs" fera sa marque. Les principaux buts de ces sept jours sont: de faire connaître les problèmes des jeunes travailleurs, de faire prendre conscience au plus grand nombre de personnes possible de ces problèmes et aussi de lancer l'enquête.

Faire connaître les problèmes des jeunes

Durant douze mois des gars et des filles comme toi ont fait des sondages, observé et fait des enquêtes statistiques auprès de centaines de jeunes travailleurs. Ainsi, ils ont obtenu une vue globale des principaux problèmes touchant la vie. C'est ce qu'ils veulent communiquer à tous les jeunes et aux adultes qui les entourent.

Faire prendre conscience

C'est en effet un des buts de cette semaine; qu'ensemble jeunes et adultes après avoir découvert et étudié d'une façon très active ces problèmes, trouvent les moyens de les solutionner. La Semaine Nationale n'est pas uniquement un aboutissement final, mais une phase importante qui amènera une action permanente durant les mois qui suivront.

Lancement de l'enquête-travail

C'est à partir de cette enquête qui sera lancée à la Semaine nationale des jeunes travailleurs que vous constaterez vous-mêmes les problèmes du travail. Sommes-nous des esclaves de la machine, ou bien la machine est-elle à notre service? En 1964-1965 nous essaierons de découvrir tous les aspects temporels et spirituels du travail.

Toi, jeune travailleur, veux-tu prendre conscience de nos découvertes et nous aider à tout mettre en branle durant cette "Semaine" afin de trouver des solutions nécessaires: les solutions qui nous permettront, demain, de vivre comme des hommes formés et responsables dans notre société? Alors, allons-y!

* * *

La danse de dimanche dernier organisée par les filles du Précieux-Sang fut un vrai succès.

* * *

Nous vous invitons à la soirée dansante des travailleuses de la cathédrale au Cercle Ouvrier dimanche prochain. Venez en grand nombre.

Réunion fondatrice des Equipes de Foyers

Il y aura une réunion au collège de St-Boniface, salle académique, le 3 novembre, à 8 h. 15 p.m., pour tous ceux qui s'intéressent au mouvement "Equipes de Foyers". Une réunion préliminaire au mois d'avril dernier a suscité beaucoup d'intérêt à ce sujet. Invitation aux couples de la ville et de la campagne, ainsi qu'aux prêtres.

Filles d'Isabelle

Cercle St-Boniface

L'installation des officières de notre cercle avait lieu le mardi 20 octobre dernier, sous la présidence de la régente d'Etat. M. l'abbé M. Deniset-Bernier nous honorait de sa présence. A la suite de cette cérémonie, toujours imposante par son caractère religieux, la nouvelle régente, ainsi que l'aumônier, nous disaient quelques mots. Un excellent goûter terminait la soirée.

Nous déplorions ce soir-là l'absence de la régente sortant de charge, Mme Yvonne Marion, présentement hospitalisée et à qui nous souhaitons de tout coeur un prompt et complet rétablissement. Bonne santé également à notre soeur Maria Fréchette.

L'assemblée du 3 novembre verra le début officiel du terme des nouvelles officières; rendez-vous nombreuses à cette assemblée, prouvant que vous avez bien l'intention de leur apporter, dès la première heure, votre entière collaboration. Au nom de la régente, au revoir, au 3 novembre prochain.

LA REDACTRICE.

Le docteur Amédée-Pierre Isabey vient de s'associer à la clinique de St-Boniface, dans la pratique de médecine générale. Originaire de Hartney, Man., le docteur Isabey a fait ses études classiques au collège de St-Boniface où il obtint son baccalauréat ès arts, summa cum laude, en 1954. Il poursuivit ensuite ses études à l'Université du Manitoba, en sciences et en médecine. Diplômé en médecine en 1961, il fit son internat à l'hôpital général St-Boniface, obtenant ensuite son L.M.C.C. Il alla alors pratiquer la médecine pendant deux ans aux Etats-Unis, à Rolla, Dakota-Nord. Le 30 mai dernier, il quittait Rolla, D.-N., à destination de St-Boniface. En effet il s'installait à la clinique de St-Boniface dès le 1er juin, afin de servir plus facilement une clientèle canadienne-française. Membre du Conseil Goulet des Chevaliers de Colomb, le docteur Isabey est aussi membre du Collège des Praticiens généraux du Manitoba et du Catholic Physicians Guild of Manitoba. Marié, il est le père de deux enfants.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface 3158

La plus belle assemblée et soirée sociale des Chevaliers de Colomb du conseil de St-Boniface depuis le début de l'année colombienne 1964-65 a eu lieu lundi soir dernier en la salle du club St-Michel. Encore une preuve que notre vénérable Grand Chevalier ainsi que les organisateurs de cette soirée savent bien faire les choses.

Cette réunion commença par une très courte assemblée d'affaires. Je pourrais même dire deux assemblées. Une d'affaires comme telle, et une autre comprenant deux ou trois "Cowboys" qui formaient un "Petit Caucus" dans un bout de la salle. Va sans dire que les "Cowboys" ont dû descendre de leurs "Ponies" et revenir en ville lorsque notre vénérable cérémoniaire les a rappelé à l'ordre.

Le conseil a su profiter de cette belle occasion pour en faire une "Soirée du Clergé". Parmi ces derniers nous avions l'honneur de recevoir des représentants des paroisses de la basilique, Précieux-Sang, Ste-Marie, St-Louis-de-France, Hôpital de St-Boniface, Sacré-Coeur de Winnipeg, Fannystelle, Ste-Geneviève sans oublier notre dévoué et jovial aumônier, M. l'abbé Bernard Bélanger, curé de la paroisse des Saints-Martyrs Canadiens. Le frère Napoléon Boily nous présentait les membres du clergé, et faisait l'éloge de chacun. Malgré le très peu de temps à sa disposition, il nous a donné leur "Pedigree" en termes choisis, comme il le fait toujours si bien d'ailleurs. "Après-Tout" a dû constater, avec regrets, que l'assistance à cette réunion n'était pas aussi nombreuse que l'on s'attendait. Possiblement un petit manque de publicité. Espérons être plus nombreux la prochaine fois.

En ce mois du Rosaire, nous avons cru bon profiter de l'occasion propice de la "Soirée du Clergé" pour réciter le "Chapelet Vivant". La direction de cette cérémonie imposante était confiée à notre dévoué chapelain, l'abbé Bernard Bélanger.

Frères Chevaliers, faites-vous un devoir de réserver la date du 5 novembre, c'est-à-dire, jeudi soir prochain. Nous rendrons une visite fraternelle à un autre Conseil du Grand Winnipeg. Donc un rendez-vous au club St-Michel à 8 heures p.m. précises. Les directives pour la soirée vous seront données par notre vénérable Grand Chevalier, le frère Gérard Rousseau.

Paraît-il qu'il fallait se mettre les yeux en "crochets" et relire plusieurs fois l'une des chroniques précédentes. Plusieurs ne pouvaient la comprendre. J'espère que vous n'aurez pas trop de difficultés à comprendre celle-ci. Après-Tout, "que sert à l'homme de lire et relire une chronique toute une soirée, si le lendemain il n'est pas plus éclairé". APRES-TOUT.

Le comique de Rabelais est expliqué en profondeur aux membres de l'Alliance

Les membres de l'Alliance Française ont été bien servis, mardi soir dernier, alors qu'ils entendaient leur premier conférencier de l'année. En effet, M. A. Screech, éminent conférencier que le Conseil des Arts a fait venir d'Angleterre pour le plus grand profit culturel des nombreux auditoires canadiens qui écoutent ses messages, de l'Atlantique au Pacifique, avait choisi de parler de "L'esprit comique chez François Rabelais". Il le fit avec un humour philosophique digne de son idole de la Renaissance, qu'il connaît d'autant plus intimement qu'il a déjà publié des études très poussées à son sujet: "The Rabelaisian Marriage", "L'évangélisme de Rabelais", "Le Tiers Livre de Rabelais", etc.

Le conférencier fut présenté par M. Meredith C. Jones, directeur du départment de français à l'Université du Manitoba. M. Jones révéla qu'il nourrit dans son coeur deux grands amours: le Moyen Age, époque classique de siècles d'humaine et passive tranquillité, et la Renaissance, époque ressemblant si étrangement à la nôtre, car le monde matériel et spirituel y fut bouleversé par tout un ensemble d'idées nouvelles obligeant les gens à repenser la vie, la philosophie, la théologie. Or M. Screech, élève, puis professeur de l'Université de Londres, est un écrivain réputé et un fin causeur qui connaît à fond les grands auteurs de la Renaissance, particulièrement Rabelais, du Bellay, Marot, Lefèvre d'Etaples, etc. Il entend mettre ses connaissances à profit ce soir, dit M. Jones, pour "égayer spirituellement" les membres de l'Alliance, après avoir su charmer professeurs et étudiants de l'Université du Manitoba.

M. Screech précisa tout d'abord qu'il lui faudrait trop de temps, s'il essayait de renseigner ses auditeurs sur les moyens et les sources du "comique" de Rabelais. De plus, il se contenterait de puiser dans les oeuvres mêmes de cet auteur français, au lieu de citer les livres géniaux (Sans doute que les siens sont de ce calibre!) à son sujet. Et enfin, au lieu de démontrer que Rabelais est le créateur du "gros rire" simplement humain et généralement thérapeutique, il parlerait du "rire rabelaisien philosophique", rire satyrique qui permet au prêtre Rabelais de propager à sa manière ses idées religieuses et morales. Car, en dépit d'apparences déconcertantes, dit le conférencier, Rabelais fut un prêtre "fidèle", non un réformiste. Et il imite la large tolérance de l'Eglise catholique romaine des 15e et 16e siècles.

Le rire

N'est-ce pas un fait qu'il nous plaît beaucoup de rire des autres, mais qu'il nous fait mal de faire rire de soi? Selon Bergson, le rire est provoqué par la découverte de quelque chose d'automatique dans un être vivant, donc dans un être susceptible de constante adaptation et de perpétuel mouvement. Les psychologues modernes ajoutent qu'on rit aussi de quelque chose dont on a peur, espérant par là même le rendre moins effrayant. C'est ainsi qu'on rit des grands sujets de la vie, du sexe, de la mort, etc. Donc, conclut le conférencier, le rire "en soi" n'a rien à faire avec la morale.

Mais Rabelais a su lui donner cette connotation . . . morale. Car il s'acharne toujours à faire ressortir ce qui est "stupide", non ce qui est méchant, vicieux, incorrect, laid, en tant que tels. Par exemple, dans le domaine religieux, les hérétiques sont des hommes stupides, non des hommes erronés. Toutefois, le rire rabelaisien comporte toujours un jugement philosophique et théologique prévu et voulu, ce qui en fait un rire spécifiquement chrétien dont il se sert pour propager "son" christianisme. Son christianisme à lui, bien sûr, car selon les tendances de son époque Rabelais propage un rire humaniste et syncrétiste, c'est-à-dire chrétien, platonicien, stoïcien, hébraïque.

Le plus grand hellénisant de son époque, connaissant son évangile en grec, Rabelais a écrit pour ses contemporains. Ce qui nous déroute, bien entendu, mais l'étude du texte devient vite un enrichissement. D'autant plus que le lecteur en vient à découvrir que les obscénités rabelaisiennes ne sont pas obscènes, "qu'elles sont plus chez nous que chez lui", que bien plutôt elles cachent une leçon morale. Par exemple, souvenons-nous de ce texte de saint Mathieu où le Christ résume la loi de Moïse en deux commandements, l'amour de Dieu pour Lui-même et du prochain comme soi-même. Rabelais trouve tout simplement "stupide" quelqu'un qui fait de Dieu son ventre, et donc devient esclave d'un des sept péchés capitaux, un gastrolâtre. (Aujourd'hui on se contente de dire qu'il est "gourmet", s'il fréquente assidûment les grands restaurants parisiens où Gargantua, Pantagruel, Panurge invitent à la bonne chère et à la dégustation des meilleurs vins.) Rabelais trouve aussi "stupide" celui qui agit comme si le pape est Dieu. (On est au temps où de grandes discussions s'élèvent pour déterminer qui est premier, le Pape ou le Concile.) Rabelais trouve enfin "stupide" celui qui aime son prochain comme lui-même . . . pourvu qu'il ne soit pas un hérétique (ni un communiste, ni un Canadien anglais). Devant tant de stupidité, Rabelais laisse libre cours à sa verve inaltérable et inimitable.

M. Screech n'eut qu'à lire à ses auditeurs quelques extraits rabelaisiens bien choisis pour susciter le rire "profond" de ses auditeurs, un rire nourri de drôletés, mais aussi de réflexions. Voilà l'effet recherché par Rabelais lui-même. On peut dire qu'il ne pouvait trouver meilleur interprète en cette soirée du 27 octobre 1964, à Winnipeg, que M. Screech, tout pétri d'humour et de finesse.

M. Alex Gordon, jeune professeur à la faculté des lettres de l'Université du Manitoba, exprima les remerciements de tous les auditeurs au conférencier érudit qu'on venait d'écouter et d'apprécier. Il n'y eut qu'un regret: la conférence fut trop courte. Quel compliment!

Sainte-Marie

Mariage Wight-St-Onge

Le samedi 3 octobre, à 4 h. p.m., Mlle Irène St-Onge, fille aînée de M. et Mme E.-J. St-Onge, de la paroisse Ste-Marie, épousait, en l'église paroissiale, M. Robert Grant Wight, fils de M. et Mme A. R. Wight, de la paroisse de la cathédrale Ste-Marie.

M. l'abbé Roland Bélanger, curé, administra le sacrement de mariage suivi de la messe nuptiale. Au pied de l'autel, les jeunes époux, dans une cérémonie émouvante, ont prononcé leurs voeux de fidélité.

La mariée était revêtue d'une courte robe blanche en poult-de-soie avec boléro de dentelle Chantilly. Son voile était retenu par une couronne de perles et de pierres cristallines. Elle portait une cascade de roses rouges.

Mlle Beverley Orange, demoiselle d'honneur, vêtue d'une robe vert pâle, accompagnait la mariée.

M. Kenneth Wight, frère du marié, était garçon d'honneur, tandis que MM. Kenneth Schilling et Lorne Ewasko agissaient comme huissiers. Henri Heyser et René Pambrun servaient à l'autel.

Le souper et la réception eurent lieu au restaurant Chatterbox, où l'orchestre "Les Van Raes" fournit la musique pour la soirée. Les jeunes époux demeurent à Winnipeg.

Partie de cartes

Le dimanche 18 octobre eut lieu la grande partie de cartes organisée par les hommes de la paroisse. Il semble que l'expérience des parties précédentes a porté profit parce que le tout s'est très bien passé et le résultat en fut magnifique. Les organisateurs méritent des félicitations. On a vu de nouveaux chanceux remporter les prix en quantité. Les paniers de provisions furent gagnés par M. Paul Dawson, 1, Barberry Bay, et M. Paul Boily, 32, avenue Bank.

Caisse populaire

On annonce que dorénavant la Caisse populaire Ste-Marie ouvrira ses portes le vendredi de 3 h. à 6 h. p.m., en plus des heures coutumières, le mardi de 7 h. à 9 h. p.m. La Caisse populaire présente aussi le service des chèques à ses membres depuis quelques mois. Il est à remarquer qu'on ne paie plus d'intérêt sur les Comptes Epargne, mais seulement sur le Capital Social.

Bénédiction

Le dimanche 25 octobre, pour la première fois dans la paroisse, se déroula la cérémonie imposante de la bénédiction des automobiles. Après le salut du Très Saint Sacrement, M. le curé se rendit à l'arrière de l'église, où 18 propriétaires d'automobile prirent leur place auprès de leur véhicule. On y voyait des messieurs de tout âge, et même quelques dames. Il fallait voir 18 automobiles en rang pour comprendre la foi de ces gens demandant la bénédiction de leur automobile qu'offrait M. le curé à tous ceux qui le désiraient.

Le thé annuel de la paroisse, organisé par les dames, aura lieu le 15 novembre. On vous invite dès maintenant à réserver cette date. Tous les amis de la paroisse sont invités à venir les encourager. On en reparlera.

Baptême

Louis-Joseph-André, fils de M. le Dr et Mme André Molgat, né le 28 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Lyon Appleby.

Réunion de l'A.P.M.

A une réunion d'un bon nombre de parents, l'Association de Parents et Maîtres élut son nouvel exécutif: président, M. Gérard St-Onge; vice-présidente, Mme Paul Boily; secrétaire-trésorière, Mme Charles Martel; conseillères, Mmes Joseph Caron, Maurice Sénécal, John Thierman et Philippe Desautels. Félicitations et bon courage, M. St-Onge.

Le mariage de M. Henri Ragot, fils de M. et Mme Eugène Ragot, et de Mlle Diane Lemarbre, fills de M. et Mme Omer Lemarbre, tous de St-Boniface, a eu lieu en la basilique le 17 octobre. Après leur voyage de noces les nouveaux mariés prendront domicile à Dorval, Qué.

L'Association à l'oeuvre

L'ACELF et l'année de la Coopération internationale

Comme toujours, l'Association canadienne des Educateurs de Langue française (ACELF) prête son concours à l'étude des grandes questions de l'heure.

A l'appel de l'Assemblée générale des Nations unies qui a décrété l'année 1965, l'Année de la Coopération internationale, les dirigeants de l'ACELF ont voulu répondre en donnant pour thème des études au XVIIIe congrès de leur association: "L'Education du sens international".

L'organisation de ces assises qui se tiendront à Halifax, N.-E., du 16 au 20 août 1965, va bon train et le Comité des séances d'études des Congrès de l'ACELF, s'emploie à compléter le programme des études.

La trancendance des études est assurée par la considération dont jouissent les membres du comité qui sont: M. Roland Vinette, Ministère de l'Education de la province de Québec; R. P. Albert Gagnon, Cap-Rouge, Qué.; Mlle Thérèse Baron, directrice de l'Ecole secondaire Marie-Médiatrice, Laval-des-Rapides, Qué.; M. Jean-Marie Beauchemin, secrétaire de la Fédération des Collèges classiques, Montréal; M. Louis Bérubé, adjoint au recteur du collège Ste-Marie, Montréal; le R. P. Roger Guindon, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa; M. Richard Joly, président de l'Association d'Education du Québec, North-Hatley, Qué.; M. Lucien Lapointe, directeur de Relations extérieures, Année de la Coopération internationale, Ottawa, Ont.; M. Marcel Boulard, inspecteur général suppléant des écoles catholiques du Québec, Ministère de l'Education; M. Henri Ouellet, professeur, Québec; M. Pierre-Yves Paradis, secrétaire de la Faculté des Arts de l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke; M. André Patry, Montréal; M. Roger Ruel, directeur général adjoint des écoles normales, Ministère de l'Education de la province de Québec;

La réunion se termina par un goûter servi par Mme G. Vincent et quelques autres dames. Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'Université Laval, Québec.

Le voyage de la Liaison française de 1965 se fera en direction de l'Atlantique et coïncidera avec le Congrès de l'ACELF; aussi tenons-nous dès maintenant à préciser que les temps libres, pendant le Congrès, seront employés à des visites aux centres français du Cap Breton et de la Baie Ste-Marie.

L'aquisition du sens international suppose nécessairement la possession du sens national. C'est pourquoi nous attendons pour le congrès à Halifax une présence qui n'a jamais manquée à l'AECLF.

M. Roger Sabourin, membre de l'exécutif de l'A.E.C.F.M.

M. Roger Sabourin est né à St-Jean-Baptiste en 1930. Il fit ses études primaires et élémentaires à l'école de St-Jean-Baptiste, puis entra en 1944 au collège de St-Boniface, où il termina ses études classiques en 1952. Il entra ensuite au service de la maison Canada Packers, où pendans sept ans il occupa plusieurs fonctions. Pendant ce temps, il travailla aussi à temps partiel avec la compagnie Reliance Typewriter, dont M. Henri de Moissac était propriétaire. A la mort de ce dernier, il devint le nouveau propriétaire de l'entreprise, sous la nouvelle raison sociale Reliance Office Equipment.

En 1953, il épousait Mlle Denise Gagné, de St-Boniface, et ils sont maintenant les parents de cinq fillettes et deux garçons.

M. Sabourin est membre-fondateur de l'APM de la paroisse Ste-Marie et en fut le président pendant trois ans. Il fut aussi pendant deux ans membre du comité exécutif de la Fédération des APM du Manitoba, et il est actuellement trésorier de l'APM de la paroisse du Précieux-Sang et représentant de cette association au comité paroissial du Précieux-Sang.

Membre-fondateur de la Caisse populaire de la paroisse Ste-Marie et président pendant cinq ans, il est actuellement vice-président de la Caisse populaire du Précieux-Sang. Il est aussi, pour un troisième terme, membre du Comité de Crédit de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba.

En 1961, M. Roger Sabourin fut élu membre du Comité exécutif de l'Association d'Education et fut réélu en cette qualité lors du congrès général en 1963. Il est aussi membre du Comité de Vie française de l'Association d'Education.

Le Comité de Publicité de l'AECFM.

Précieux-Sang

Réunion de l'A.P.M.

Le mercredi 21 octobre eut lieu la réunion de l'Association de Parents et Maîtres du Précieux-Sang. Le président, M. J. Alain, prononça le mot de bienvenue et félicita les parents et maîtres d'être venus en si grand nombre.

Après les rapports des divers comités, il y eut présentation d'une bourse offerte par l'A.P.-M. à deux élèves méritants des grades supérieurs. Félicitations aux heureux gagnants, Mlle Yvonne Asselin et M. Maurice Dubreuil.

La première tranche du programme de la F.A.P.M. pour l'année 1964 fut présenté par le R. P. A. Lemoine, O.M.I., ayant comme sujet "L'intégration des jeunes dans la société".

La conférence fut donnée sous forme de "panel" où prenaient part comme lecteurs, Mmes L. Thioux et M. Hébert, ainsi que MM. R. Dupas et R. Sabourin. L'exposé du Père Lemoine soulignait l'importance de l'intégration de l'enfant dès son plus jeune âge, d'abord au foyer, à l'église, à l'école, puis dans les organisations scolaires et paroissiales; intégration ayant pour but le "bien commun" spirituel et humain.

Ayant bien compris dans sa jeunesse le sens et l'importance de l'intégration, l'enfant sera préparé et formé pour prendre sa juste place au sein d'une société adulte; l'idéal, la charité, le dévouement pour le "bien commun" seront cultivés à fond chez lui et il reconnaîtra la nécessité du "don de soi" pour le plus grand bien des autres.

Il y eut questions et discussions en groupe, auxquelles l'assemblée prit une part active.

Merci sincère au Père Lemoine pour une soirée des plus intéressantes, qui aidera à réaliser la juste place que chacun tient au milieu d'une société.

Sts-Martyrs-Canadiens

Guidisme

Le mardi soir 27 octobre, Mme Louis Aubry présidait l'assemblée des parents et amis des guides et Jeannettes, afin de former un comité protecteur. Ce comité, qui joue un peu le rôle de parrain et marraine, est très important en tant qu'appui moral et financier, prélevant des fonds à l'occasion.

Mme Armand Latreille donna un exposé clair et très intéressant sur le Jeannettisme. La fillette de 8 à 11 ans, âge égoïste, se moule dans la joie, la joie de donner, de penser à l'autre, de faire plaisir à l'Enfant-Jésus. Mme Ovila Drouin fit de même pour les Guides. La jeune fille apprend à se débrouiller. A 16 ans elle quitte le nid pour passer au stage de guide aînée.

Les élections du comité protecteur ont donné le résultat suivant: présidente, Mme Alexandre Tétrault; vice-présidente, Mme Raymond Johnson; secrétaire, Mme Roland Senez; trésorière, Mme Paul Mousseau; 1ère conseillère, Mme Laurent Legros; 2e conseiller, M. Noël Jeanson. (Bien certain que les hommes étaient invités aussi.)

M. le curé dit un mot sur la nécessité de coopération des parents vis-à-vis le mouvement. On aime voir ses enfants recevoir une bonne formation. Il faut en retour, de l'aide, de l'encouragement aux dévouées cheftaines et assistantes.

Çà et là

Sincères condoléances à la famille éprouvée lors du décès de M. Alphonse Laurin, la semaine dernière.

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques qui désirent se rendre à Aubigny, le 5 novembre prochain, pour la rencontre diocésaine, sont priées de communiquer avec Mme Victor Morin, 253-1145.

Le dimanche 25 octobre, un groupe de parents intéressés au fait français se réunissaient au sous-sol de l'église Sts-Martyrs-Canadiens pour entendre un rapport de l'exécutif intérimaire de l'Association d'Education des Canadiens français du Parc Windsor.

M. le président Maxime Desaulniers fit rapport des activités de l'exécutif depuis sa conception. Il fut très explicite que l'assemblée ne discuterait pas de politique ou de candidat.

Le comité intérimaire suggéra que le groupe devint permanent sous le nom de Cercle de l'Association d'Education des Canadiens français du Parc Windsor. L'assemblée vota à l'unanimité la recommandation. Un comité de nomination fut élu, et chargé de dresser une liste de candidats susceptibles d'occuper les postes.

La réunion fut ajournée et quelques personnes se groupaient pour parler politique et candidat.

St-Eugène

Réunion de l'A.P.M.

La première assemblée générale de l'Association de Parents et Maîtres de St-Eugène, le mercredi 21 octobre, fut des plus encourageantes grâce à la présence de 70 membres.

La réunion débuta par la prière et la lecture des minutes de la dernière assemblée de l'année dernière. Le trésorier lut ensuite le rapport financier. Puis ce fut la présentation des membres du personnel enseignant. Le président fit la lecture d'une lettre d'invitation de la F.A.P.M., au sujet de la journée d'étude à St-Charles, le 24 octobre.

Les parents se groupèrent avec les institutrices de chaque classe pour un échange très intéressant de questions, réponses, encouragements de part et d'autres, le tout accompagné d'un délicieux goûter.

La soirée se termina avec l'espoir de se retrouver tous à la prochaine réunion générale qui saura réserver d'autres moments très agréables.

Quand les citoyens éminents payaient 50 cents d'amende pour "excès de vitesse" (6 milles à l'heure)

L'ouverture du nouveau poste de police de St-Boniface nous reporte naturellement aux débuts de cette force, et le chef de police M. William Russell, a eu l'amabilité de nous laisser voir les registres de ce service d'ordre qui datent de 1881. Quelle mine d'informations pour les historiens, les sociologues, les statisticiens, voire même pour les graphologues puisque depuis 1905 on obtenait la signature des inculpés pour leurs effets personnels.

Les registres de 1881 nous révèlent le nom, le lieu de résidence, l'occupation, la religion, le sexe, l'état civil, etc. des prévenus. Quels étaient les crimes dont nos ancêtres se rendaient coupables? La nature humaine n'a pas beaucoup changé. Les boissons enivrantes en 1881 étaient sans doute plus fortes qu'aujourd'hui et moins chères et un tel était accusé d'avoir été trouvé couché sur le trottoir en état d'ivresse dans les limites de la ville et était condamné à 50c d'amende et $2.00 de frais de cour; tel autre était trouvé coupable de vagabondage dans le bois, avec une femme, à 11 heures du soir, condamné à 50c d'amende et $1.50 de frais; et le croiriez-vous, il y avait même des gens qui étaient arrêtés pour excès de vitesse. Les registres nous révèlent que deux individus bien connus alors étaient arrêtés pour avoir conduit leurs chevaux à plus de six milles à l'heure. Ils étaient condamnés à 50c d'amende plus les frais ou 24 heures de prison par T.-A. Bernier.

Une dame de la rue DesMeurons se plaignait qu'elle s'était fait voler une image de "Mary, Queen of Scotland, going to be beheaded", faite à la peinture et d'une valeur de $150. Elle l'avait laissée dans la cour mardi soir, pensant qu'il y avait des punaises dans le cadre et le lendemain matin elle a été pour la chercher, mais en vain. Le policier rapportait qu'il a été voir les lieux et a trouvé des traces de pieds d'enfants qui l'ont conduit chez le voisin. Les enfants étaient seuls à la maison et "j'ai vu le cadre accroché sur le "murre"; deux petites filles âgées de 10 et 12 ans m'ont dit qu'elles l'avaient trouvé dans la ruelle et l'avaient apporté à la maison."

Cheval épouvanté

En 1912, le policier Irénée Langevin rapporte que le cheval de l'abbé Portelance a eu peur d'un char électrique sur la rue Provencher et est parti en peur dans la cour du couvent à l'angle des rues DesMeurons et Provencher (où est le Juniorat). "Je suis allé l'atteler de nouveau, dit-il, et je l'ai conduit moi-même jusqu'à la rue St-Jean-Baptiste. L'ayant remis à celui qui conduisait la voiture, le cheval prit de nouveau l'épouvante en direction nord sur la rue St-Jean-Baptiste; le cheval avait du sang aux deux pattes de derrière."

Un autre se plaint de s'être fait voler du bois ainsi que deux lapins.

Une demoiselle de la rue St-Jean-Baptiste, en 1912, se plaint qu'un homme court après les petites filles dans le bois au bout de la rue St-Jean-Baptiste, après la classe. Sa description, 5 pieds 7 pouces, overall bleu, "capeau" jaune doublé en mouton, casquette noir. (On ne sait s'il court encore.)

Le policier J.-B. Laurence rapporte qu'un tel avait fermé sa salle de "pool" à 4 h. du matin et qu'on y jouait aux dés.

Au printemps, l'un des crimes qu'on relève le plus souvent est de déposer sur la glace de la rivière Rouge des matières putrides et infectes; l'amende était généralement de 25c et 50c plus les frais de cour.

Les chefs de police

En 1881, J.-B. Joyal était le chef et toute la police. Nous relevons ensuite les noms de MM. Forcier, Bissonette et L. Lafranchise, lequel était chef en 1885. En 1905, nous y voyons les noms de C. Bernier, Liguorie Gagné, Jos. Soucy, G. Rémillard et Ulric Lambert; en 1904, Léo Marcil, Jos. Marion, F. Chittick et V. Faille.

La magistrature

Parmi ceux qui ont siégé sur le banc soit comme magistrat, soit comme maire et juge de paix ex-officio, nous relevons les noms de MM. A.-A.-C. LaRivière, Joseph Lecomte, J.-Ernest Cyr, James E. Prendergast, T.-A. Bernier, Jos. Turenne, Henri Royal, Albert Dubuc. M. le magistrat Henri Lacerte, qui, depuis au-delà de 40 ans, préside avec grande distinction et joint à une grande connaisance de la loi, une charité bien compatissante envers ceux qui se présentent devant le tribunal; le magistrat Lacerte est aussi juge de la cour juvénile ainsi que de la cour familiale.

Vaches et hygiène

Dans les débuts, la police s'occupait aussi de l'enclos, et nous voyons qu'au mois de juillet 1885, le chef de police Louis Lafranchise rapporte qu'une vache noire avait été trouvée rue Taché; une autre vache rouge, rue Dumoulin, une vache crème, rue Aubert, etc.; les amendes variaient de 50c à $1.00.

La police veillait aussi à la santé publique, et en 1887 on remarque les recettes suivantes: pour enterrer un cochon, 25c; trois chiens, 75c; deux chats, 50c, et un tas de poissons, 25c.

Locaux

Les locaux qu'occupe actuellement le corps de police ont été organisés pour une force constabulaire de six hommes. Aujourd'hui, on compte 45 employés de la commission de police; il va sans dire que les locaux ne suffisent plus depuis longtemps et que les cellules pour prisonniers n'ont pas la réputation d'être la Royal Alexandra parmi les prisons du Canada, d'après ceux qui ont joui de notre hospitalité.

Hommes et équipement

La distribution de la force constabulaire est comme suit: un chef de police, un chef adjoint, M. Frank Muller, un inspecteur, un inspecteur de détective, quatre sergents (uniformes), un sergent de police, un sergent de détective, trois détectives, 26 constables, deux cadets, un greffier de la cour et juge de paix, M. Bauer, et son assistante, Mlle Adrienne Gauthier, qui a la distinction d'être une des rares juges de paix féminins dans la province; Mlle Gauthier s'ocupe aussi des bureaux avec deux sténographes, Mlles Marion et St-Amant. Le chef dispose aussi de quatre automobiles (cruiser cars), trois motocyclettes, un char utilitaire et un bateau; tous sont équipés de système de communications.

Maintenant, à l'école

Les nouveaux locaux permettront au chef de parfaire l'éducation des nouveaux policiers puisqu'il aura des salles pour conférence, salle de tir, laboratoire photographique et chimique, etc. L'entrée des automobiles sera facilitée par un signal donné dans la voiture qui déclenchera un mécanisme qui ouvrira les portes du garage; la prison est à côté du garage et permettra aux policiers de procéder à un interrogatoire et à l'incarcération des sujets sans avoir à passer par les bureaux.

Cour de comté

Le nouvel édifice abritera aussi la cour de comté de St-Boniface, et M. Emile Savoie, le greffier, a bien voulu me livrer quelques notes au sujet de celle-ci.

C'est M. le juge Louis-Arthur Prud'homme qui fut le premier juge de la cour de comté de St-Boniface, nommé en 1885, juge de la division centrale du district électoral de l'est; il devenait juge de la cour testamentaire de St-Boniface en 1908. Prenant sa retraite en 1925, il décédait le 1er mars 1941.

Son successeur fut Joseph-Louis-Philippe Roy, qui était nommé le 11 février 1925, résignait ses fonctions en janvier 1950.

Le juge Alexandre Bernier lui succédait en 1950 et occupait ces fonctions jusqu'à sa mort en 1961.

La cour est présidée actuellement par M. le juge Léon-H. Bénard, qui était nommé le 13 juin 1961, et c'est avec une grande courtoisie et aussi avec beaucoup de sympathie que le juge Bénard dispense la justice à ceux qui comparaissent devant lui; les greffiers de la cour de comté ont été MM. Jules Turenne, Ernest Gagnon, Mlle Alice Prendergast et M. Emile-J. Savoie, qui, avec l'aide du sous-greffier, M. Gilbert Vrignon, et du commis Robert Glasson, s'occupe avec compétence et distinction des affaires de la cour de comté et de la cour testamentaire.

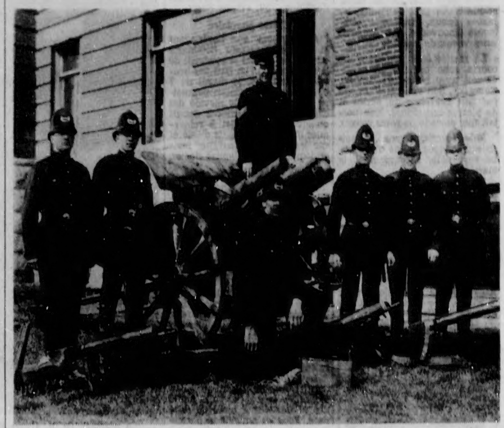
Parmi les huissiers, nous relevons les noms de MM. Louis Léveillé, Bourgeault, Frank Lavoie, M. Richard, Octave Supeene, Alfred Despatis, Siméon Garet, G. Forest, Lewis-J. Lavack et Rosario Gauthier.

La cour a occupé des locaux à l'Hôtel de ville, ensuite rue Kenny et Eugénie et nous est revenue cette année dans le nouvel édifice, 227, avenue Provencher.

Henri LANE.



Il y a un peu plus de 50 ans cette poignée d'officiers occupaient le même sous-sol de l'Hôtel de Ville que viennent de quitter leurs 40 successeurs d'aujourd'hui. Après tout c'est l'ère spatiale.



Sept nationalités étaient représentées dans le corps policier de St-Boniface en 1922, à la fin de la première grande guerre. Sur cette photo les constables entourent un des canons qui embellissaient les parterres de l'hôtel de ville. On y reconnait Georges Rougeau (Canadien français), Octave Supeene (Belge), A. Murphy (Irlandais), Sergent Verne (Italien, tué en devoir), Joseph Baudry (Français), R. Swanson (Islandais) et Jos. McDougall (Ecossais).



M. le maire J.-P. Guay et le constable en chef W. C. Russell jettent un dernier coup d'oeil sur le nouvel édifice de l'ordre publique qui sera ouvert officiellement à St-Boniface, le vendredi 30 octobre. Cette photo fait voir la salle des audiences de la cour de police, salle sans fenêtres, éclairée par une lucarne en forme de pyramide aplatie. L'édifice qui héberge gendarmes et juges (ainsi que prisonniers) a coûté $375,000, sans donner lieu à une hausse de taxes. Il suit l'unité sanitaire et prépare la voie à un nouvel hôtel de ville. (Photo Tribune)

M. Thomas Gagnon fut chef de police à St-Boniface de septembre 1921 à 1929, et il fut aussi chef des pompiers pendant des années. Il est décédé le 2 juin 1943 à 58 ans. Plusieurs citoyens de la ville-cathédrale gardent d'agréables souvenirs de ce "chef" très lourd de corps (son poids réel était un secret de polichinelle!) mais d'esprit subtil fait de justice alléchante et de dévouement rapide.



Ci-dessus l'on voit tous les membres de la commission et du département des policiers de la ville de St-Boniface. Première rangée, de gauche à droite: commissaire H. Huppé, magistrat H. Lacerte, commissaire R. Trudeau, greffier de la cour C. Bauer, inspecteur M. McKall, chef constable W. Russell, S. H. le maire J.-P. Guay, aussi commissaire, chef constable adjoint F. A. Muller, détective inspecteur E. V. Nordal, commissaires W. F. McDonald et G. Guilbault et procureur de la couronne E. J. Thomas. Deuxième rangée: sergents J. W. Finlayson et J. Miterek, détective constable D. Touchette, détective E. Miller, Mlles D. Marion, D. Pierson et A. Gauthier, détective R. C. Bird, sergent détective J. Mikalchuk, sergents G. Clovelle et G. Hagglund. Troisième rangée: constables B. Garson, E. Marion, G. St-Germain, W. Donaldson, W. Last, K. Ankrom, L. Lofvendahl, H. Comte, A. Green, G. Evans, T. Chliboyko et W. Rudnick. Quatrième rangée: sergent J. Hand, constables W. Wyatt, J. Templeman, E. Jamault, L. Lacroix, R. Gariépy, G. Bradley, W. Derkch, F. Provençal, A. Amos, J. Callan, G Dufault, A. Smyth, R. Thompson et G. Dopson.

Deuxième étape du plan qui dotera St-Boniface d'un centre civique digne de son passé et son avenir

L'ouverture officielle de l'édifice hébergeant le poste de police et la cour de comté à St-Boniface marque la deuxième étape d'un plan qui dotera la cité cathédrale d'un centre civique digne de son histoire et de son avenir.

Le nouvel édifice se situe en effet dans un cadre architectural dont l'édifice de l'unité sanitaire en fut la première réalisation et dont l'aboutissement rêvé serait un nouvel hôtel de ville. Ce plan compréhensif explique justement certaines particularités du nouvel édifice qui doit s'harmoniser avec le premier et le troisième de ces projets, tout en manifestant une individualité distinctive, qui proclame ses propres fonctions.

Hommage aux pères

Avant de faire ressortir ces particularités, il convient de rendre hommage aux pères de la cité. Ils ont conçu l'idée d'une grande place civique, ils ont tenu courageusement à en embellir le centre historique de la ville, et ils y ont consacré l'espace sans lequel de telles institutions ne contribuent pas comme il convient à la fierté communautaire. Comme les bâtiments religieux, les bâtiments civiques manifestent la foi et l'énergie des citoyens, ils parlent au spectateur de vitalité ou de décadence, de croissance ou de déclin. Ils sont autant de signes de l'état d'âme de la collectivité.

L'édifice qui abritera le poste de police et les cours de comté et de la police reprend la blanche sobriété de l'unité sanitaire, qui occupe le coin sud-est du terrain civique. Mais la porte principale plus embellie, les structures au-dessus de l'entrée principale, les dômes qui éclairent les salles de justice, les châssis plus élaborés donnent un caractère moins "stérile" et plus souple au nouvel édifice. Faisant face à cette deuxième construction, l'unité sanitaire étant à droite au premier plan, on remarque cependant comment le bloc des cellules fait la transition d'un style à l'autre, par sa sévérité et par sa hauteur moyenne. Les vingt-et-une étroites ouvertures verticales, presque au niveau du toit, soulignent bien que cette beauté architecturale cache un but bien pratique, celui de rendre la vie moins agréable aux citoyens qui ne respectent pas la loi. Mais ce bloc moins élevé et moins élégant que la partie principale du nouvel édifice suggère qu'elle est au service d'un bien supérieur, la justice.

Le trottoir qui déroule de l'avenue Provencher à la porte principale est un peu nu aujourd'hui, mais bientôt des arbrisseaux en adouciront les contours.

On sent tout de même l'absence de quelque chose, et c'est précisément vers l'extrémité ouest de la pelouse que l'oeil cherche les masses pour contre-balancer l'unité sanitaire et remplir le cadre des deux structures actuelles. Ce sera, un jour, l'hôtel de ville. En attendant, il existe une tension entre les blocs en présence.

Vu de l'avenue Provencher (en ligne avec le trottoir d'accès), le grand hall d'entrée domine la "place" et relie les divers éléments de la bâtisse. Symbole de la stabilité et de la protection, le mur massif du hall d'entrée s'élève comme un bouclier.

A l'extrême gauche, à l'ouest du hall d'entrée, on voit la cour de comté. Cette section qui fonctionne indépendamment du poste de police est donc exprimée comme un élément distinct, bien qu'elle soit étroitement reliée au hall d'entrée et à l'ensemble de la bâtisse.

La cour de comté a une salle d'audience qui est exprimée à l'extérieur par un toit pyramidal couronné d'une coupole vitrée. Cette coupole, en plus d'illuminer la salle, sert à accentuer l'emplacement de la Bible. La Bible est déposée sur un socle au centre de l'espace; le geste du serment prend ici une importance majeure.



M. Joseph-Henri Baudry fut chef de police de 1930 à 1960. C'est le chef actuel qui lui succéda. M. William Russell est au service du département de police depuis 1927. M. Baudry fut par la suite échevin de la ville de St-Boniface de 1961 à 1963.

Le bureau du juge est relié à la salle d'audience. On peut remarquer ce bureau par ses quatre fenêtres ouvrant au sud sur la grande place.

Les bureaux d'administration sont à l'ouest de la salle d'audience et reliés directement à celle-ci.

Une entrée à l'ouest donne un accès direct à la cour de comté et permet un lien entre le futur terrain de stationnement (lorsque le poste des pompiers sera enlevé) et le hall d'entrée.

La partie nord de la cour de comté soutient le bureau du bailli, les salles d'avocats, salles des témoins et salles de toilettes.

A l'est de l'entrée

La section du poste de police est à l'est du hall d'entrée, et elle comprend la salle d'audience de la cour du magistrat, au centre, le bureau du chef au coin sud-est, le bureau du chef adjoint au coin nord-est, les bureaux du magistrat, du défenseur de la couronne, du greffier, ainsi que les bureaux des détectives. Les bureaux d'administration et d'information encerclent la salle d'audience de la cour du magistrat, lui donnant ainsi l'importance qui lui est due. La cour du magistrat possède aussi une coupole vitrée pyramidale.

Il est bon de noter que les deux cours sont coordonnées sur des axes majeurs (cour du magistrat) et mineurs (cour de comté), leur donnant ainsi une importance relative à leurs fonctions dans cette bâtisse.

La prison, par sa fonction et sa structure, devait être complètement séparée de la bâtisse et prendre une forme appropriée. La prison peut détenir 28 prisonniers. Elle est directement reliée aux salles d'interrogation, au laboratoire criminologique et au sous-sol.

Les salles de séjour pour les constables, la salle d'activités, la salle de tir et l'entrepôt d'objets volés, ainsi que la chaufferie, sont au sous-sol. Le tout comprend, en plus, un garage pour six voitures, quatre motos, avec des portes contrôlées par la radio. Les rampes d'accès sont chauffées au moyen de l'électricité et assure un accès en tout temps.

Le poste de police et la cour de comté ont été construits pour un coût total d'environ $375,000 et ont pu être réalisés en puisant dans les fonds de réserve, sans augmentation de taxes pour les citoyens de St-Boniface.

Double anniversaire de mariage célébré à La Broquerie, le 24 octobre

LA BROQUERIE — Le 24 octobre, un double jubilé avait lieu alors que MM. et Mmes Eloi et Paul-Emile Gagnon célébraient leurs 35e anniversaires de mariages qui avaient été bénits le 23 octobre 1929. Une messe d'Action de grâces fut célébrée par M. l'abbé Ubald Lafond, curé, assisté au choeur par M. Henri Turenne, aîné des petits-fils de M. et Mme Paul-Emile Gagnon, et Yves Lord, aîné des petits-fils de M. et Mme Eloi Gagnon. Mme Jean-Emile Bohémier et sa fille, Jeannette, exécutèrent de beaux cantiques tandis que Mme Narcisse Fournier accompagnait à l'orgue.

Une réception eut lieu à l'hôtel de La Broquerie. On sait que l'hôtesse de l'hôtel est la fille de M. et Mme P.-E. Gagnon. M. Edgar Freynet était maître de cérémonies.

Au cours de la soirée, une foule de parents et amis se réunirent à l'aréna pour présenter aux jubilaires leurs félicitations et leurs voeux. Les 16 enfants des deux couples étaient présents, excepté une fille de M. et Eloi Gagnon, la Rév. Sr Evelyne Gagnon, S.G.M., missionnaire à Fort McMurray, et un fils de M. et Mme P.-E. Gagnon, Roland, qui joue dans la Ligue Junior de hockey de la Saskatchewan, faisant partie de l'équipe de Flin Flon.

Quatre générations étaient représentées à cette belle fête. M. et Mme Joseph Fabas, parents de Mme Eloi Gagnon, née Mary Fabas, sa tante, Mme F. Dufresne, M. et Mme Joseph Larivière, oncle et tante de Mme Paul-Emile Gagnon, née Rosanna Larivière.

Parmi les invités on remarquait encore les frères et soeurs, cousins et amis de La Broquerie, St-Pierre, St-Malo, St-Boniface, Kenora, etc., particulièrement M. et Mme R. Fibeger, de Floride, des cousins et plusieurs des 46 petits-enfants des deux heureux couples.

Durant la soirée, une adresse fut présentée par M. Yves Lord. Des messages de félicitations furent aussi envoyés par la Rév. Sr Evelyne Gagnon, S.G.M., et MM. les abbés Gauvin, de Québec, trois cousins des jubilaires.

Souper paroissial

N'oubliez pas le souper paroissial le dimanche 1er novembre, de 4 h. à 8 h. p.m. Bienvenue à tous.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

29-962-33C.

St-Jean-Baptiste

Souper paroissial

Enfin après des semaines de préparation de la part des organisatrices le souper est chose du passé. Grâce à la bonne organisation et à la généreuse collaboration de tous les paroissiens ce fut un franc succès: 680 repas furent servis, et les dames organisatrices reçurent des félicitations pour la qualité des mets et la dextérité du service. Mme Albert Gariépy fut l'heureuse gagnante du couvre-lit que les dames firent tirer à la loterie.

Les organisatrices désirent remercier cordialement tous et chacun pour leur aide précieuse et leur présence au souper, surtout les nombreuses personnes venues de Bruxelles, Ste-Agathe, Otterburne, Aubigny, Ste-Elisabeth, Letellier, St-Joseph et même de St-Boniface.

Saint-Labre

Naissance

Patricia-Marie, fille d'Adélard Tourond et de Denise Grenier, née à l'hôpital général St-Boniface le 20 septembre. Parrain et marraine, Mme Alphonse Grenier et M. Rosaire Grenier, grand-mère et oncle de l'enfant.

Partie de cartes

La première d'une série de parties de cartes, organisée par le groupe nord de la paroisse, fut une réussite quoique l'assistance était peu nombreuse. Les recettes furent de $120. Merci aux généreux donateurs et à ceux qui y ont participé.

Départ

C'est avec regret que les paroissiens ont vu partir deux paroissiennes, Mme Benoit Gisiger et sa fille, Marguerite, qui sont allées demeurer à St-Boniface. Tous espèrent les voir revenir souvent dans la paroisse. Les meilleurs voeux des paroissiens les accompagnent.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Alexandre Gosselin, qui a été patiente à l'hôpital de Ste-Anne pendant trois semaines.

Va-et-vient

Mme Marguerite Guilminot, accompagnée de M. et Mme Louis Carrière, de St-Boniface, ont rendu visite à leurs parents et amis, le samedi 24 octobre.

M. et Mme Wilfrid Carrière ont rendu visite à M. et Mme Louis Yvon.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à M. Hervé Grandbois, qui subissait une petite opération à l'hôpital local, lundi dernier.

Mlle Doreen et M. Léonard Casavant, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs parents durant la dernière fin de semaine.

MM. et Mmes Laurent et Gilbert Pinette et leurs familles, de Dryden, Ont., ont passé la dernière fin de semaine du 23 octobre chez M. et Mme André Pinette et autres parents.

M. et Mme Jean Pinette, accompagnés de M. et Mme Félix Pinette et de Mme Austin Tucker, de Ste-Rose, se sont rendus à Dunrea le dimanche 25 octobre, rendre visite à M. l'abbé C. Vachon et à Mlle Langlois.

M. et Mme George Vandenbosch se sont rendus à St-Lazare, lundi dernier, pour reconduire M. et Mme J. Labelle, qui passèrent une couple de jours chez M. et Mme D. Laferrière et partirent ensuite pour Uranium City, Sask., où M. Labelle sera employé. Souhaits de bonne chance à M. et Mme Labelle et leur famille.

N'oubliez pas qu'il y aura un bingo à la salle au sous-sol de l'église, le dimanche 8 novembre, à 8 h. p.m.

Souper paroissial

Le souper paroissial du dimanche 18 octobre fut très bien réussi. Un gros merci à toutes les bonnes personnes qui sont venues de près et de loin. Il y en avait même de la Belgique, ainsi que de Dauphin, Somerset, McCreary, Kelwood, Laurier, Ste-Rose, Methley, Ebb & Flow, Ochre River, Kergwenan, etc.

Voici les noms des gagnants à la loterie: le couvre-lit alla à Mme Léon Pineau, le tapis à Mme René Maguet, le service de vaisselle à Mme G. Verhaeghe, l'ensemble de salle de bain à Mme L. Grandbois, le panier donné par Mme Jos. Corbel, au jeune Eddy Fitzmaurice, l'assiette à gâteau à M. C. Vande-Spiegle, de Somerset, le fer à repasser à Mme Adèle Desjardins, et l'ensemble de serviettes à Mme André Pinette.

Le prix d'entrée alla à Mme Georges Verhaeghe. Il y eut aussi plusieurs chanceux au bingo et à la roue de fortune. On rapporte que 485 repas furent servis et les recettes furent de $757.81.

Etaient en visite chez M. et Mme André Pinette, le dimanche 25 octobre dernier, M. et Mme Maurice Delaurier et leur famille, de Dauphin, M. et Mme Lévi Pinette, de Ste-Rose, et M. et Mme Léon Verhaeghe, de Winnipeg.

M. et Mme L. Finney, accompagnés de Mme Zoé Cayer, de Ste-Rose, et de M. et Mme René Maguet, de Kergwenan, se rendaient à Polonia, dimanche dernier, pour une tournée.

MM. E. et René Denis, de Rivers, ainsi que M. N. L'Heureux et son fils, Gilbert, de Carman, étaient parmi leurs parents pour la dernière fin de semaine.

M. et Mme Ivan Brook sont en visite chez M. et Mme J. Brook.

M. et Mme Cyril Petillion, de Lethbridge, Alta, ont visité leur nombreuse parenté du 10 au 16 octobre.

Mme René Pinette et ses trois jeunes enfants, de Winnipeg, visitaient leur mère et grand-mère, à Ste-Rose, et autre parenté à Ste-Amélie.

M. Albert Verhaeghe a passé quelques jours à Winnipeg, récemment, pour affaires.

Chevaliers de l'Autel

La réunion du mois des Chevaliers de l'Autel eut lieu le dimanche 25 octobre à 2 h. p.m., au rez-de-chaussée de l'église.

Les jeunes suivants ont été réélus à l'unanimité: Arthur Gagnon, grand chevalier, Emile Corbel, secrétaire, Terry Vandenbosch, trésorier, et René Gagnon, responsable de la vente du "Sunday Herald".

Un comité spécial responsable de la partie récréative des assemblées fut également choisi. Les membres de ce comité sont Gérald Corbel, Terry Vandenbosch, Ronald Vandenbosch et René Gagnon.

A la demande du grand chevalier, Danny Denys et Robert Leperre ont donné un compte rendu détaillé et très intéressant de leur tournée éducative à Winnipeg. De nouveau, cette année, les Chevaliers de l'Autel ont entrepris la vente de cartes de Noël.

La réunion s'est terminée par une brève allocution de M. le curé, suivie de la prière du Chevalier.



Jean-Guy Roy — Roland Mahé

Jean-Guy Roy et Roland Mahé sont les deux metteurs en scène de la Soirée Félix Leclerc que le Cercle Molière présente à l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface, les 29 et 30 octobre. C'est aussi un adieu au Manitoba pour Jean-Guy Roy qui partira prochainement pour entreprendre des études à l'Ecole Nationale du Théâtre à Montréal.

M. et Mme Louis Guillou, d'Aubigny, fêtent leurs 25 années de mariage

AUBIGNY — Le samedi 24 octobre, M. et Mme Louis Guillou fêtaient 25 années de mariage. A 4 h. p.m., M. l'abbé R. Nadeau, curé, assisté des servants, Aurèle et Lionel Robert, célébrait une messe à leurs intentions. Après un souper avec leur famille, les jubilaires se rendirent à la salle paroissiale où parents et amis étaient réunis pour les applaudir.

Le maître de cérémonies, M. Jean Fontaine, félicita les héros, après quoi il demanda à Laurette de lire l'adresse préparée pour l'occasion. Diane présenta ensuite un bouquet à sa maman, sous les regards bienveillants des deux grands frères, Gérald et Paul, ce dernier accompagné de son épouse, Lorraine.

On demanda ensuite à M. le curé de dire quelques mots, ce qu'il s'empressa de faire car c'était là une occasion de féliciter ses deux paroissiens et de rappeler à tous, les nombreux services rendus à Aubigny par M. et Mme Guillou, membres de plusieurs organisations paroissiales.

Enfin ces derniers eux-mêmes exprimèrent leur joie de rencontrer un si grand nombre de parents et amis. Une belle musique permit à tous de s'amuser gaiement et, comme d'habitude, un délicieux goûter fut servi.

Notons ici que les parents des jubilaires, MM. et Mmes T. Marcoux et F. Guillou ont fêté 50 années de mariage il y a déjà quelque temps et ils s'unissent pour espérer qu'après un autre 25 ans de santé et de bonheur, leurs enfants, les élus de cette fête, en fassent autant.

Réunion de l'A.P.M.

Le jeudi 15 octobre avait lieu à l'école la première réunion de l'Association de Parents et Maîtres pour l'année 1964-65. Après la prière d'usage, les élèves des 1ère, 2e et 3e années, sous l'habile direction de leur institutrice, la Rév. Sr André-Pauline, présentèrent un petit programme récréatif très intéressant.

On procéda ensuite à l'élection du nouvel exécutif. Furent élus: président, M. James Ritchot; vice-président, M. F. Palud; secrétaire, Mme F. Palud; trésorière, Mme F. Chartier; conseillères, Mmes L. Saurette et A. Clément. Après quelques remarques du président, le tout se termina par un goûter.

Naissance

M. et Mme William Bell sont heureux d'annoncer la naissance de leur deuxième fils, Timothy John, né le 17 octobre et baptisé le 24. Parrain et marraine, David Bell et Henriette Combot, frère et cousine de l'enfant.

Çà et là

Mme A. Durault, de Wolseley, et Mme O'Shaughnessey, de Regina, Sask., qui s'étaient rendues à St-Norbert pour assister aux funérailles de Mme Bernadette Ritchot, profitèrent de leur séjour au Manitoba pour se rendre chez leurs neveu et nièce, M. et Mme Jean-M. Ritchot. A cette occasion, les familles Ritchot se réunissaient pour rendre visite à leurs tantes, qu'elles n'avaient pas vues depuis 11 ans.



Mme Maurice Lussier (Florence Gaboury) naquit à Bruxelles, Man., en 1927. Après avoir fréquenté l'école St-Gérard, à Swan Lake, pendant dix ans, elle reçut son diplôme de l'école Ste-Marie, à Bruxelles, dirigée par les Ursulines. En 1946 elle fréquenta l'Institut pédagogique et enseigna en l'année 1947-48 dans une école ukrainienne, à Fort River, au nord du Manitoba.

Elle unissait sa destinée à celle de M. Maurice Lussier le 16 octobre 1948 et, en 1958, retourna à l'enseignement, comme substitut, dans la Division Montagne. En 1960 Mme Lussier suivit un cours de "tenue des livres" à l'école de Mariapolis dans le but de devenir assistante à la Caisse populaire de Mariapolis. Elle fut assistante-gérante de cette caisse pendant deux ans et, en 1964, devint secrétaire de la Centrale des Caisses du Manitoba.

Mme Lussier aimerait demeurer au service de la Centrale pendant de nombreuses années parce que, en plus de s'y plaire, elle croit que c'est là le meilleur moyen pour elle d'aider à l'épanouissement des Caisses populaires du Manitoba.

M. et Mme Lussier, qui célébraient leur 16e anniversaire de mariage le 16 octobre dernier, sont les heureux parents de quatre enfants.

La Centrale des Caisses du Manitoba et le Conseil de la Coopération souhaitent bonne chance à Mme Lussier dans sa nouvelle fonction.

Ste-Agathe

Départ

M. Joséphat Dorge partait le 19 octobre passer l'hiver en Californie chez ses gendre et fille, M. et Mme Rolland Rajotte (Marie).

Journée du souvenir

Les Vétérans de Ste-Agathe, Unité 304, organisent encore cette année, une fête appropriée pour la journée du souvenir, le 11 novembre. Le programme sera publié la semaine prochaine.

Réunion de l'A.P.M.

Le mardi soir 20 octobre, l'Association de Parents et Maîtres se réunissait pour la première fois de la nouvelle année scolaire. L'assemblée débuta par la prière de l'Association. M. le président Hector Bahuaud souhaita la bienvenue aux nombreux assistants. Les minutes de la dernière réunion et le rapport financier furent donnés par Mmes Thérèse Dorge et Emmanuel Lemoine, secrétaire et trésorière.

On procéda ensuite aux élections. M. Lucien St-Vincent fut nommé président. MM. J.-R. Doiron, du Sacré-Coeur de Winnipeg, professeur au collège de St-Boniface, homme intéressé à l'éducation à l'école de Ste-Agathe, du fait que sa fille en fait partie, accepta d'être scrutateur avec M. Albert Lécuyer et Mme Albert Péloquin. MM. Hector Bahuaud et Benoit Saurette furent réélus, par acclamation, président et premier vice-président. M. Jean-Léon Ouimet fut élu deuxième vice-président, Mme Marius Lemoine, secrétaire, et Mme René Pilon, trésorière.

La Rév. Sr Paul-de-la-Croix remercia les secrétaire et trésorière, Mmes T. Dorge et E. Lemoine, sorties de charge, pour leur dévouement à la cause. L'assemblée seconda par ses applaudissements.

Le Conseil étudiant, composé de Léo Robert et Norman Beaudry, président et vice-président, Claudette Meilleur, Rachel Catelier, Lauraine Dorge et Marguerite Nolette, vint exposer à l'Association certaines revendications jugées importantes.

Services d'autobus

Marguerite Nolette se fit pressante dans son plaidoyer pour obtenir que les autobus scolaires soient à leur disposition pour les déplacements nécessaires à toutes les activités ultra-scolaires, éducationnelles ou sportives. Ceci donna lieu à une discussion chaude et animée.

Soeur principale et M. le professeur St-Vincent appuyèrent fortement Mlle Nolette en faisant valoir tous les avantages du transport en commun sous surveillance plutôt que dans des automobiles privées. Tout le monde paraissait bien d'accord mais on expliqua que la loi des assurances des autobus crée des difficultés d'application qu'on s'efforcera en autant que possible à aplanir.

Lauraine Dorge fit un exposé du désir des étudiants de posséder à l'école une machine dispensatrice de liqueur douce, les plans formés pour l'obtenir et les conditions. M. le professeur Delaquis appuya la requête. On en discuta. M. l'abbé A. Couture, curé, donna son opinion peu favorable. Ce fut passé au vote et refusé.

Léo Robert, à son tour et au nom de ses camarades de 15 ans et plus, revendiqua la permission de pouvoir fumer après le dîner et à 4 h. dans le patio de l'Institut. On pesa le pour et le contre pour en arriver à la conclusion que la permission serait accordée, si demandée par les parents. En cas d'infraction aux règlements, les jeunes garçons seraient convoqués auprès de la Rév. Sr Paul pour être jugés du degré de manquement et ils devraient se mettre d'accord sur la sanction à appliquer.

L'assemblée se termina par la prière récitée par M. le curé et les petits entretiens particuliers autour de la tasse de café et des beignets succulents.

PROCLAMATION

La production des pommes au Canada est devenue une partie importante de notre économie agricole. Grâce à des procédés techniques, les pommes fraîches sont à la disposition de la majorité de notre population pendant toute l'année — et je sais par expérience que leur qualité ne laisse rien à désirer.

Toutefois, dans notre pays, nous consommons moins de pommes par personne que dans les autres pays dont le niveau de vie est comparable au nôtre.

Afin d'aider à améliorer cette situation en rappelant aux Canadiens que les pommes canadiennes sont savoureuses et nourrissantes, notre industrie de la pomme a désigné le mois de novembre comme "Le mois de la pomme au Canada". Je suis heureux d'appuyer les efforts de l'industrie en vue de favoriser une plus grande consommation de pommes.

Lester B. PEARSON.

Ottawa
1964

PROVINCE DU MANITOBA

Avis du Département du trésorier

Fermiers, Municipalités et Hôpitaux

Selon un amendement au règlement se rapportant à la taxe de carburants devenu effectif le 19 octobre 1964, une taxe de 1c du gallon concernant tout carburant violet (principalement utilisé pour diesel ou fournaise à l'huile) est maintenant payable.

Cependant, des dispositions nécessaires ont été prises afin d'assurer le remboursement de la taxe de 1c aux personnes qui ont payé cette taxe et dont le carburant a servi aux fins suivantes:

1. Opérations de machines agricoles, autres que les véhicules motorisés, pour travaux d'agriculture sur la ferme.
2. Opérations d'appareils contre le feu ou installation d'éclairage, si l'usager est un conseil municipal.
3. Opérations de machines à l'usage d'un hôpital.

Toute personne qualifiée pour le remboursement doit obtenir un permis. On peut obtenir des formules de demande pour permis, ou pour toute autre information, à:

Département du trésorier provincial,
Division de Taxation,
408-1181, avenue Portage,
Winnipeg 10, Manitoba.

Tout acheteur ayant l'intention de solliciter un remboursement doit, au moment de l'achat, indiquer au vendeur le numéro de son permis et l'usage qu'il fera du carburant violet. Les vendeurs devront inscrire ces détails sur chaque facture.

Les formules dont se servent les teneurs de permis pour demande de remboursement peuvent être obtenues des vendeurs locaux. Ces formules seront distribuées aux vendeurs dans un avenir rapproché.

Cet avis s'applique seulement au carburant violet. Il n'y a pas de taxe provinciale sur l'essence violette.

Ste-Rose-du-Lac

Chevaliers de Colomb

Le lundi 19 octobre avait lieu la réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb du Conseil de Ste-Rose-du-Lac. Environ 40 Chevaliers étaient présents.

Ils décidèrent d'organiser l'éducation physique pour les élèves de l'école secondaire avec M. Albert Normandeau en charge des garçons, tandis que Mlle Gilberte Beaudin s'occuperait des filles. Ils achèteront le matériel nécessaire sous peu. On s'occupera, comme par le passé, du ballon panier pour les jeunes garçons des 4e à 8e années.

On nomma les présidents des six commissions, à savoir: activités catholiques, M. Georges Monteyne; activités du Conseil, M. Albert Fontaine; activités fraternelles, M. Joseph Werbiski; enregistrement des membres, M. Roman Kaminski; relations extérieures, le R. P. F. Turgeon et activités pour la jeunesse, M. Justin Bourbonnière.

Le R. P. J. Alarie, O.M.I., aumônier, adressa la parole demandant aux Chevaliers de participer davantage à l'apostolat du laïcat.

Séance de travail

Le samedi 24 octobre, 35 filles de l'école secondaire suivaient une séance de travail organisée par le R. P. Turgeon, vicaire, et M. l'abbé André Gervais, curé de Ste-Amélie. Trois institutrices de l'école secondaire prêtèrent leur service en dirigeant et en participant aux discussions. Toutes apprécièrent cette première rencontre et espèrent qu'il y en aura d'autres.

Concours oratoire

Le vendredi 23 octobre avait lieu un concours oratoire à l'école secondaire. Les quatre concurrentes avaient gagné dans leur classe respective, la semaine précédente.

Lorraine Lecomte, de la 11e année, entretint l'auditoire sur le mur de Berlin, Wanda Brandson, de la 10e année, parla d'un problème canadien, le drapeau; Aurélie Houde exposa le problème de la discrimination raciale entre Blancs et Noirs, et Geneviève Lueke, de la 12e année, présenta le problème des adolescents.

Les trois juges, le R. P. Turgeon, la Rév. Sr Yvonne et M. Albert Fontaine, après d'assez longues délibérations, accordèrent la palme à Geneviève Lueke. Pendant ces délibérations, M. Arthur Gagnon donna un compte rendu de son voyage au seminar des Nations unies à Winnipeg, au mois d'août dernier.

La Municipalité Rurale de Taché

Avis aux électeurs des Districts Scolaires d'Ile-de-Chênes no 995 et de Coquart no 1300.

Avis est ainsi donné que la première réunion des arbitres, nommés pour considérer une requête que le District Scolaire d'Ile-de-Chênes no 995 et le District Scolaire de Coquart no 1300 soient consolidés, aura lieu le lundi 16 novembre 1964, à 8 h. du soir, dans l'école du District Scolaire de Coquart dans le village d'Ile-de-Chênes.

Donné à Lorette, Manitoba, le 21 octobre 1964.

E.-J. LAURIN,
secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Taché.

Village de St-Pierre

Vente de terrains pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le maire du village de St-Pierre, dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif de ladite Municipalité, à mon adresse et portant la date du 20e jour d'octobre 1964, m'ordonnant de faire une saisie-exécution sur les parcelles de terrain sous-mentionnées et décrites, pour les arrérages de taxes dont elles sont chargées en plus des frais, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai, le mardi 15e jour de décembre 1964, dans la salle municipale du village de St-Pierre, au Manitoba, à 2 h. de l'après-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et les frais.

Description	Arrérages	Coûts	Total
Lot de rivière 27 de l'établissement de la Rivière aux Rats, à l'ouest de la rivière — Du côté sud 248 pieds à l'est d'une ligne tirée à l'est de, parallèle à, et perpendiculairement distante de 50 chaînes de la traverse limite dudit lot et à l'ouest de la section est de la Rivière aux Rats décrit dans C.T. 959272	$ 80.91	$1.00	$ 81.91
Lot treize, lot décrit sur un plan d'arpentage du lot vingt-huit de l'établissement de la Rivière aux Rats, au Manitoba, immatriculé au Bureau des Titres et Terres de Winnipeg comme no 3423. Décrit dans C.T. 895360	150.05	1.00	151.05
Toute cette partie du lot 7 R.R.S. Plan 3423 — délimitée ainsi: sur le côté est par la limite est du lot 7; sur le côté ouest par une ligne tirée parallèle à, et perpendiculairement distante de 398 pieds à l'est de la limite ouest du lot 7; sur les côtés nord et sud par deux lignes tirées parallèles aux limites nord dudit lot 7 à travers des points dans la limite ouest de la parcelle ainsi décrite, respectivement 193 pieds et 133 pieds au nord de la limite sud dudit lot 7, décrit dans C.T. 731573	321.69	1.00	322.69
Tout le lot 15 et 16 pieds en direction ouest du lot 16. Plan 3423 décrit dans C.T. 774486	262.47	1.00	263.47
La moitié de la partie nord, partie est de la route, Plan 4161 — 6 chaînes en direction nord à l'exception de: commençant à un point à l'est de la route à une distance en direction sud 3.5 chaînes de la limite nord dudit lot, au sud d'une longueur d'une chaîne près de la limite est; à l'est parallèle nord de ladite limite, une longueur d'une chaîne; à l'ouest en droite ligne jusqu'au lieu de départ. Aussi, excepté toute cette partie des 33 pieds les plus au nord en largeur perpendiculaire qui s'étend à l'ouest d'une ligne droite tirée à l'est de, parallèle à, et perpendiculairement distante de 2 chaînes de ladite limite est et exceptées aussi les parties dans C.T. 74320 — décrit dans C.T. numéros 637108 et 637110	594.37	1.00	595.37

Toutes les terres susmentionnées sont enregistrées et seront vendues en respectant les droits des chemins de fer, aqueducs et propriétés routières.

Tous les terrains susmentionnés sont situés à l'est du principal méridien dans le Manitoba et tous les plans ci-dessus mentionnés sont enregistrés ou classés au Bureau des Titres et Terres de Winnipeg.

Daté au village de St-Pierre, dans la province du Manitoba, ce 20e jour d'octobre 1964 (A.D.).

Mme C. Bourgeois,
secrétaire-trésorière,
LE VILLAGE DE ST-PIERRE.

Mme Placide Prescott, pionnière, inhumée à St-Lazare, le 20 octobre

ST-LAZARE — Mme Placide Prescott, née Lucienne Huberdeau, âgée de 68 ans, 4 mois et 14 jours, est décédée le 17 octobre, à l'hôpital général St-Boniface après une vie édifiante et une maladie qui la garda hospitalisée pendant plus d'un an et demi.

Née à St-Hubert, Qué., en 1896, Lucienne Huberdeau vint demeurer à St-Lazare en 1915, où elle épousa M. Placide Prescott.

La défunte laisse dans le deuil cinq filles, Andéol (Mme Jean Ménard), de Fannystelle, Rita (Mme Joseph Deschambault), Maria (Mme Mathieu Gagnon), de St-Lazare, Anna (Mme Georges Decorby), de Welby, et Thérèse (Mme Donald Fafard), de Ste-Marthe; quatre fils, Rosaire, Viateur, Maurice et Joseph; deux soeurs, Diane (Mme Albert Bouvier) et Rosiane (Mme Euclide Olivier), de St-Boniface; deux frères, MM. Rosario et Léon Huberdeau, de St-Lazare, et 26 petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté en l'église de St-Lazare le mardi 20 octobre par M. l'abbé Lionel Bouvier, neveu de la défunte, assisté de MM. les abbés Ubald Paquette, ancien curé, et Prescott, neveu de la défunte, comme diacre et sous-diacre. La levée et l'absoute ont été présidés par M. G. Régnier.

Remerciements

La famille Prescott désire remercier, par la voie du journal, tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à l'occasion de son grand deuil.

Va-et-vient

Mme Rosine Chartier et sa fille, Jeannette Fouillard, passèrent une semaine chez M. et Mme Russ Bishop (Romma Chartier), à Cardston, Alta.

Mme Lorette Perreault et ses enfants visitaient, en fin de semaine, M. et Mme John Winowich (Rita Perreault), à Wolseley, Sask.

M. l'abbé Régnier, curé, eut la visite de sa soeur, Mlle Marguerite Régnier, institutrice au camp militaire de Rivers.

M. Jacques Guay et son fils, Philippe, MM. Théodore Dupont et Robert La Mirande sont en voyage à Winnipeg.

Baptême

Le 21 octobre: Keven-Viateur, fils de M. et Mme Viateur Prescott, né le 9 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Ménard, oncle et tante de l'enfant.

Municipalité rurale de La Broquerie

Vente de terres pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le préfet de la municipalité rurale de La Broquerie, sous sa signature et le sceau corporatif de ladite Municipalité, à mon adresse et portant la date du 19e jour d'octobre 1964, m'ordonnant de faire une saisie-exécution sur les parcelles de terrain sous-mentionnées et décrites, pour les arrérages de taxes dont elles sont chargées en plus des frais, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai, le 9e jour de décembre 1964, dans la salle du conseil du village de La Broquerie, dans la province du Manitoba, à 10 h. de l'avant-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et les frais.

Description	Arrears	Costs	Total
West 12.5 chains of SW¼ 31-5-7E	$ 28.28	$1.00	$ 29.28
NE¼ 18-6-7E	161.82	1.00	162.82
W361.5F of E686.5F of N361.5F of NW¼ 12-6-7E CT 730070	15.43	1.00	16.43
NW¼ 4-6-7E	238.32	1.00	239.32
South 210F of E624F of NE 25-6-7E CT 832364	691.41	1.00	692.41
N150F of S1784F of E200F of NE¼ 36-6-7E CT 962486	301.14	1.00	302.14
N126F of S1534F of E200F of NE¼ 36-6-7E CT 900402	471.41	1.00	472.41
N88F of S828F of E200F of NE¼ 36-6-7E CT 695429	324.34	1.00	325.34
W40F of E260F of N100F of S140F of NE¼ 36-6-7E	11.54	1.00	12.54
W165F of E720F of N100F of S140F of NE¼ 36-6-7E	371.03	1.00	372.03
LSD 12 and 13 of NW¼ 36-6-7E CT 855140	131.95	1.00	132.95
N125F of S542.42F of E200F of SE¼ 36-6-7E CT 802167	320.37	1.00	321.37
N180F of S1716F of W180F of NW¼ 31-6-8E CT 635609	325.34	1.00	326.34
Lot 3 Plan 3611 Village of La Broquerie	196.25	1.00	197.25
Lot 7 Plan 3611 Village of La Broquerie	522.88	1.00	523.88
Lots 14, 15, 16 Plan 3611 Village of La Broquerie	297.57	1.00	298.57
SW¼ 4-4-8E	59.49	1.00	60.49
SE¼ 10-6-8E	97.27	1.00	98.27
S511.234F of E511.234F of SW 33-6-8E CT 580082	42.44	1.00	43.44
S½ of SW¼ 14-4-8E	53.99	1.00	54.99
NW¼ 2-6-8E	108.04	1.00	109.04
N210F of S585F of E210F of SE¼ 2-6-8E CT 407608	2.89	1.00	3.89
N96F of S131F of Lot 4 Plan 2886 Village of Marchand	298.20	1.00	299.20
Lot 1 Plan 4625 EXC. S285F and EXC. N115F Village of Marchand	2.89	1.00	3.89

Daté au village de La Broquerie, dans la province du Manitoba, ce 19e jour d'octobre 1964 (A.D.).

D.-N. NORMANDEAU,
secrétaire-trésorier.

St-Adolphe

Repas à la dinde

Le souper paroissial à la dinde aura lieu cette année, dananche prochain, le 1er novembre (fête de la Toussaint).

Le repas sera servi de 5 h. à 8 h. p.m., au gymnase de l'école secondaire. Invitation spéciale aux amis des paroisses environnantes; il y en aura pour tout le monde.

Haywood

Réunion de la L.F.C.

Le mercredi 21 octobre, la Ligue des Femmes Catholiques tenait sa réunion mensuelle. M. l'abbé Joseph Choiselat était présent, ainsi que 15 dames.

Les présidentes des différents comités lurent leur rapport puis il y eut délibération sur quelques projets. M. le curé parla de la Bible.

Puis on servit un goûter et la réunion se termina par la prière habituelle.

Ste-Anne-des-Chênes

Dames de Ste-Anne

Le 21 octobre dernier avait lieu la réunion mensuelle des Dames de Ste-Anne. Environ 40 femmes étaient présentes. Maintenant que le groupe est affilié à la Fédération des Dames de Ste-Anne, on étudie chaque mois la brochure de la Fédération, dont le sujet traite sur la famille chrétienne.

Après la prière, la présidente, Mme Annette Charrière, souhaita la bienvenue, et Mme U. Trudeau, secrétaire, fit la lecture des minutes de la dernière réunion générale. Ensuite, quelques mots furent prononcés par l'aumônier, le R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., qui est en charge du quart d'heure spirituel.

Les dames se divisèrent en différents groupes pour discussions; les secrétaires de chaque groupe firent rapport de leurs réponses. Toutes les questions posées furent répondues. L'assemblée se clôtura par une prière.

Quel beau résultat si toutes les dames présentes à l'assemblée se faisaient un devoir d'emmener une compagne à la prochaine réunion, dont le sujet traitera sur la spiritualité conjugale. Le groupe grandirait pour le plus grand bien de chacune et de la paroisse. A la prochaine.

Çà et là

Une maternelle est maintenant en marche à Ste-Anne et 50 élèves sont enregistrés. Ils sont divisés en deux groupes, sous la surveillance de Mmes A. Lepage et C. Charrière. Les classes sont de 9 h. à 11 h. 30 a.m.

Venez encourager le bingo tous les vendredis soir à 8 h., à l'école élémentaire. Tous sont les bienvenus.

Dorénavant, des leçons de musique seront données par Mme Joseph Ruel. Tous les intéressés devront donner leur nom le plus tôt possible.

Souper paroissial

Dimanche dernier, le 25 octobre, avait lieu le souper paroissial de Ste-Anne-des-Chênes, qui fut un réel succès. Environ 660 personnes vinrent faire honneur au délicieux souper.

Il faudrait dire un merci spécial aux organisatrices en charge, Mmes Rita Préfontaine et Jeannette Champagne, ainsi qu'aux volontaires et à tous ceux qui ont contribué de quelque manière au succès de ce grand repas paroissial.

La présence des Rév. Soeurs Grises du couvent, qui ont bien voulu prêter main-forte au service du souper, a beaucoup été appréciée des paroissiens, ainsi que des visiteurs, parmi lesquels on remarquait M. Albert Vielfaure, M.A.L., et son épouse, et des curés des paroisses avoisinantes.

St-Joseph

Mariage Leclair-Delorme

Le 24 octobre, à 7 h. 30 p.m., en l'église de Letellier, Mme Marthe Delorme (née Marthe Dionne), de St-Joseph, unissait sa destinée à celle de M. Maxime Leclair, de Letellier. M. l'abbé M. Messier, curé de Letellier, célébrait la messe nuptiale, tandis que M. l'abbé Edouard Fontaine, ancien curé de cette paroisse, bénit leur union.

Au cours de la messe nuptiale, de beaux cantiques furent exécutés par Mme Arthur Houle, de St-Joseph. Mme Alban Gallant, de Letellier, touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son frère, M. Armand Dionne, au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans sa courte robe de tissu broché bleu, avec manches trois quarts bouffantes. Son bouquet se composait de roses roses. M. Amédée Leclair agissait comme témoin pour le marié.

Après la cérémonie religieuse, de nombreux parents et amis se rendirent à la salle de Letellier pour une soirée dansante. Le maître de cérémonies était M. Ben Comeault, de Dominion City, qui s'acquitta de cette tâche avec savoir-faire. M. l'abbé Fontaine adressa la parole aux nouveaux époux, leur souhaitant beaucoup de bonheur.

Tous sont certains que M. Maxime Leclair sera un père idéal pour les cinq enfants de son épouse: Claudette, Gilles, Roger, Denis et Yvonne, car il les aime de tout coeur.

A leur retour de voyage de noces, M. et Mme Maxime Leclair résideront sur la ferme à Letellier. Sincères félicitations aux nouveaux mariés et souhaits de beaucoup de bonheur.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Jean-Baptiste Dionne, qui comptent un nouveau membre à leur famille, Denis, né le 12 octobre. Parrain et marraine, Laurette et Marcel Dionne, soeur et frère de l'enfant.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Saint Viateur, notre patron

Depuis le 4e siècle, la fête de saint Viateur se célèbre le 21 octobre. Depuis plusieurs années elle se célèbre au collège en compagnie de Messieurs les curés des paroisses avoisinantes et d'autres membres du clergé, lesquels sont invités à partager le souper familial des fils du Père Querbes.

Avant le souper, il y a eu un salut du Très Saint Sacrement auquel ont assisté nos distingués visiteurs. Puis un mot de bienvenue du Père Pierre Carrière, supérieur, à tous ceux qui ont pris place à la grande table préparée par nos religieuses. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont bien voulu répondre à l'invitation et rendre ainsi plus solennelle la fête de notre saint patron, saint Viateur.

Le repas terminé, des petits groupes se sont formés dans la salle de récréation des élèves où ces derniers ont été heureux de rencontrer leur pasteur au milieu d'eux.

Puis la soirée s'est terminée par un grand film en couleurs que tout le monde a bien apprécié.

Retour

Le dévouement est une qualité qui consiste à penser aux autres plutôt qu'à soi. M. Raymond Thuot n'a pas attendu d'être complètement rétabli pour reprendre sa besogne quotidienne au collège. Permettez-nous de renouveler ici nos voeux de complet rétablissement dans le plus bref délai possible.

Entre écoles

Pour accomplir la deuxième partie du programme d'échange culturel entre professeurs, nous nous sommes rendus à Ste-Anne, le vendredi 23 octobre. Tâche intéressante et profitable que de circuler d'une classe à l'autre pendant l'avant-mdi pour jouir de l'expérience de compagnons de même profession. Nous avons été accueillis dans chaque local avec le même grand sourire hospitalier, qui rendait moins pénible notre intrusion dans ces sanctuaires de l'enseignement.

Les élèves réunis dans le gymnase nous ont donné une pratique de chant qui avait bien plus l'allure d'un concert. Félicitations à tous les élèves pour leurs beaux chants, à la Soeur principale, qui les exerce et aux deux accompagnatrices au piano et à l'accordéon. Et c'est sur cette note gaie qu'ils sont partis pour nous laisser à nos entretiens professionnels.

Un bon repas nous attendait dans la salle de l'enseignement ménager, où la bonne Soeur principale avait tout préparé. Les présentations étant faites depuis longtemps, la conversation n'est pas longue à démarrer. Les sujets pédagogiques se croisent au-dessus d'une table bien garnie, et continuent à tenir la vedette une partie de l'après-midi.

Merci au personnel de l'Institut Collégial de Ste-Anne pour leur si chaleureux accueil.

Elections

Depuis une semaine, on sentait la température politique s'élever à l'intérieur des murs du collège. Trois personnages se faisaient une lutte paisible mais fiévreuse pour se frayer un chemin jusqu'au fauteuil présidentiel.

Il s'agissait de Robert Gagné, Louis Gautron et Marc Vermette pour les nommer dans l'ordre alphabétique. Chacun avait son comité, d'organisation, ses affiches, ses partisans, ses discours. Chacun rivalisait d'ingéniosité pour captiver l'attention du public électeur.

Tout ceci est dit à l'imparfait parce que c'est maintenant chose du passé. Le vote populaire s'est prononcé. Il est intéressant de mentionner ici que le système de votation employé au collège est le même que celui qu'emploient le fédéral et le provincial. Bureau de scrutin, officiers rapporteurs, bulletins de vote, boîte scellée, tout y est minutieusement prévu. C'est ainsi qu'après avoir annulé 16 votes, le président d'élection a compté 69 voix pour Robert Gagné, 54 pour Louis Gautron et 30 pour Marc Vermette. Il y a eu 5 élèves qui ne se sont pas prévalus de leur droit de vote.

La journée de votation coïncidant avec un congé, les externes avaient pu voter la veille dans un bureau de scrutin spécial.

Félicitations Robert Gagné, de ton nouveau titre. Nous te souhaitons une année fructueuse.

Aimé-Onil DEPOT, C.S.V.

Letellier

Assemblée de la L.F.C.

Un bon nombre de dames se sont rendues à l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques qui eut lieu dans la salle du couvent, le 19 octobre.

La prière fut récitée par M. l'abbé M. Messier, curé, et le procès-verbal fut lu par la secrétaire, Mme E. Cadieux. La présidente, Mme G. Fontaine, lut la correspondance, et la trésorière, Mme P. Dupuis, indiqua le montant d'argent en banque.

Mme Gérard Leclair, présidente du souper paroissial, remercia tous ceux et celles qui ont aidé à ce souper et qui ont fait preuve d'une coopération admirable. La présidente nous présenta notre conférencier invité, M. le Dr J.-H. Boucher, qui sut si bien intéresser toutes les dames. Après des remerciements à notre conférencier, l'assemblée se termina par un goûter.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Nos artistes
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro: Juifs
1.30—Nations au micro: Italiens
2.30—Nations au micro ukrainiennes
3.00—Nations au micro polonais
4.00—Nations au micro ukrainiennes
4.30—Sérénade
5.00—Nations au micro: Allemands
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Quand l'opéra se donne des airs
7.00—Radio-Journal. Philosophes et penseurs
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Match Intercités
10.00—Terre nouvelle
10.30—L'heure exquise
10.33—Concert léger
11.00—Septième jour
11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.00—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
12.30—Variétés musicales
12.45—Choix des jeunes
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.20—Ce qu'il y a de mieux pour bébé
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.25—D'une page à l'autre
4.30—Plein soleil
4.43—Entracte musical
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Succès du jour
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le Rosaire
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Coeur à coeur
11.00—Le bel âge
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

8.00—Quatre cordes
8.15—Les affaires de l'état
8.30—La revue des arts et des lettres
9.30—Trente minutes d'information
9.30—Sur toutes les scènes du monde
11.00—Le bel âge

MARDI

8.00—D'amour et de chansons
8.30—Regards sur le Canada français
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Hier et aujourd'hui
10.00—Concert symphonique
11.00—Le bel âge

MERCREDI

8.00—Petit concert
8.30—Témoignages d'écrivains
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Concert du mercredi
11.00—Le bel âge

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.15—Le lied
8.30—Place publique
9.00—Trente minutes d'information
10.30—Récital d'orgue
11.00—Le bel âge
11.30—Variétés de Québec

VENDREDI

8.00—Chorales du Canada français
8.30—Les auteurs étrangers
9.00—Trente minutes d'information
10.30—Toute la gamme
11.00—Le bon usage du monde

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.14—Variétés
12.25—Actualités
12.30—Union des électeurs
12.45—Variétés
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions du temps routes
1.10—Condition des
1.15—Variétés
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Les succès du jour
5.30—La langue bien pendue
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Au clavier
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport. et musique
9.30—Trente minutes d'information
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Elie

Réunion de l'A.P.M.

L'Association de Parents et Maîtres d'Elie tenait dernièrement sa première assemblée de l'année scolaire 1964-65. L'association avait le privilège d'avoir comme conférencier M. l'abbé Robert Lane, qui parla sur le nouveau programme de catéchisme.

Il y eut ensuite élection du nouvel exécutif. Furent élus: Mlle Adèle Letain, M. Aimé Bernardin, Mmes R. Champagne, Anita Légaré, R. Beaucage et Marcel Bernardin, ainsi que M. Fernand Allard. M. Denis Bisson profita de l'occasion pour donner un rapport des activités de la Fédération. Le tout se termina par une tasse de café.

Mariage Legault-Gervais

Le vendredi 23 octobre, M. l'abbé H. Roy curé, bénissait le mariage de Mlle Pauline Gervais, fille de M. et Mme Arthur Gervais, à M. Cyrille Legault, fils de M. et Mme Emilien Legault.

La mariée, accompagnée de son père, portait une courte robe blanche avec voile trois quarts retenu par une boucle. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

La demoiselle d'honneur, Mlle Yvette Legault, était accompagnée de M. Paul Gervais. Elle était vêtue d'une robe courte de couleur or pâle avec accessoires assortis.

Une réception eut lieu à la salle de banquet Moores. Les mariés partirent ensuite en voyage de noces à Banff, Alta. A leur retour ils résideront à Elie.

Naissance

M. et Mme Léon Breland sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille.

Visiteurs

M. et Mme Elphège Privé, leur fils, Raymond, et son ami, Marcel Liboiron, de Ponteix, Sask., étaient récemment de passage chez M. et Mme W. Privé.

Powerview

Décès

A l'hôpital général St-Boniface, le jeudi 8 octobre, s'éteignait, après une maladie qui la minait depuis plusieurs années, Mme Ulric Coulombe (Yvonne Daigneault), à l'âge de 64 ans.

Née à Dunrea, elle demeura avec ses parents, à Stoney Mountain, puis à Fannystelle, où elle épousa, en 1920, M. Ulric Coulombe. Ils s'établirent sur une ferme, où naquirent 12 enfants. En 1941, ils vinrent à St-Georges, pour s'installer définitivement l'année suivante à Powerview.

Son mari et trois enfants l'ont précédée dans la tombe.

Mme Coulombe appartenait à la Congrégation des Dames de Ste-Anne, et fut toujours très active dans les oeuvres paroissiales.

Le service funèbre fut chanté dans l'église Notre-Dame-du-Laus par M. l'abbé O. Larochelle, curé, le lundi 12 octobre, et l'inhumation eut lieu dans le cimetière de Pine Falls. Les Dames de Ste-Anne, avec bannière en tête, suivaient le cercueil. La quête fut faite par deux Dames de Ste-Anne.

Les porteurs étaient MM. Robert et Eddie Papineau, René Ménard, Jean Péreux, Paul et Jim Désilets.

Plusieurs parents et amis étaient venus de plusieurs endroits pour les prières, le dimanche soir, et pour le service funèbre, le lundi. Tous les enfants de Mme Coulombe, à l'exception de Lucille, ont pu se rendre pour l'occasion.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Jean, de Powerview, Alfred, de Missoula, Montana, et Lionel, de Great Falls, Montana; six filles, Mme Simone Ménard, d'Elie, Mme Juliette Patterson, d'Edmonton, Alta, Mme Annette Papineau, de Powerview, Mme Rita Kolisnik, de Clarkson, Ont., Mme Lucille Lee, de Colorado Springs, Colorado, et Mme Edmée Moroz, de Clarkson, Ont.; deux frères, Albert Daigneault, de Californie, et Armand, de St-Boniface; trois soeurs, Mmes Emma McVarish, Louise Brisebois et Lucie Williams, de St-Boniface.

Visiteuse

Mme Flavie Chèvrefils, de St-Vital, était dans la paroisse pour une courte visite, en fin de semaine.

Mgr Maurice Roy

Faire voir le peuple de Dieu abordant comme un ami les problèmes commun à tous ses frères

(Par Réjean PLAMONDON)

ROME — Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat du Canada, a déclaré dans la salle conciliaire que, par le schéma treize sur l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui, le concile avait enfin l'occasion de s'adresser sans intermédiaire non seulement à ceux qui font déjà partie de l'Eglise, mais à tous les hommes sans exception.

"Nous pouvons parler non seulement à ceux qui ont la foi, a-t-il dit, mais à cette foule innombrable qui nous observe de loin depuis le premier jour du concile, espérant que nous dirons enfin quelque chose qu'elle puisse comprendre et goûter."

L'intervention de Mgr Roy était la troisième d'un évêque canadien sur le schéma treize. Le cardinal Léger était intervenu mardi et Mgr Hermaniuk, de Winnipeg, pour les Ukrainiens, mercredi.

L'archevêque de Québec a demandé que soit modifié le style du schéma treize. "Il faut ici, a-t-il affirmé, un style tout à fait pastoral, familier et vraiment à la portée de tous, de façon que même les moins instruits parmi ceux qui, même par hasard, viendront à lire ce texte dans leur journal, puissent le comprendre sans trop d'efforts ni d'ennuis. Il faut éviter les expressions trop savantes ou trop solennelles, ne pas montrer l'Eglise sous les traits d'un maître grave et lointain, mais faire voir le peuple de Dieu qui, disséminé au sein de tous les peuples, aborde comme un ami des problèmes communs à tous ses frères".

Faits concrets

Mgr Roy a également demandé que soit modifié l'ordre du schéma. "Si nous voulons retenir l'attention des lecteurs, a-t-il dit, il ne faut pas commencer en parlant de choses qui supposent qu'ils ont déjà la foi, mais plutôt en signalant des faits concrets et des vérités qui sont en quelque sorte intelligibles et sensibles à tous, par exemple de la misère et de la faim, de l'injustice et de la violence, du désir inné des hommes pour le progrès, de la fraternité et de la paix. Installé au milieu des hommes qu'il aime tous et qu'il veut tous servir, le peuple de Dieu examine avec eux les faits qui sont pour tous cause d'anxiété ou d'espoir, il stimule la conscience de l'humanité en faisant appel aux notions qui sont familières à tous les hommes, comme celles de la dignité humaine, de la liberté, du véritable progrès de la justice, et le reste, il invite à la réflexion l'homme de bonne volonté, dont Tertullien disait qu'il est 'naturellement chrétien', en utilisant ce qu'il sait déjà au moins confusément".

Enfin, a conclu Mgr Roy, le schéma devrait finir en apportant la réponse du Christ aux questions que les hommes se posent partout dans le monde et leur faire voir le Christ vivant au milieu d'eux dans son Eglise.

Si Mgr Roy a trouvé, comme le cardinal Léger, que le schéma treize était bon dans l'ensemble, Mgr Hermaniuk s'est montré plus sévère. Il en a vanté le caractère pastoral et oecuménique, mais a demandé que soient mieux définis les termes du monde et d'église, qui sont souvent employés dans des sens différents.

Mais le reproche le plus grave qu'il lui adresse, c'est de ne pas donner une description du monde idéologique. "Les deux grands courants de pensée, a-t-il dit, sont le christianisme et le matérialisme marxiste". Il a ajouté que le schéma treize devrait mettre en honneur les martyrs et condamner toute persécution religieuse au nom de la liberté de conscience.

Enfin, Mgr Hermaniuk a affirmé que si le schéma mettait davantage en lumière la transcendance de l'Eglise et montrait qu'elle est un facteur de progrès, le communisme pourrait être combattu plus efficacement.

Le schéma treize, un 'ensemble de platitudes'

CITE DU VATICAN — Le projet de schéma sur l'Eglise dans le monde moderne n'est qu'"un ensemble de platitudes", a déclaré le Dr Heenan, archevêque catholique de Westminster qui a formulé de très vives critiques contre ce texte.

Selon Mgr Heenan, le Concile "sera la risée du monde s'il se jette à corps perdu dans un débat sur la faim mondiale, la guerre nucléaire et la vie des familles".

A propos de la question de l'attitude de l'Eglise en ce qui concerne la pilule anti-ovulante, l'archevêque britannique estime que le Vatican s'il doit certes faire connaître son opinion, devrait laisser la question de côté pendant trois ou quatre ans. Le Dr Heenan s'en est pris avec une particulière vigueur à la partie du texte portant sur la pilule anti-ovulante, affirmant qu'elle ne reflète pas la pensée de l'Eglise sur ce problème.

Selon Mgr Heenan, le projet de schéma devrait être confié à une nouvelle commission composée de spécialistes laïcs et de prêtres possédant une longue expérience pastorale.

"Réunissons ensuite, dans trois ou quatre ans, la quatrième et dernière session du Concile pour débattre ces problèmes sociaux."

Chronique sportive

Le geste de Johnnie Keane: la volte-face la plus spectaculaire en '64!

par Jacques LEMOYNE

En annonçant que Johnnie Keane remplacerait Yogi Berra, la nouvelle direction des Yankees a posé un autre geste qui nous semble aller contre les directives du baseball majeur. Il est bien évident que la direction des Yankees avait approché Keane avant la fin régulière de la saison 1964. Est-ce que les Cardinaux étaient au courant de cette manoeuvre? S'ils savaient que Keane avait accepté l'offre des Yankees, pourquoi prétendre que l'on voulait offrir un nouveau contrat au gérant des champions du monde? Pourquoi la direction des Yankees a-t-elle négligé d'aviser Yogi Berra qu'il ne retournerait pas à la tête de l'équipe **avant** de le dire aux journaux? Keane, qui avait joué les grands offensés dans sa déclaration à la direction des Cardinaux, se moquait-il donc du public qui lui avait accordé son entier appui aux heures les plus sombres de sa carrière quand on prédisait de partout qu'il serait limogé?

Le geste de Keane n'a rien qui doive rehausser son prestige. Bien sûr il se devait de penser à son avenir, mais la manière désinvolte dont toute l'affaire s'est passée nous prouve qu'on n'est plus anxieux au baseball de maintenir devant le public l'image d'un sport qui se dispute entre véritables sportifs. Le baseball est devenu une affaire, la vente des Yankees le prouve de façon péremptoire et nous craignons bien qu'on soit en voie de détruire ce sport, ou tout au moins d'en changer la face à un tel point que les spectateurs vont commencer à se poser des questions dès qu'un revers inexplicable surviendra. Quand deux grandes corporations se feront face et qu'une série durera sept joutes, que pensera le public? Tout deviendra sujet à caution, car on saura désormais que rien ne compte que l'argent. L'attitude de Keane nous le démontre puisque l'orgueil et la fierté du métier n'y sont plus pour rien. On quitte les Cards la tête haute, mais c'est pour s'incliner devant une dictature plus puissante!

C'est meilleur!

La décision de la ligue Nationale de mettre un terme à la mise en échec sur une mise au jeu a eu pour effet de rendre la partie de hockey plus intéressante et elle permettra aux joueurs qui sont habiles d'avoir le meilleur sur ceux qui ne sont que forts physiquement. Cette amélioration a fait plaisir aux amateurs de hockey et il est à espérer qu'on ne s'arrêtera pas en aussi bonne voie. Si on pouvait éliminer le "charging" le long de la rampe et derrière les buts, on aurait accompli beaucoup pour améliorer le calibre du hockey pratiqué dans la ligue Nationale. Cette nouvelle décision, ajoutée à celle de mettre fin aux jérémiades des joueurs chaque fois que quelqu'un est puni, devrait redorer un peu le blason des arbitres qui n'ont pas été trop heureux de ce côté-là depuis quelques années.

Il est malheureux que Punch Imlach ait orchestré une série de protestations contre ces règlements et nous espérons que la ligue ne se laissera pas fléchir et qu'elle ordonnera aux arbitres d'être sévères, comme il se doit. Il faudrait aussi qu'on cesse d'égaliser les punitions, car alors on n'a pas besoin d'arbitre, il ne s'agirait que de sortir un joueur à périodes fixes et le travail des officiels en serait réduit d'autant. Le rôle d'arbitre n'est pas déjà assez rose sans qu'on aille surcharger ces chevaliers du sifflet d'injures, mais il faudrait quand même que la ligue puisse affirmer ouvertement, et le prouver par des actes, que les arbitres ne reçoivent pas l'ordre "d'égaliser" les chances. C'est là un procédé odieux qui a été dénoncé par plusieurs anciens arbitres et que la ligue Nationale n'a jamais pu nier non plus. Maintenant qu'on semble vouloir donner plus d'autorité pourquoi ne pas lui enlever les menottes qu'il a aux mains et le laisser diriger la partie à sa guise, suivant les règlements et non suivant le désir des propriétaires des équipes, qui ne pensent qu'à eux en agissant ainsi. Le public paie pour voir un match et il accepte que les punitions fassent partie de ce match. Qu'on les impose comme il se doit si on ne veut pas léser les gens.

Inquiétudes

Le calibre de la ligue Nationale de hockey s'est-il détérioré au cours des dernières années? On se pose la question quand on voit Ted Lindsay et Dickie Moore se tailler des places au sein d'équipes de ce circuit. Reconnaissons-le, Lindsay était un joueur fini il y a quatre ans et s'il réussit dans la ligue Nationale il faut en conclure deux choses: ou le calibre de ce circuit est à son plus bas niveau, ou les éclaireurs ne connaissent pas leur travail et sont incapables de trouver les jeunes joueurs capables de jouer dans la ligue qui est supposée être la plus puissante au monde. C'est sans doute en apprenant que Lindsay et Moore allaient revenir au jeu que les Russes ont affirmé qu'ils aimeraient maintenant rencontrer une équipe de la ligue Nationale. On les comprend facilement.

Nous ignorons si Lindsay va redevenir un joueur de fort calibre ou simplement "un bench warmer". Moore, pour sa part, était au moins en bonne forme quand un blessure l'a forcé à quitter les Canadiens et s'il est remis de cette blessure, ce dont nous doutons, il peut encore rendre des services. Nous ne comprenons rien au retour de Lindsay si ce n'est qu'il veut se venger de ceux qui l'avaient envoyé en exil à cause de sa participation à la formation d'un syndicat de joueurs de la ligue Nationale. C'est Jack Adams qui aurait exécuté ce coup et si c'est là la vérité, et Lindsay nous a déjà affirmé que c'est ce qu'on lui avait fait, l'ancien directeur des Wings ne s'est certainement pas couvert de gloire ce jour-là. Quoiqu'il arrive, on suivra avec attention les agissements de Ted et de Moore. Plusieurs joueurs qui sont retournés dans la ligue Américaine et dans la ligue Centrale doivent se demander eux aussi ce qui ne va pas qu'on les laisse de côté pour sortir des boules à mites un joueur inactif depuis quatre saisons. Par contre, si on regarde la liste des vedettes du circuit, on constate que ce ne sont pas tellement les jeunes poulets qui dominent, et les Leafs de Toronto, avec leur liste de joueurs de plus de 30 ans, nous en fournissent une preuve bien définitive. Où va la ligue Nationale?

Dunrea

Visiteurs

Le mercredi 21 octobre, M. l'abbé A. Boulet, accompagné de sa soeur, Mlle Virginie Boulet, et de la Rév. Sr Marie-St-Dominique, M.O., de la Maison Chapelle, venait visiter de la parenté de cette localité. M. l'abbé C. Vachon était heureux de recevoir la visite de M. l'abbé Boulet lui donnant asile pour la nuit.

Le dimanche 25 octobre, M. et Mme Félix Pinette, de Ste-Rose, accompagnés de leur fille, Mme Cécile Tucker, et de son fils, Daniel, M. et Mme Jean Pinette et de leur fils, Albert, de Ste-Amélie, sont venus rendre visite à M. l'abbé Vachon, ainsi qu'à Mlle B. Langlois. Après une bonne causette et le repas du soir pris en commun, les visiteurs s'en retournaient laissant M. le curé tout joyeux de cette heureuse rencontre.

Mme Anna Boulet et quelques-uns de ses enfants, de St-Boniface, visitaient les familles de MM. Arthur et Félicien Boulet, en fin de semaine.

M. et Mme Maurice Côté, de Ste-Agathe, accompagnés de la Rév. Sr Jean-Albert, S.N.J.M., venaient rendre visite à M. et Mme Albert Boulet, le dimanche 25 octobre. Mme Boulet est de retour chez elle après avoir été hospitalisée pendant plusieurs jours à Killarney.

Va-et-vient

M. et Mme Joseph-S. Boulet sont partis pour un voyage de quelques semaines à Saskatoon, Regina et autres endroits de la Saskatchewan.

M. et Mme Paul Boulet et deux de leurs enfants sont allés en Saskatchewan participer à la célébration du 35e anniversaire de mariage des parents de Mme Boulet.

MM. et Mmes Edmond, Alphonse et Henri Beaupré se sont rendus à Fannystelle, le samedi 24 octobre, pour assister à un mariage parmi la parenté et se rendaient ensuite à Winnipeg, pour revenir pendant la soirée de dimanche.

Concours

Le lundi soir 19 octobre avait lieu à la salle paroissiale un concours d'épellation anglaise, entre les élèves des différentes écoles des environs, en présence des instituteurs, institutrices et parents des écoliers. L'intéressante soirée s'ouvrit par le chant de "O Canada" et se termina par le "God Save The Queen". Après une chaude compétition, la palme de la victoire alla à deux écoliers de Ninette.

Messe de Requiem

Au milieu d'une assistance nombreuse avait lieu le mardi 20 octobre en l'église paroissiale, le service funèbre de M. Wayne Lagassé, jeune homme de 19 ans, de Wakopa, tué accidentellement. A l'issue de la cérémonie, le cortège funèbre se dirigea vers Brandon, lieu de la sépulture. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Le vote rural

Municipalité rurale d'Ellice: au conseil municipal, quartier 3, MM. Eugène Simard (56 votes) élu, Paul Huberdeau (22), défait; quartier 4, Adolphe Fulham (31), élu, Denis Fouillard (11), défait. District scolaire de St-Lazare: Armand Guenette (71), élu, Arthur Fenez (60), élu, André Huberdeau (58), élu, Joseph Totte (26) et Paul Huberdeau (19), défaits.

La Broquerie: quartier 4, Noël Fournier (84), élu conseiller, Wilfrid Turenne (52), défait.

Lorne: quartier 5, Maurice Lafrenière (157), conseiller élu, Olier Labossière (110), défait.

Montcalm: quartier 1, W. S. Forrester (52), conseiller élu, E. R. Copeland (49), défait; quartier 3, Albert St-Hilaire (72), élu, Alphonse Bérard (62), défait.

Ste-Anne: quartier 6, Alcide Michaud (78), élu conseiller, Louis Vincent (42), défait. District d'école consolidée: Ralph Vincent (316), élu commissaire, Emmanuel Godin (230), élu, Tobi Perrin (130), défait. Sports le dimanche: 185 pour, 25 contre.

Somerset: L. Lemoing (144) et D. Hink (144), élus, Roger Poiron (91), défait. Sports le dimanche: 194 pour, 25 contre. Sports et cinéma le dimanche: 194 pour, 25 contre.

South Norfolk: quartier 1, Eugène Gaulthier (177), élu conseiller, Henri Vuignier (146), défait.

Division scolaire du Cheval-Blanc: quartier 2, Clarence Franklin (125), commissaire élu, Rudy Friesen (41), défait.

Notre-Dame-de-Lourdes: Clément LeMoullec (235) et Antoine Charrière (170), élus commissaires, Guy Vigier (168), défait.

St-Claude: Dr Pierre Philippot (170), élu maire du village, René Pineau (124), défait; Louis Heiget (163) et Camille Rey (161), conseillers élus, Louis Arbez (109) et Clément Bernard (108), candidats défaits.

Grey: quartier 1, Auguste Painchaud (172), conseiller élu, Gordon Franzmann (108), défait; quartier 4, Edouard Pilloud (196), élu, Charles Pilloud (81), défait.

M. J. Lebrun, de Lorette, est décédé accidentellement

LORETTE — M. Jean Lebrun, fils de M. et Mme Zénon Lebrun, est décédé accidentellement le lundi 19 octobre, à l'âge de 19 ans. Il était un employé de la Gas Utility Construction Co. Ltd. Au moment de l'accident il travaillait dans une tranchée non-boisée de 9½ pieds de profondeur, non loin d'un trottoir, à l'angle des rues Shaftsbury et Grant, à Winnipeg. Le compagnon qui était près de lui réussit à monter la tranchée assez vite, mais Jean en fut empêché par la terre qui se mit à débouler l'emprisonnant debout dans un coin. Les autres employés travaillèrent pendant 45 minutes pour enlever les débris afin de le sortir. Malgré tous les soins donnés par les médecins, ils ne réussirent pas à lui sauver la vie.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, quatre frères, René, Paul, Claude et Daniel; deux soeurs, Irène (Mme Luigi Cavalina), de Lorette, et Dora (Mme Rosaire Fiola), de Ste-Geneviève.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 22 octobre, à 10 h. a.m. M. l'abbé E. Fontaine, curé, chanta la messe de Requiem, assisté du R. P. Voyer, C.Ss.R., de Ste-Anne, et de M. l'abbé Julien Lévesque, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient six cousins, MM. Frank et Roland Lebrun, Raymond et Guillaume Therrien, Philippe et Roger Gélineau. Deux beaux-frères firent la quête, MM. Rosaire Fiola et Luigi Cavaline.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

M. et Mme Zénon Lebrun et leur famille désirent remercier toutes les personnes qui leur ont montré de la sympathie à l'occasion de la mort de leur fils et frère, soit par assistance aux funérailles, offrandes de messes et de fleurs. Un merci spécial s'adresse aux Filles d'Isabelle de Lorette pour avoir organisé un dîner familial après les funérailles, où se groupa M. le curé, M. le vicaire et un nombre imposant de parents et amis.

Çà et là

Souhaits de prompt rétablissement aux personnes qui ont dû faire un séjour à l'hôpital, Mmes Delphis Johnson, Eugène Cournoyer, Lynne Therrien et René Desautels.

M. l'abbé Fontaine, les Rév. Srs Farmer et Elisabeth-de-St-Joseph, M. Denis Dorge, Mmes Rosa Therrien et Joseph Poirier assistaient à la rencontre spéciale de Parents et Maître, à St-Charles.

Félicitations à M. Denis Dorge qui a été élu par acclamation commissaire de la Division Seine, ainsi qu'aux conseillers: au quartier 3, M. Aurèle Ross; au quartier 4, M. William Yestrau; et au quartier 1, M. Alex Arnould.

Trois bonnes familles de la paroisse quittent la région, ces jours-ci. M. Michel Soulodre et sa famille sont partis demeurer à Toronto, Mme Maria Landry et sa famille, à St-Boniface, et la famille Armand Hamoline à St-Vital. Tous leur souhaitent bonne chance dans leurs nouvelles demeures.

Bienvenue à Mme L. Fréchette, qui est venue demeurer avec sa fille, Mme Léon Desmarais.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C/W. no 2	83	83	83	82.6	82.6
C.W. no 3	79.6	79.6	79.6	79.4	79.4
Fourrage no 1	79.2	79.2	79.2	79	79
Fourrage no 2	76.2	76.2	76.2	76	76
Fourrage no 3	73.2	73.2	73.2	73	73
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	133	133.6	133.2	133	132.4
C.W. no 3—6 rangs	131	131.6	131.2	131	130.2
Fourrage no 1	121.4	121.4	121.4	121.4	121
Fourrage no 2	120	120	120	120	119.4
Fourrage no 3	117	117	117	117	116.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	129⅛	129.6	130.6	130	129.2
C.W. no 3	125⅝	126	126.2	125.4	124.2
C.W. 2 rej.	125⅝	126.2	127.2	126.4	125.6
C.W. no 4	114⅛	114.6	115.6	115	114.2
Ergot	113⅛	113.6	114.6	114	113.2
Sur voie net	129⅛	129.6	130.6	130	129.2
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Novembre	258.2	261	264.4	266.6	266.4
Janvier	258	262.2	265.4	267.2	267.4
Mars	258.4	262	266	268	268.2
AVOINE —					
Octobre	82.6	82.6	82⅝	82.4	82⅝
Décembre	81.6	82.2	82.4	82.4	82⅝
Mai	82⅜	82⅜	82.4	82.6	82.4
Juillet	82	83	82	82	82
ORGE —					
Octobre	125.2	125.2	125.2	125.2	124⅞
Décembre	123⅞	124.4	124⅝	124	123.4
Mai	124	124⅝	124.2	123⅞	123.4
Juillet	123.6	124⅛	124⅛	123.6	123.6
LIN —					
Octobre	318.6	319.4	319	317.4	317.2
Décembre	320.6	321.4	321.2	319.4	318.6
Mai	329⅝	330⅜	329.4	327⅞	327⅛
Juillet	327.6	329.2	328.4	326.6	326.2
SEIGLE —					
Octobre	129⅛	129.6	130.6	130	129.2
Décembre	131⅛	131.6	132.6	132.2	131⅝
Mai	137⅜	137⅞	138⅞	138⅜	137.6
Juillet	137⅛	137.6	138⅝	138.2	137.6

(Pour la semaine du 19 au 23 octobre 1964)



Le dimanche 10 octobre, les enfants de M. et Mme Arthur Moreau, de Bellegarde, Sask., se réunissaient avec de nombreux parents et amis pour une joyeuse veillée-surprise afin de célébrer le 25e anniversaire de mariage de leurs parents. L'on voit sur la photo ci-dessus M. et Mme Moreau, entourés de leurs douze enfants: 1ère rangée, Aurèle, Mme A. Moreau, Michel, Edouard, M. A. Moreau, le R. F. Georges, P.B., qui ne put assister à la fête-anniversaire, Rosella et Albert; 2e rangée, Charles, Marie, Anne-Marie, Angela, Lorette et Dianne.

L'agriculture fournit 40 pour cent du produit national brut du Canada

OTTAWA — Un député du Québec à Ottawa a fait savoir que l'agriculture compte pour plus de 40 pour cent de notre produit national brut et donne de l'emploi à plus de 35 pour cent de notre force ouvrière.

Parlant devant les membres du Club Richelieu d'Eastview, M. Clément Vincent (PC — Nicolet-Yamaska) a déclaré que l'exportation de produits agricoles, comme le blé, le tabac, les viandes, les produits laitiers, fromage, sirop et sucre d'érable, fruits et légumes, compte pour un sixième de toutes les exportations canadiennes.

M. Vincent avait intitulé sa causerie "L'agriculture canadienne et son rôle". Il a insisté sur ses besoins de nourrir la nation en quantité, en qualité et de façon économique, de fournir sa part à l'économie du pays et de faire vivre celui qui s'en est fait une profession.

Le conférencier a signalé que le cultivateur reçoit moins actuellement, soit 44 cents par dollar dépensé pour les aliments, alors qu'il touchait 58 cents par dollar en 1950.

"Les prix augmentent, dit M. Vincent, mais le consommateur paie davantage pour les frais accrus de conditionnement, de vente et de services additionnels".

Parlant de l'apport de l'agriculture à l'économie, le député a souligné que le cultivateur dépense $369,000,000 pour les aliments du bétail et les semences, $55,000,000 pour l'huile diesel et la gazoline, $294,000,000 pour les machines agricoles, $85,000,000 pour l'engrais et la chaux, $38,000,000 pour les contenants à légumes et fruits, $26,000,000 pour les produits antiparasitaires, $21,500,000 pour son électricité et $200,000,000 pour sa main-d'oeuvre, forte de 670,000 travailleurs.

Aide indirecte

En plus de cette aide directe à l'économie, M. Vincent signale l'aide indirecte apportée par l'entremise des manufactures d'outils agricoles qui utilisent 10,000 tonnes de fer par année, des grandes épiceries qui emploient 76,000 ouvriers, et leur versent $219,000,000 en salaires.

Enfin, l'agriculture compte pour le huitième des revenus du transport automobile et le septième des revenus du transport ferroviaire, le montant global excédant $230,000,000.

Le député a soumis quelques recommandations pour aider l'agriculture à faire vivre son homme: encourager le programme ARDA de réorganisation de l'agriculture, les crédits plus substantiels à l'agriculture, des prix stables pour les produits agricoles, la recherche de marchés d'exportation et de promotion de nos produits sur le marché intérieur et des mesures spéciales, de la part du gouvernement, quand il y a lieu.

Prince-Albert

Elections municipales

Le mercredi 4 novembre auront lieu les élections municipales de cette ville. Si l'on en juge par le nombre de candidats qui brigueront les suffrages des électeurs pour les quelques sièges vacants, les électeurs n'auront que l'embarras du choix.

Lundi dernier, jour final pour la nomination, plusieurs nouveaux aspirants vinrent grossir la liste des candidats déjà publiée quelques jours auparavant.

Le X devant le nom indique un officier sortant de charge mais qui se présentera de nouveau (1 sur 3): mairie, X Allan Barsky, X Henry Hogeweide et Ted Bowerman; échevinage (11 aspirants pour 4 sièges), X Mme Marion Sherman, X Jim Sanderson, X Marshall Allbright, Joseph Cochran, Robert Serjeant, Frank Dunn, Stan Pipe, Jack Norman, Eric Langland, Tom Garrison et Bernard Ife.

Six candidats se présenteront aux quatre sièges vacants de la Commission scolaire des écoles séparées: X Jos. Ward, X Cyril Barzeele, Peter A. Mahon, Léo-J. Fournier, Andrew Boehm et Don Maranda.

Les heures de votation sont de 8 h. a.m. à 9 h. p.m.

J.M.C.

C'est aussi le mercredi 4 novembre qu'aura lieu le premier des concerts de la saison des Jeunesses Musicales dans l'auditorium de l'Académie de la Présentation de Marie, 5e avenue ouest, Prince-Albert.

Le brillant pianiste Marek Jablonski, de réputation mondiale, sera en vedette ce soir-là. Des représentants(es) de diverses écoles secondaires ou instituts se préparent pour la série des concerts de J.M.C. Le prix d'entrée pour la série 64-65 sont: adultes, $5, et aux membres de l'extérieur, $3; étudiants et instituteurs, $3; pour une famille, $15.

Bellegarde

Çà et là

Sincères condoléances aux familles Roussel, Kenler et George, qui viennent de perdre leur mère, Mme Elise Kenler, âgée de 88 ans.

Mme Armand Fafard et M. et Mme Roger O'Reilly, de Scout Lake, ainsi que M. et Mme Charles Préfontaine et leur famille, de Winnipeg, Man., étaient, en fin de semaine, chez M. et Mme Roger Wolensky.

M. et Mme Alex. Wolensky et M. Arthur Sylvestre ont passé quelques jours à St-Boniface, Man.

Mlle Rose-Hélène Wolensky passe la fin de semaine chez ses soeur et beau-frère, à Brandon, Man.

M. et Mme Stan Paulhus et leur fille, Huguette, ont rendu visite à MM. et Mmes Charles et Gérard Paulhus, à Gravelbourg.

Mme Félix Sylvestre passa quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Gérard Bourgeois, à St-Boniface, Man.

M. le curé a commencé la visite paroissiale aux villages de Bellegarde et d'Antler.

Félicitations aux couples suivants à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage: à M. et Mme Cyrille Paulhus, dont leurs parents et amis les ont fêtés à leur demeure, le 13 septembre; à M. et Mme Arthur Moreau, le 10 octobre, lorsque quelque 50 personnes se sont rendues à leur résidence pour les fêter; le 14 octobre, M. et Mme Maurice Moreau. Après la célébration d'une messe, leurs parents et amis se sont rendus à la salle pour un souper et une veillée. On remarquait des gens du Manitoba: Brandon, Ste-Rose-du-Lac et Ste-Rita, ainsi que de Storthoaks et Redvers.

Le 20 octobre, M. Aurèle Moreau revenait tout heureux avec $1,250 gagnés à un bingo à Carnduff.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Cyrille Paulhus, hospitalisée depuis quelques jours à Redvers, et à M. Marcel Magotiaux, à l'hôpital de Reston, Man.

275 délégués au Congrès de l'ACFC "regardent l'avenir" avec réalisme

(Suite de la première page)

Le secrétaire général de la Saskatchewan Teachers' Federation, M. [illegible] ... et peut [illegible] ce qui a déjà été fait [illegible] de la Saskatchewan."

Saluts fraternels

Après que le R. P. Hercule Paradis, O.F.M., curé de St-Jean-Baptiste, eut souhaité à [illegible] dans "notre Centre qui est le vôtre" (Ce Centre social sert aussi d'école Mathieu et de salle paroissiale et sera bénit solennellement par Mgr Gerein dimanche prochain 1er novembre, à 3 h. p.m.), M. Raymond Bernier, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, fut invité à prendre la parole. Il fit ressortir que ce congrès s'annonce comme une vraie réunion de famille, grâce à la présence de nombreux frères d'autres provinces (Manitoba, Ontario, Alberta, Québec), frères de religion, de traditions, de culture et de langue, tous ayant participé aux mêmes luttes, tous travaillant à assurer les mêmes victoires. Que tout cela, réclama-t-il, à savoir notre religion, nos traditions, notre culture et notre langue ne soient jamais diluées, mais sans cesse revalorisées. Et, conclut-il, que vos délibérations du congrès soient fructueuses non pas seulement pour une survivance débile, mais pour un épanouissement vigoureux.

M. Eugène Trottier, propagandiste du Plan Familial de l'Assurance-Vie Desjardins en Alberta, assura les congressistes "que vos frères, vos garçons et filles, vos institutrices maintenant rendus en Alberta" vont suivre avec attention les activités de ce congrès de Regina, assurés qu'ils sont que l'A.C.F.C. en sortira plus adaptée et plus conquérante que jamais.

M. R. Pinsonneault mit fin à cette séance inaugurale par la lecture de messages reçus de M. Jean-Paul Langlois, de Lévis; de M. l'abbé Léo Couture, chancelier de l'archidiocèse de St-Boniface, au nom de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux; de l'hon. Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles du Québec; de M. l'abbé J. S. Robinson au nom de Son Exc. Mgr F. Klein, évêque de Saskatoon, et de M. Raymond Denis, de Montréal, vétéran des grandes luttes patriotiques en Saskatchewan.

Après ces discours d'inauguration, la séance fut levée, mais tout de suite les congressistes se multiplièrent en petits groupes d'amis, dans la salle et à l'extérieur (la température fut quasi printanière durant tout le congrès) pour discuter aimablement des questions à l'ordre du congrès. Mais tous revinrent fidèlement, et même encore plus nombreux dès 8 h. du soir pour une deuxième séance de discours.

Projets universitaires

Le premier orateur fut le docteur Bates, doyen de la faculté d'éducation au campus universitaire de Regina, qui fit d'abord allusion à une grande réunion d'éducateurs au cours de l'après-midi à l'université même, et à laquelle participaient les RR. PP. Eugène Dubreuil, recteur, Henri Légaré, agent de liaison, Wilfrid Piédalue, professeur de philosophie, du collège Mathieu de Gravelbourg, et Benoit Paris, O.M.I., professeur de français à l'université et ancien visiteur des écoles au nom de l'A.C.F.C. Mais son discours porta surtout sur les plans projetés à l'université "en vue d'assurer à la province des professeurs de français compétents", grâce à de véritables "experts" des techniques de l'enseignement linguistique "à la page", et donc des professeurs qui "parlent" le français qu'ils enseignent et qui le "comprennent". A cette condition ils donneront un enseignement français bien vivant, et non comme dans le passé un enseignement ennuyant et inefficace.

M. Bates cita ici l'exemple traditionnel de plusieurs pays européens où on s'y connait en fait d'enseignement de la langue seconde, et assura ses auditeurs attentifs que comme doyen de la faculté d'éducation il entend prendre à Regina ses propres responsabilités en ce domaine, de façon très sérieuse et de manière à obtenir de vrais résultats. Il élabora donc sa pensée en indiquant comment il entend s'y prendre pour assurer de bons professeurs de français aux écoles élémentaires et secondaires, il parla de possibilité d'organiser des laboratoires de langue, il annonça qu'on a prévu au budget de l'université le salaire du professeur expert "à trouver, cependant", il révéla qu'on aurait dès l'an prochain une classe de pédagogie de l'enseignement du français, etc.

Dans tout ce discours, M. Bates ne considérait le français que comme langue seconde, et donc il ne s'agissait que de l'enseignement du français aux petits Anglais et que de la pédagogie de l'enseignement du français à leurs futurs instituteurs. Tout de même ses auditeurs virent en tout cela un progrès pour la Saskatchewan, et l'espérance d'autres progrès susceptibles d'améliorer la situation dans les écoles que fréquentent les petits Canadiens français. Et donc ils applaudirent fortement et chaudement l'orateur.

Le Père Paris vint ensuite donner son rapport de visiteur des écoles de l'A.C.F.C. (On peut en lire le texte ailleurs dans ce numéro du journal), mais il tint à féliciter lui-même le Dr Bates, à titre de professeur de français au campus universitaire. Il profita de l'occasion pour mentionner que les projets du Dr Bates constitueront un autre pas en avant, dans la ligne même du premier geste posé par le ministère d'Education de la Saskatchewan, à savoir la reconnaissance officielle du cours de français de l'A.C.F.C. Maintenant, conclut-il ses remarques, le français va entrer à l'école normale. Ensuite il pénétrera mieux dans les écoles.

"Notre" journal

Le président de l'assemblée demanda ensuite au R. P. Roméo Bédard, O.M.I., de remplacer "l'orateur invité" annoncé sur le programme et qui n'a[illegible], et de parler à titre de rédacteur en chef de **La Liberté et le Patriote**, "notre" journal. M. Pinsonneault mit en effet bien en évidence que la population canadienne-française de la Saskatchewan considère toujours ce journal "comme sien", officiellement et pratiquement.

L'orateur profita donc de l'excellente occasion pour inciter son auditoire à jeter avec lui "un regard vers l'avenir", selon le thème même du congrès, vers l'avenir de **La Liberté et le Patriote** en Saskatchewan. Faisant brièvement allusion à d'autres discours qu'il avait prononcés auparavant en Saskatchewan devant des auditoires semblables, soit à Prince-Albert, soit à Duck Lake, etc., il précisa donc qu'il n'entendait pas revenir cette fois sur les difficultés du passé éloigné ou récent, mais plutôt en tirer des leçons pour les années futures.

Car la fusion de "La Liberté" et du "Patriote de l'Ouest" a eu lieu en 1941. Après 23 ans, dit-il, il est certainement temps qu'on cesse de se dire abonné ou lecteur de "La Liberté" ou du "Patriote" selon qu'on demeure au Manitoba ou en Saskatchewan, et qu'on accepte comme fait bien établi qu'il n'y a qu'un seul et même journal pour les populations des deux provinces. Et puis, ajouta-t-il, il est peut-être temps aussi qu'on se demande s'il reste nécessaire de garder précieusement la méthode traditionnelle de campagne d'abonnement ou de réabonnement, à savoir de faire circuler sur des milliers et des milliers de milles de route, et de porte en porte à travers villes et campagnes, deux ou trois propagandistes, pendant les seuls mois de l'été, quitte à ne recueillir après un tel effort et une fabuleuse dépense de temps et d'argent que quelques abonnements supplémentaires par rapport à l'année précédente.

Défendant ensuite le rôle des chroniqueuses paroissiales qui, au mieux de leurs connaissances, talents et possibilités, envoient fidèlement chaque semaine les petites nouvelles de leurs milieux respectifs, l'orateur expliqua comment il est extrêmement difficile aux rédacteurs demeurant à Winnipeg, attachés quatre jours par semaine (au moins) à leur bureau de rédaction, mêlés intimement à toutes les ramifications de la vie catholique et française des Franco-manitobains, de pouvoir en même temps se tenir parfaitement au courant des grands problèmes et des grandes réalisations des Canadiens français de la Saskatchewan, de toute l'ébullition que connait leur province dans les domaines de la politique, de l'éducation, de l'économie, de l'exode des ruraux vers les villes, etc. C'est pourquoi les articles éditoriaux ou de fond du journal portent souvent sur le Manitoba, quoique là, aussi bien qu'en première page l'on s'applique à maintenir un cachet général apte à intéresser tous les lecteurs des deux provinces.

Mais il y eut des démarches faites auprès de chefs de la communauté canadienne-française de la Saskatchewan pour obtenir leur coopération "payée, si nécessaire". N'est-ce pas eux, par exemple, qui seraient actuellement le plus en mesure d'éclairer, par leurs articles, sur ce qui se passe en fait de relations nouvelles avec le gouvernement et le département d'Education, ou avec les autorités de l'université et de l'école normale, ou avec les commissaires des Grandes Unités, pour favoriser une meilleure place au soleil de la province à la culture et à la langue françaises? Hélas! Ces démarches ne connurent que peu ou pas de résultats tangibles appréciables.

Dès lors, si l'on veut sérieusement garder "son" journal, si l'on désire qu'il apporte plus qu'une nomenclature hebdomadaire de "va-et-vient" ou de "çà et là", il importe de trouver une solution pratique et efficace. L'orateur incita donc les congressistes à discuter la question avec calme mais en profondeur, et les responsables de l'A.C.F.C. à étudier les suggestions faites et à aider la direction du journal à en assurer la réalisation.

Ces paroles du Père Bédard furent chaudement applaudies, et elles devaient donner lieu à d'enrichissantes discussions et suggestions au cours des séances des deux jours suivants. Il ne reste qu'à espérer de meilleurs jours pour **La Liberté et le Patriote**, en Saskatchewan comme au Manitoba, car il est clair, après un tel congrès, que la population canadienne-française des Prairies est avide d'user à plein de tous les moyens de communication à sa disposition, entre autres du journal écrit, de la radio et . . . de la télévision.

Trois comités

Cette première journée du congrès se termina par la formation des comités de nomination et de résolutions de l'A.C.F.C. et de l'A.C.E.F.C.

Comité de nomination de l'A.C.F.C.: MM. Alfred Chabot, de Ferland, Jean Carrière, de Storthoaks, Zénon Lepage, de Vonda, Pierre Gareau, de St-Isidore-de-Bellevue, Albert Dubé, de Regina, et Pierre Kerviche, de Regina.

Comité de nomination de l'A.C.E.F.C.: MM. V[illegible] C[illegible], de Ferland, Fernand Denis, de Vonda, Alfred Gaudet, de St-Isidore-de-Bellevue, Albert Lalonde, de Makwa, et L[illegible] Tremblay, de Courval.

Comité "conjoint" des résolutions: Mme Irène Chabot, de Ferland, présidente, Mme [illegible], de Saskatoon, M. Léo L[illegible], de Regina, Mlle Catherine Dupont, de North Battleford, et M. l'abbé Jean Papen, de Prince-Albert.

La journée du samedi fut inaugurée par le discours du président, M. Pinsonneault, qui eut la consolation, dès 9 h. a.m., de parler devant une "salle comble". Car, selon sa demande de la veille, la grande majorité des congressistes étaient arrivés "à l'heure". Et ce fait remarquable se renouvela au cours de tout le congrès, signe évident d'intérêt intense!

Au cours des quelques remarques qui servirent d'introduction générale à son discours (dont on peut lire le texte complet ailleurs dans ce numéro du journal), M. Pinsonneault souligna la présence dans la salle de plusieurs collégiens de Gravelbourg (beaucoup d'autres jeunes de la province viendront participer au congrès) qui auraient la chance, au cours de la journée, de discuter entre eux les questions du forum sur la vie culturelle française en Saskatchewan. Puis il annonça qu'on tirerait au sort le prix ($300.00) d'un voyage spécial au Québec, comme prix de présence au congrès. (Le tirage eut lieu de fait le dimanche après-midi à 4 h. exactement et le gagnant chanceux fut M. Louis Lepage, de Montmartre.)

Quatre conseillers

Immédiatement après l'excellent discours du président, Me Marcel Préfontaine, de Saskatoon, 1er vice-président de l'A.C.F.C., vint expliquer au nom de l'exécutif sortant de charge certains changements effectués dans la constitution. Par exemple, au lieu de six membres élus, avec voix délibérative, l'assemblée serait invitée à en élire dix. Donc, en plus du président, du secrétaire, de quatre vice-présidents, on élirait quatre conseillers. L'assemblée vota à l'unanimité cette addition de quatre conseillers, les changements que cela entraîne dans la rédaction de divers articles de la constitution, les fonctions assignées aux nouveaux conseillers, etc.

(L'exécutif sortant de charge se composait ainsi: MM. R. Pinsonneault, de Gravelbourg, président général; M. Préfontaine (nord-ouest), P. Rivard (nord-est), A. Chabot (sud-ouest) et J. Carrière (sud-est), vice-présidents; R. Marcotte, de Saskatoon, secrétaire-trésorier général. En plus de ces membres "à voix délibérative", l'exécutif comprenait comme membres d'office, "à voix consultative", M. l'abbé Roger Ducharme, aumonier général, le R. P. B. Paris, organisateur général et visiteur des écoles; le R. P. E. Dubreuil et M. l'abbé Henri Renaud, recteurs des collèges Mathieu de Gravelbourg et Notre-Dame de Prince-Albert; le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., supérieur du scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret; MM. R. Pinsonneault, Gravelbourg, F. Denis, Vonda, P. Gareau, St-Isidore-de-Bellevue, et Valmore Couture, Ferland, représentants de l'A.E.C.F.C. (dont l'exécutif se composait de plus de MM. G. Audette, Saskatoon, secrétaire-trésorier, et J. Carrière, Storthoaks, conseiller); M. l'abbé J. Papen, Prince-Albert, représentant de l'A.F.C.I.S.

Trois forums

Après ces votes, M. l'abbé Papen vint expliquer brièvement l'orientation et la constitution des forums de la journée, et le sens des questionnaires préparés par les responsables du congrès. Les congressistes ensuite se dispersèrent en groupes de 10 à 15 membres, les collégiens formant leur propre groupe de discussion. Voici les grandes questions ainsi discutés en forums, l'avant-midi et l'après-midi.

Aspect culturel: 1) Avons-nous dans la province des moyens propres de diffusion de la culture française? Comment utiliser à ce point de vue les bibliothèques régionales de la province, les concours oratoires, les festivals de la bonne chanson française, les soirées paroissiales de théâtre; 2) Les contacts culturels avec le Québec sont-ils en principe valables pour améliorer notre culture canadienne-française?; 3) Une enquête sérieuse sur nos possibilités de diffuser la culture française en Saskatchewan serait-elle une initiative valable de l'A.C.F.C.; 4) Jusqu'à quel point la population française de la Saskatchewan serait intéressée à profiter de la télévision française?; 5) Devrions-nous, en tant que Canadiens français, nous intéresser activement à la diffusion de la langue et de la culture françaises auprès des Canadiens anglais? Comment manifester cet intérêt?; 6) Comment constituer une structure capable d'assumer les responsabilités de la mise en oeuvre de ces suggestions? Comment cette structure devrait-elle fonctionner au plan provincial, au plan régional, au plan local? Qui prendrait charge de cette responsabilité au plan provincial?

Aspect social: il s'agit de la vie sociale des adultes, adolescents et enfants à la maison, dans la cité et à l'église. — A la maison: 1) D'après vous, en général, nos gens parlent-ils toujours français entre eux (à la maison, dans la rue), avec leurs enfants? Pourquoi?; 2) Nos gens écoutent-ils habituellement nos postes de radio de langue française? Pourquoi?; 3) Nos gens lisent-ils du français? Beaucoup? Peu? Pas du tout? Pourquoi? — Dans la cité: 1) A la table du conseil de municipalité, de la commission scolaire, les discussions se font-elles en français? Même si tous les membres sont de langue française? Aux réunions des Chevaliers de Colomb, à la Chambre de Commerce, à la Caisse populaire?; 2) Quelles sont les associations où tout se passe en français? Sont-elles bien actives? Nos gens y sont-ils nombreux?; 3) A l'école, en dehors de l'heure du français, quelles sont les activités menées en français? — A l'église: Dans vos paroisses, la place faite au français est-elle grande? petite? aucune? — Devant cette situation, êtes-vous encouragé? Pessimiste? Y a-t-il quelque chose à faire pour corriger ou améliorer cette situation? Par chacun de nous? Par l'A.C.F.C.? Que faudrait-il faire? A la maison, dans la cité, à l'église.

Aspect économique: 1) Existe-t-il un problème économique chez nos Canadiens de langue française? 2) Si oui, ce problème peut-il jouer un rôle pour ou contre notre survivance? 3) Quelles sont vos suggestions pour remédier à ce problème? 4) Que pensez-vous d'un individu ou d'un groupe d'individus qui tentent d'augmenter leur avoir et même de s'enrichir dans une entreprise privée? 5) Comment tirer profit de l'expérience de personnes mentionnées au numéro 4, pour l'avancement des nôtres dans le domaine économique? 6) Comment donner une orientation économique à la population canadienne-française? 7) Comment encourager et assurer l'avancement économique chez notre jeunesse? 8) Qu'est-ce qui presse le plus, la possession des terres ou le monde des affaires? 9) Quels sont les organismes déjà existants qui peuvent servir aux Canadiens français dans le domaine économique? 10) Que pensez-vous du plan d'assurance familiale Assurance-Vie Desjardins et A.C.F.C.?

Le vrai bilinguisme

En fin d'avant-midi, les divers groupes terminant les discussions du forum, le président général invita les recteurs des deux collèges de la province à venir parler de leurs oeuvres respectives. Le Père Dubreuil, recteur du collège Mathieu, après avoir remercié les organisateurs du congrès de lui fournir une telle occasion d'exposer les projets d'avenir du collège, rappela que le 8 mars dernier l'Amicale avait tenu une réunion dans cette même salle St-Jean-Baptiste à Regina dans le but de présenter à toute la population française de la province un exposé sur le bilinguisme et le biculturalisme. Par son concert, la chorale du collège faisait toucher du doigt l'éducation bilingue à base de culture française offerte par le collège Mathieu à l'élément canadien-français de la Saskatchewan. Et l'exécutif de l'A.C.F.C., réuni ce jour-là à Regina, écouta le concert des "Alouettes" et prit part active aux délibérations de l'Amicale.

Or cette réunion, dit le Père Dubreuil, avait justement un double objet: 1) alerter nos compatriotes sur le problème du bilinguisme et du biculturalisme; 2) tracer un programme d'avenir au collège. Voici maintenant, présentées aux congressistes, les conclusions des études de l'Amicale tout au cours des derniers douze mois.

Au moins théoriquement, le bilinguisme a fait un progrès sensible au pays, il faut l'admettre. Mais il importe de bien distinguer entre "bilinguisme et culture anglo-saxonne" et "bilinguisme et culture française". En d'autres mots, l'élément anglais parle de bilinguisme "avec connaissance parfaite de l'anglais et connaissance secondaire du français, l'élément culturel anglais étant prédominant", l'élément français l'entendant "à travers sa propre culture, la culture française, la langue française devenant première, l'anglais secondaire". Or, former des bilingues de culture française, c'est la mission de l'A.C.F.C., de notre journal, de nos postes de radio, et . . . aussi du collège Mathieu.

C'est pourquoi, en 1942, le collège concluait avec le ministère de l'Instruction publique une entente unique lui octroyant le droit de donner une bonne moitié de ses cours en français, reconnaissant que c'était là le seul moyen de faire du vrai bilinguisme. Car ce n'est pas avec une heure quotidienne de français qu'il est possible de développer chez nos jeunes un bilinguisme à base de culture française. Il faut une atmosphère, une ambiance françaises, et c'est cela qu'on assure au collège Mathieu. Mais hélas! on n'en peut dire autant des écoles centralisées que fréquente notre jeunesse écolière, car il est impossible, même avec la meilleure bonne volonté, et même dans des centres relativement français, d'y développer un semblant de bilinguisme au sens précisé plus haut.

Dans un communiqué, le 24 août dernier, Mgr Decosse déclarait donc: "Le collège Mathieu a été fondé pour maintenir la culture française chez notre groupe minoritaire de la province et lui donner des chefs capables de le guider dans cette tâche difficile . . . Combien réalisent . . . ce rôle de témoins du fait français et, partant, de la culture française que joue notre collège? Combien réalisent les difficultés auxquelles il doit faire face pour le recrutement?". Or Mgr Decosse énumère, comme difficultés, les grandes unités scolaires qui rendent le recrutement du collège de plus en plus difficile, le matérialisme de certains parents qui préfèrent leur confort à l'éducation de leurs enfants dans un collège catholique et français, la baisse de la qualité du français enseigné au niveau élémentaire dans les écoles publiques, etc. Son Excellence concluait son exposé en réclamant la coopération de tous, parents, professeurs, commissaires pour assurer la survie du collège Mathieu, "une institution d'enseignement chretien, qui a pour but de nous donner des chefs, et un des principaux artisans de la survivance française dans notre région".

Avenir du collège

Fort de cet appui de Mgr Decosse, le Père Recteur exposa aux congressistes les projets d'avenir de son institution. C'est ainsi que depuis [illegible] le collège Mathieu travaille à des réalisations qui peuvent suppléer au manque de préparation dont souffrent la plupart de ses étudiants au moment de leur première inscription. La réalisation la plus récente et la plus importante, c'est la nouvelle bibliothèque, digne vraiment d'un collège universitaire. Evaluée à $200,000, elle possède déjà 30,000 volumes et constitue pour les étudiants un centre qui favorise leurs travaux de recherche et les habitue au travail professionnel et personnel.

Depuis un bon nombre d'années on réalise la nécessité absolue d'un laboratoire de langue. Il faudrait réaliser ce projet dès cette année. Or le collège porte déjà une lourde dette par suite de la construction de la bibliothèque, et le coût d'un laboratoire bien équipé s'élève à $25,000. Pourtant ce laboratoire de langue serait l'instrument par excellence pour permettre aux jeunes une possession parfaite du français, et aussi de l'anglais. Où trouver l'argent? C'est vrai qu'il y a lieu d'espérer que le gouvernement provincial donnera un octroi aux écoles privées de la province, mais c'est loin de ce qu'il faudrait; au collège "qui est beaucoup plus qu'une école publique même secondaire". Donc il faudrait que le gouvernement donne une part proportionnée aux octrois universitaires.

Le Père Dubreuil conclut ses remarques par ces mots de Mgr Decosse: "Soutenez bien votre collège. L'Eglise compte sur lui. L'élément canadien-français de la province ne peut s'en passer. Vos fils en ont besoin".

M. l'abbé Renaud, recteur du collège Notre-Dame, se contenta de rappeler que le but primordial de cette institution, "ce sont les vocations sacerdotales diocésaines", sans qu'on prétende que tous les garçons inscrits deviendront nécessairement des prêtres. Mais, compte tenu de la qualité du recrutement et aussi du caractère propre de la population du diocèse, l'éducation française y reçoit sa très large part. L'orateur fit ensuite allusion à certains projets de construction, à certaines ambitions d'avenir, à la nécessité d'une forte contribution "des prêtres et des laïcs", mais prudemment il s'en tint aux généralités . . . pour le moment.

(suite la semaine prochaine)




Ci-dessus l'on voit M. Gérard Audette, de Saskatoon, chef du secrétariat de l'A.C.F.C., et le R. P. Hercule Paradis, O.F.M., curé de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina. Tous deux ont fortement contribué au succès du grand congrès de l'A.C.F.C. et de l'A.C.E.F.C., le premier surtout par la préparation du programme, du matériel, des documents, le second par son hospitalité et aussi par l'élaboration des conclusions générales du congrès. A noter que le Centre Social St-Jean-Baptiste qui sert aussi d'église temporaire, d'école Mathieu et de salle paroissiale, sera bénit dimanche prochain 1er novembre, à 3 h. p.m., par Mgr F. Gerein, vicaire général de l'archidiocèse de Regina.

Mme Ph. Begrand, de Regina, et d'autres dames ont grandement aidé les congressistes au cours des longues séances de discours ou de discussions, en leur distribuant un excellent café gracieusement fourni par les postes CFRG et CFNS. Mme Begrand enseigne le français à l'école Mathieu de Regina.

CONGRÈS DE L'A.F.C.I.S.

Invitation spéciale à tous les professeurs catholiques, d'expression française de la Saskatchewan.

SUJETS A L'ETUDE:
— la nouvelle constitution de l'A.F.C.I.S.
— l'enseignement de la composition.
— la valeur de l'enseignement se reliant à la vie des jeunes.

MOT D'ORDRE: "L'efficacité dans la coopération".

LIEU DU CONGRES: Académie de la Présentation de Marie, 1405, 5e avenue Ouest, Prince-Albert, Sask.

DATE DU CONGRES: du 6 au 8 novembre. (Inscription 7 h. 30 à 9 h. p.m. vendredi)

Merci de votre collaboration.

Le comité de l'A.F.C.I.S., 2028, avenue Centrale, Prince-Albert, Sask.

Val Marie

Va-et-vient

Mme A. Côté, sa fille, Claire, et M. E. Faffard étaient de passage à Calgary, Alta. Ils rendaient visite à M. Norbert Côté, fils de M. et Mme A. Côté, et à M. et Mme Roger Rodrigue, à Red Deer, Alta, Mme Rodrigue étant la fille de M. et Mme Côté.

M. et Mme Emile Paradis sont revenus d'un voyage à Vancouver, C.-B.

Etaient en visite chez M. et Mme A. Côté, M. et Mme Roger Rouillet et leur fils, Michel, de Ponteix, ainsi que Mme Aimé Carbonneau, de St-Boniface, Man.

MM. Roger et Roland Paradis et leurs familles, de Calgary, Alta, étaient chez leurs parents, en fin de semaine; M. Maurice Paradis, de Calgary, Alta, était en visite chez ses frères, Emile et Eugène.

M. et Mme Vermette et Mme J. LeBlanc étaient de passage à Gravelbourg, tout récemment.

Mme Antoine Dunand était de passage à Calgary, Alta, où elle visitait ses enfants.

Ponteix

Victime d'un accident

A 5 h. p.m., le dimanche 25 octobre, Mme Joseph Lemieux de cette ville, trouva une mort tragique dans un accident d'automobile survenu à un tournant de la grand route no 13, à 80 milles au sud de Regina.

Mlle F. Carignan, qui conduisait la voiture, fut transportée à l'hôpital avoisinant de Bengough, souffrant de légères blessures.

Mme Lemieux laisse dans le deuil son epoux, quatre filles et deux fils.

Discours du président, M. R. Pinsonneault, au congrès général de l'A.C.F.C. à Regina

Messieurs les membres du Clergé, séculier et régulier,
Religieux et religieuses,
Distingués visiteurs,
Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs,

Nous voilà au 25e congrès de l'A.C.F.C. et au 20e de l'A.C.E.F.C., congrès conjoint qui sera sans doute mémorable non seulement parce qu'il marque la fin d'une étape, mais plutôt par le travail concret et réaliste qu'il se propose d'accomplir pour commencer la prochaine étape de notre vie française en Saskatchewan.

En tout premier lieu et à titre de président, je veux exprimer en votre nom, l'assurance de notre fidélité et de nos hommages, au Souverain Pontife Paul VI, ainsi qu'à tous ses représentants dans notre province, nos évêques, actuellement en Concile. Nous les assurons tous de notre respectueuse et filiale soumission, ainsi que du concours de nos prières.

Cordiale bienvenue à M. le Consul de France, M. Damien Giordani. Votre présence, M. le Consul, nous honore, et nous vous en sommes très reconnaissants. Vous vous êtes créé en nos coeurs, une place toute chaude. Votre sympathique intérêt à notre vie française et à ses problèmes vous a acquis notre gratitude émue. Veuillez, M. le Consul, transmettre à votre gouvernement, à la France et à son grand chef, notre franche admiration et notre reconnaissance pour l'immense trésor de culture française que ses pionniers, nos ancêtres, ses missionnaires dévoués et ses hommes d'Etat ont bien voulu implanter en nos vastes prairies. Cette culture à nulle autre pareille, pétrie d'humanisme et de clarté, nous voulons par ce congrès réaffirmer notre détermination de la conserver et de la propager.

Distingués visiteurs de la province de Québec, bienvenue. Nous sommes heureux de vous avoir parmi nous. Nous vous prions de rapporter avec vous le merci du coeur des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. Votre appui moral et financier ne peut se mesurer. Dites à nos frères de la province-mère qu'ils continuent de bâtir un Québec fort et dynamique. Le Canada tout entier en bénéficiera.

Je m'en voudrais de ne pas souligner la présence de l'Assurance-Vie Desjardins dans la personne de son directeur général, M. Alfred Rouleau. Il a su convaincre son directorat qu'il y a dans l'Ouest, en Alberta, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, puis au Manitoba, des frères qui veulent vivre et rayonner. Le plan de Sécurité familiale est né de cette conviction. On vous en reparlera. Merci, M. Rouleau. Que votre séjour parmi nous soit heureux!

Disitngués visiteurs des provinces-soeurs, bienvenue. Soyez bien "chez vous" chez nous. Nous vous invitons à participer activement à nos assises. Nos problèmes sont souvent similaires aux vôtres. Nous sommes convaincus que ces échanges d'idées nous feront du bien.

Bienvenue cordiale à tous les congressistes et visiteurs. Vous êtes essentiels au congrès. Pas de congressistes, pas de congrès. Prions que ce congrès soit le départ d'une A.C.F.C. et d'une A.C.E.F.C. tonifiées et revivifiées. Et pour vous, des assises tonifiantes, revigorantes. Dans vos interventions, soyez à l'aise, soyez au point, soyez concrets et pratiques. Nous vous en remercions d'avance.

Chaleureuse bienvenue à notre clergé. Nous connaissons vos désirs d'avoir un laïcat de plus en plus capable de prendre ses responsabilités. Mais il fait bon au coeur de se savoir appuyés dans nos associations culturelles par notre clergé. Votre participation active à notre travail ne peut que nous former et nous préparer à d'autres responsabilités. Votre présence, je le répète, est très appréciée.

Sincère bienvenue à tous nos éducateurs, les artisans essentiels dans la grande tâche de l'instruction et de l'éducation de notre chère jeunesse d'expression française. Votre présence et nous réjouit, et nous, les parents et les commissaires, nous vous en savons bon gré.

Bienvenue à un groupe imposant de notre belle jeunesse. Nous sommes des plus heureux de sa présence. Nous vous encourageons à participer pleinement à ce congrès, chers jeunes, le premier peut-être pour plusieurs. Nous espérons que ce ne sera pas le dernier.

Je veux maintenant évoquer le souvenir de deux patriotes qui ont donné de nombreuses années de service à nos associations:

M. Louis Demay, président général de l'A.C.F.C. de 1948 à 1953, et président de l'A.C.E.F.C. de 1945 à 1953; représentant de la Saskatchewan au Conseil de la Vie française en Amérique à Québec, de 1946 à 1953, décédé le 19 mai 1964. Pionnier alerte et sans peur, M. Demay a su par sa persévérance et ses convictions se créer une place d'honneur dans l'histoire de nos associations. Patriote éclairé et dynamique, président au plein sens du mot, il a conduit nos associations avec une main sûre et ferme. Français et Canadiens français de la Saskatchewan lui conservent un impérissable souvenir.

M. Antonio de Margerie, décédé le 10 septembre dernier. Il fut le chef du secrétariat de nos deux associations durant 32 ans. Représentant au Conseil de la Vie française, il a su nous donner un exemple de dévouement, d'abnégation et de patriotisme discret mais entraînant. Il sut être le secrétaire modèle, le serviteur de l'exécutif dans toute la force du mot. Pour lui, un ordre, c'était sacré et ne se questionnait plus. Pédagogue éclairé, il a dirigé de façon judicieuse l'instruction française dans nos écoles. L'A.C.F.C. a été l'heureuse bénéficiaire de tant de qualités pendant un tiers de siècle. Puisse notre [illegible] puiser dans cette vie [illegible] total à une cause, des leçons et un exemple qui la transformeront et lui feront faire de grandes choses.

A la mémoire de ces deux vaillants chrétiens et patriotes, et pour le repos de leur âme, avec votre bienveillante permission, nous allons maintenant réciter un Pater et un Ave.

Mandaté en 1962, à la suite des élections du congrès jubilaire de l'A.C.F.C., l'exécutif maintenant, par votre humble serviteur, vous fait part de façon brève, de ses activités, lesquelles seront réparties sous quatre chapitres: le domaine éducatif, le domaine culturel, le domaine économique et le domaine social.

Le point de vue éducatif

L'école fut toujours pour nos associations la préoccupation primordiale, on le sait. Le ministère de l'Instruction publique reconnut en 1962 la valeur des cours de français de l'A.C.F.C. en 11e et 12e années en leur accordant l'équivalent d'un crédit. Des démarches sont en cours pour l'obtention d'un deuxième crédit et nous avons lieu d'espérer.

Le visiteur des écoles avec le Comité permanent de l'enseignement du français a dirigé ces pourparlers et a constamment vu à ce que notre cours de français reste sous la haute main de l'A.C.F.C.

En novembre 1963, Me Allyre Sirois, le président général du temps, le R. P. B. Paris, O.M.I., directeur de l'enseignement, et M. Raymond Marcotte, secrétaire général de l'A.C.F.C., rencontrent le ministère de l'Instruction publique et s'entendent sur plusieurs points qu'il vous intéressera de connaître:

a) Intégration totale de notre cours de français dans le curriculum du ministère de l'Instruction publique;

b) Publication du cours de français de l'A.C.F.C. par le ministère sous le titre "Cours de Français Supérieur";

c) Achat des manuels par ce même ministère (pour septembre 1965);

d) L'engagement d'un ou deux inspecteurs d'écoles;

e) Formation d'un comité permanent composé de: 3 membres ou représentants de nos associations, 2 membres du ministère de l'Instruction publique, et 1 membre de la Saskatchewan Teachers' Federation.

Nos membres de ce comité sont S. H. le juge Allyre Sirois, le R. P. Benoit Paris, O.M.I., et M. Raymond Marcotte.

Vu les élections au printemps 1964, les complications qu'entraînent un changement de gouvernement et un certain régime d'austérité qui s'ensuivit, la nomination d'un ou deux inspecteurs d'écoles a été remise à l'année prochaine.

Cette année, plus de 3,200 élèves s'inscrivirent aux examens français. Vos exécutifs tiennent à remercier les généreux instituteurs, les surveillants et les correcteurs bénévoles pour leur onéreux mais nécessaire travail. Bravo et félicitations aussi aux milliers de concurrents et aux lauréats!

En juin nous avions le regret d'avoir à accepter la démission du R. P. Benoit Paris, comme directeur de français et visiteur des écoles, car il avait été approché pour faire partie du corps professoral au Campus de Regina. Ceci devint effectif le 1er août 1964. L'exécutif tient à remercier aujourd'hui le Révérend Père pour la compétence rare et le travail intense qu'il a mis à sa tâche et, en le félicitant, lui souhaite du succès dans son nouveau champ d'apostolat.

Avant son départ, il avait eu le temps d'opérer une refonte complète des cours de français de l'A.C.F.C. pour la présenter au ministère de l'Instruction publique et leur publication par celui-ci dès le 15 juin de cette année. Quelques pas en avant prometteurs, nous avons confiance, mais l'A.C.F.C. doit continuer d'être vigilante pour ne pas s'exposer à perdre la proie pour l'ombre. L'A.C.F.C., (c'est nous tous) continue de Croire, de Façonner, de Garder, de Rayonner!

L'A.F.C.I.S. se regroupa en mars 1964, sous l'égide d'un président "pro tem", M. l'abbé Jean Papen. Cette jeune association a un grand rôle à jouer pour l'épanouissement de l'enseignement français auprès de nos étudiants, surtout pour la culture d'une vraie mentalité française dans les classes, dans les esprits, dans les coeurs. Filiale de la Saskatchewan Teachers' Federation, je suis certain qu'elle jouera un rôle de premier ordre dans cet organisme provincial. Un grand congrès aura lieu en novembre. Nous lui souhaitons plein succès. Nous assurons l'A.F.C.I.S. de notre pleine collaboration.

Le Comité des bourses de l'A.C.F.C. continue son bon travail. Cette année, comme par le passé, plusieurs de nos jeunes gens et jeunes filles en bénéficient. Nous avons un des nôtres à l'Université Laval, un à Montréal et neuf jeunes filles dans différentes écoles normales de Québec. Il faudrait durant ce congrès, si vous le voulez bien, trouver un moyen d'augmenter les fonds de notre oeuvre des bourses.

Le point de vue culturel

D'abord, il faut nommer certaines nouvelles entreprises culturelles françaises en Saskatchewan, depuis 1962, qui nous [illegible] que nous recommandons sans réserve. Elles ne relèvent pas de l'initiative de l'A.C.F.C., évidemment, mais si l'A.C.F.C. n'avait pas existé, elles-mêmes n'auraient probablement pas vu le jour.

1. Nous parlons de la magnifique bibliothèque moderne et fonctionnelle du collège Mathieu de Gravelbourg.

2. Aussi de la fondation de la "Librairie Georges-Etienne Parent" de Gravelbourg qui fournit sur demande revues et livres français de toutes sortes à des prix qui rivalisent avantageusement avec n'importe quelle autre librairie.

3. Il y a aussi les visites appréciées de Félix Leclerc et Gilles Vigneault, chansonniers du Québec.

4. Les visites de la fameuse Troupe Molière de St-Boniface.

5. La Manécanterie Meilleur de Montréal, La Famille Rouleau.

6. La tenue régulière de nos Festivals de la Chanson française.

7. Les concours oratoires.

8. Le Ciné-Club de Gravelbourg qui passe régulièrement des films de premier ordre. Les films de l'Office National du Film.

9. La tournée des "Alouettes" du collège Mathieu, chorale de plus en plus connue et renommée.

10. Les émissions culturelles de nos deux postes de radio CFRG et CFNS.

11. Saluons aussi avec fierté l'intensité de vie religieuse et culturelle de nos trois paroisses nationales: Sts - Martyrs - Canadiens de Saskatoon, St-Jean-Baptiste de Regina avec son centre social, et le dernier-né de ce trio, mais non le moindre, St-André-Apôtre de North Battleford avec son église, son école de cinq classes, unique en son genre, son centre social et son presbytère.

12. La télévision française? A quand? Demandons-la! Redemandons-la!

L'A.C.F.C. souhaite que ces initiatives aillent en s'accroissant et que les Canadiens français apprécient de plus en plus à leur juste valeur ces manifestations artistiques, musicales, folkloriques, théâtrales, etc.

Enfin, après avoir participé activement aux séances d'étude de la Commission royale Laurendeau - Dunton en Saskatchewan, vos exécutifs de l'A.C.F.C. et de l'A.C.E.F.C. ont préparé un mémoire étoffé sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada et le présenteront en temps et lieu.

Le point de vue économique

Ici, plusieurs réalisations se concrétisent et prennent de l'ampleur. L'A.C.F.C., je le répète, appuie moralement de toutes ses forces ces entreprises.

1. Le Plan de Sécurité Familiale, proposé par l'A.V.D. que l'A.C.F.C. adopte et prône parce que très avantageux pour tous. L'appuyer de toutes nos forces, s'en faire les propagandistes, aider son responsable à faire un travail toujours complet. Nous avons à date au-delà de 400 adhésions et plus de $600,000 de protection pour nos familles. Un rapport vous sera donné.

2. L'Association Coopérative d'Etablissement Limitée a des débuts solides mais lents. Personne ne doute du bien que cette association peut faire, mais il faudrait qu'elle dispose de plus de fonds afin d'accomplir un travail sur une plus grande échelle. M. Dumont Lepage, de Gravelbourg, en est le directeur-gérant.

3. La Compagnie de Meubles Ringer, de Prud'homme, connait d'étonnants succès. C'est encourageant.

"Sasko", compagnie canadienne-française, agent d'immeubles et d'assurances, établie à charte le printemps dernier, connait des débuts prometteurs. Chacun de nous peut en connaître le rouage en s'adressant à son gérant, M. Normand Raymond, de Saskatoon.

Le Conseil Canadien de la Coopération, maintenant financièrement solide, continue et amplifie son travail d'éducation coopérative auprès des Canadiens français.

Par ailleurs, l'A.C.F.C. et l'A.C.E.F.C. elles-mêmes se débattent toujours hélas! dans un marasme financier. Et c'est le handicap qui leur barre la route si souvent dans la réalisation de leurs plans. Auriez-vous des suggestions?

En 1963, la souscription des Cercles paroissiaux fut celle des vaches maigres: $6,327. Le "Club des 200" remporta heureusement $2,400. Grand merci à tous ceux qui comprennent et qui donnent.

Le point de vue social

A. Relations extérieures

1. Le secrétaire général de l'A.C.F.C. vient d'être nommé directeur au "Conseil de la Vie française en Amérique". Cet organisme nous est d'une valeur inestimable, moralement et financièrement.

2. Nous avons contribué à la fondation de la "Fédération des Associations d'Education de l'Ouest" qui fait un travail de coordination et d'orientation des efforts.

3. Nous faisons aussi partie du "Conseil des Associations d'Education du Canada", conseil qui jouera dans l'avenir un rôle de première importance, surtout dans nos relations auprès du ministère des Affaires culturelles du Québec.

4. L'A.C.F.C. est également affiliée à l'A.C.E.L.F. qui devient de plus en plus écoutée et respectée par la compétence de ses membres et le sérieux de ses études ou recherches.

5. L'A.C.E.F.C., votre Association de Commissaires d'Ecoles, continue de collaborer avec l'A.C.F.C. Elle a pris part aux Congrès des Commissaires d'Ecoles de la Saskatchewan, et, par la voix de son président qui siège à la section catholique de cette Association provinciale, elle s'est fait un devoir de faire respecter, en tout temps, les intérêts des Canadiens français. Elle a aussi vu à faire connaître et étudier — pour leur trouver des solutions — les graves problèmes qui se posent à tout propos au sein de certaines commissions scolaires privées ou séparées ou publiques.

Certains parents se plaignent à l'A.C.E.F.C. qu'ils ont de moins en moins leur mot à dire dans l'éducation de leurs enfants, que les écoles leur échappent . . . Nous posons la question: Est-ce une attitude qui se généralise? Est-ce normal? Quoi faire?

6. L'A.C.E.F.C. est membre actif de "L'Association des Commissaires d'Ecoles de Langue française du Canada". Elle participa au congrès de 1962 à Ottawa et à une réunion des exécutifs, ce printemps. Nul ne doute du bien que cette association peut nous apporter.

Ces relations extérieures nous sont de plus en plus utiles et nécessaires.

B. Vie interne

1. L'A.C.F.C. est navrée du nombre grandissant des cercles locaux qui n'oeuvrent plus comme il se doit. C'est inquiétant, car les comités locaux sont les cellules vitales du tout organique. Si les cellules périssent, qu'adviendra-t-il de tout le corps? Nous espérons que le congrès trouvera des remèdes pour améliorer la situation et redonner vie aux Cercles paroissiaux.

2. Depuis 1962 un seul congrès régional eut lieu, celui de Ferland. Merci aux dévoués instigateurs. Pourquoi pas d'autres? Manque d'ouvriers et d'organisateurs plutôt qu'indifférence. La présence d'un propagandiste à plein temps ne solutionnerait-elle pas le problème? Comment le payer?

3. Notre secrétariat fonctionne toujours à pleine capacité sous l'habile direction de notre nouveau chef de secrétariat, M. Gérard Audette, qui donne généreusement son temps et son zèle. Nous l'en remercions vivement. Assurons-lui notre entière collaboration.

4. Vos exécutifs ont besogné plus fort que jamais, depuis le dernier congrès. Ils ont abattu un travail considérable. Ils sont les premiers à admettre, cependant, qu'ils n'ont pas pu faire tout ce qui aurait dû et tout ce qui aurait pu être fait. Ils ont franchement essayé quand même, au meilleur de leurs connaissances et des moyens qu'on leur a fournis, de sauver l'essentiel.

Conclusion

Enfin, reste toujours un fait des plus stimulants: les sympathies nouvelles qui naissent tous les jours et des milieux les plus variés. Un fait qui nous convainc qu'il est, plus que jamais, temps de NOUS TENIR DEBOUT" de TENIR bon, de nous affirmer, de dialoguer, d'exiger, de rayonner.

Car, "à climat nouveau, esprit nouveau"! ENSEMBLE, aujourd'hui, c'est cet esprit nouveau, cette orientation nouvelle de notre A.C.F.C. et de notre A.C.E.F.C. qu'il nous faut découvrir, dont il faut nous imprégner. Une mystique nouvelle qui soulèvera la pâte!

Pour orienter vos discussions, permettez en terminant que je vous cite un texte de notre grand historien et penseur, le chanoine Lionel Groulx, en 1937:

"Nous sommes ici deux races, deux cultures destinées à vivre l'une à côté de l'autre, à collaborer au bien commun de nos provinces et de notre pays. Vous, anglophones, êtes fiers de votre sang, de votre histoire, de votre civilisation; et, pour servir le plus efficacement possible ce pays, votre ambition est de vous développer dans le sens de vos innéités culturelles, d'être Anglais jusqu'aux moelles. C'est votre droit; et ce droit, vous avez assez de fierté pour le prendre sans le mendier. Et certes, ce n'est pas moi qui refuserai de vous donner raison. D'autre part, aussi fiers de notre sang, de notre passé, de notre culture que vous l'êtes des vôtres, nous prétendons que notre droit est égal au vôtre. Nous voulons, nous aussi, nous développer dans le sens de nos innéités culturelles, être Français jusqu'aux moelles; nous le voulons, ni pour des fins uniquement égoïstes, ni par orgueil racique, mais pour apporter, comme vous, à notre pays, la modeste contribution de nos forces spirituelles, persuadés comme vous, toujours, que pareil idéal de vie et pareille volonté ne constituent envers quiconque ni une provocation, ni un défi. Et honni soit qui mal y pense!"

Chers congressistes, à l'oeuvre!

Aidons-nous, le ciel nous aidera!

La main dans la main, jetons un "Regard vers l'avenir!"



Voici un groupe de congressistes attentifs aux délibérations: M. Léo Lirette, de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina, qui a grandement travaillé à l'organisation du congrès de l'A.C.F.C. au Centre social de sa paroisse, M. Henri Lepage, de Gravelbourg, l'hon. juge Allyre Sirois, dont certaines interventions apportèrent de la lumière à certains moments importants de ces assises provinciales, et le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., représentant de "La Liberté et le Patriote".



De gauche à droite, dans cette photo, l'on voit M. Joseph-E. Chabot, de Laflèche, commissaire d'école qui contribua très activement aux délibérations intéressant plus spécifiquement l'A.C.F.C. au cours du congrès de Regina, les RR. PP. Wilfrid Piédalue et Eugène Dubreuil, O.M.I., professeur de philosophie et recteur du collège Mathieu de Gravelbourg, et M. Raymond Marcotte, gérant du poste de radio CFNS de Saskatoon et délégué de la Saskatchewan au Conseil de la Vie française à Québec.

Contre l'absurdité, la déraison et la division du monde, contre le mal et la mort, Dieu n'offre pas une recette, mais l'Espérance qui est tout autre chose. Gérard PELLETIER.

"L'Espérance voit ce qui n'est pas encore et qui sera. Elle aime ce qui n'est pas encore et qui sera. Dans le futur du temps et de l'éternité." PEGUY.

Rapport du visiteur des écoles
– 1962 - 1964 –

Le rapport du Visiteur des écoles doit couvrir, j'imagine, les différentes activités en cours, même s'il arrive parfois qu'elles soient plus ou moins directement liées avec les visites proprement dites.

1. Visite des écoles:

La visite des écoles revêt un caractère tout à fait particulier du fait que le visiteur est dépourvu de tout titre officiel et que son acceptation est entièrement gratuite. Cette absence d'autorité réduit son influence et abaisse son prestige.

Le fait reste que toutes les écoles ont été visitées pendant ma première année d'office. L'an dernier, l'Exécutif m'a demandé de ne visiter qu'une partie de la province afin de consacrer mon temps à d'autres activités.

Les visites se résument à aider les professeurs à résoudre les problèmes qui peuvent se poser, à questionner et à encourager les enfants. Les visites sont inévitablement courtes car, ordinairement, tout le monde reçoit son cours de français à la même heure dans une même école. Il est d'ailleurs assez facile de vérifier le pouls d'une école.

Il est intéressant de constater un accroissement sensible du nombre d'élèves. Par contre, un grand nombre laisse le français à partir de la septième ou de la huitième année. Il est aussi évident que les garçons sont moins intéressés que les filles.

L'intérêt des instituteurs est ordinairement en rapport avec l'intérêt manifesté par les parents eux-mêmes. Je me dois cependant de signaler, bien qu'avec regret, que la tentation est grande de vouloir réduire le cours afin de garder tous les élèves d'une même classe dans un même groupe au détriment de ceux qui peuvent recevoir plus et d'un cours qui doit se maintenir à un niveau de valeur réelle. Dans d'autres écoles, on groupera ensemble les élèves d'expression française et d'expression anglaise. Ce dernier cas nous donne des élèves qui ne sont plus capables de suivre le cours de l'Association dès la troisième année.

Une plus grande collaboration entre parents et instituteurs serait grandement à souhaiter. D'un côté, les parents doivent se rappeler qu'ils ont des droits à exercer. Il s'agit de leurs enfants et de leur école. Il y a par ailleurs des limites à ces droits, comme une manière de les faire valoir. D'un autre côté, les instituteurs se souviendront que, s'ils sont les maîtres dans les méthodes d'enseignement, ils n'en sont pas moins les représentants des parents, donc aussi de leurs volontés et de leurs aspirations.

2. Relation avec le Ministère d'éducation — Programme

Comme tout le monde le sait, un comité a été formé en vue de rendre officiel notre programme de français. Ce comité comprend des représentants de l'ACFC, du Ministère d'éducation et de la STF. Les démarches ont abouti au résultat que vous savez: notre programme est officiellement reconnu par le Ministère et reste sous la direction conjointe de ce même ministère et de l'ACFC.

Le programme a été repensé de fond en comble et refait en s'inspirant des meilleures méthodes modernes. Il importe qu'il soit maintenant suivi, gardé et corrigé selon les exigences de l'heure. Pour ma part, je souhaiterais une révision semblable environ tous les cinq ans.

3. Travaux divers:

Il suffira ici de mentionner les items principaux: a) Refonte des Statuts de l'ACFC; b) Code d'éthique à l'intention des commissaires d'écoles (bref résumé des droits et des devoirs); c) préparation d'un catalogue offrant les principales bourses d'études à la disposition des étudiants; d) représentation à l'ACELF, comme vous avez pu le constater par la lecture de nos journaux; e) divers articles dans les journaux offrant à la discussion un programme d'action pour les années à venir; f) enfin, entrée à l'Université de la Saskatchewan à Regina en vue de contribuer à l'enseignement du français.

Conclusion:

Qu'en sera-t-il dans 25 ans de notre langue et de notre culture? Il revient à chacun de nous de donner la réponse. Il suffit de dire OUI et de VOULOIR vraiment.

Benoit PARIS, O.M.I.

Résolutions du congrès de l'A.C.F.C.

1. Que l'exécutif étudie la question de la distribution de prix sous forme de livres de l'A.C.F.C. pour en apprécier sa raison d'être, ou en améliorer son fonctionnement. Proposée par M. Alfred Chabot; appuyée par M. Jean Carrière.

2. Les congressistes réunis à Regina, lors du 25e congrès de l'A.C.F.C. et du 20e congrès de l'A.C.E.F.C., les 23, 24 et 25 octobre 1964, soumettent respectueusement à M. Alphonse Ouimet, président de Radio-Canada, la suggestion suivante d'urgence comme projet national pour marquer le centenaire de la Confédération, qu'on prolonge le réseau de télévision française dans l'Ouest canadien aux endroits où il n'existe pas actuellement jusqu'à l'océan Pacifique. — M. le juge A. Sirois et Me Marcel Préfontaine.

Amendement: et en attendant que ce réseau de télévision française si fortement désiré puisse être établi par Radio-Canada, que des démarches se poursuivent auprès de cette société d'Etat, pour que des émissions de télévision en langue française soient présentées à notre population de langue française, en louant des périodes de temps de postes affiliés à Radio-Canada, ou de postes indépendants. Ces émissions devraient être présentées à des heures convenables pour permettre au plus grand nombre de personnes de les suivre, c'est-à-dire en soirée. (Amendement proposé par Georges parent et appuyé par Pierre Kerviche.)

3. Je propose que le nom actuel de l'Association connu sous le nom d'Association Catholique Franco-Canadienne soit substitué par le nom suivant: "Association Culturelle Franco-Canadienne". — Le R. P. Benoit Paris, O.M.I., appuyé par M. Pierre Kerviche.

4. Le Frère Alexis propose que l'exécutif voie au plus tôt possible à la création d'un comité permanent responsable de la diffusion de notre culture française.

5. Advienne la création de ce comité, on propose que ledit comité s'occupe 1) de la télévision française, 2) de la création d'un centre cinémathèque en collaboration avec l'Office National du Film, 3) que l'exécutif étudie les rapports des discussions de cet avant-midi (le samedi 24 octobre 1964). Proposé par la secrétaire du Forum.

6. Résolution soumise par le Cercle paroissial de l'A.C.F.C. de Ferland: "Considérant que des contacts plus fréquents avec le gouvernement seraient désirables, et que les communications seraient plus faciles, il est résolu que: le secrétariat de l'A.C.F.C. soit déménagé à Regina dans le plus bref délai possible. Qu'on s'assure de faire les démarches qui s'imposent". Appuyée par M. Trefflé Brisbois. (Cette résolution fut remise à plus tard par le vote de l'assemblée.)

7. Je propose que l'exécutif s'assure de l'assentiment du congrès avant d'engager un propagandiste, que l'exécutif étudie si un bulletin serait moins dispendieux et plus efficace. — Le R. P. B. Paris, O.M.I., appuyé par M. l'abbé Jean Papen.

8. On propose que l'exécutif étudie sérieusement la renaissance active des cercles locaux. Proposée par le congrès et appuyée par M. Raymond Marcotte.

9. On propose que par l'intermédiaire de leur exécutif les congressistes remercient officiellement: 1) les organisateurs de Regina, 2) M. Louis Boileau, représentant du Wheat Pool pour leur générosité, 3) les distingués visiteurs et orateurs invités.

10. Vu que les lois, règlements et constitutions de l'A.C.F.C., sont soit inconnus ou mal compris par les membres en général; et

Vu que les buts, objectifs et programmes de cette organisation semblent avoir souffert le même sort jusqu'à présent;

Il est donc proposé par la présidente que ce congrès demande aux officiers de l'A.C.F.C. pour le prochain terme, de bien vouloir ordonner au secrétariat de rédiger cette information essentielle immédiatement, et d'en faire parvenir des copies à tous les cercles paroissiaux et organismes adjoints de langue française de la province, ainsi qu'à tous les délégués et visiteurs de la province à ce congrès.

Respectueusement soumis par le Comité de l'A.C.F.C. du Conseil Langevin no 4280 des Chevaliers de Colomb de Regina, selon les minutes de l'assemblée du 16 octobre 1964. — M. Pierre Kerviche, président des Relations publiques, appuyé par M. Joseph-Edmond Chabot.

11. Résolution votée par le Comité paroissial de l'A.C.F.C. de Gravelbourg, Saskatchewan, à une réunion plénière de ses membres, le 22 mai 1963, à 9 h. 30 p.m.:

Considérant que le Canada traverse une crise qui met son existence même en danger;

Considérant que cette crise est due au mécontentement des Canadiens de langue française, parce qu'ils ne sont traités nulle part sur un pied d'égalité avec l'élément de langue anglaise;

Considérant que cette situation défavorable nous est faite ici même en Saskatchewan;

Considérant que le Canada sans le Québec est une chose impensable;

Considérant que cette situation pourrait être facilement corrigée si nos compatriotes de langue anglaise nous acceptaient tels que nous sommes et nous permettaient de vivre notre vie selon nos traditions et notre culture;

Considérant que la culture française chez une forte proportion de la population canadienne constitue un enrichissement pour notre pays et de plus constitue une protection contre l'assimilation américaine;

Considérant que nos enfants de langue française ont un droit naturel de recevoir leur éducation dans leur langue maternelle, avant d'être forcés d'en assimiler une autre;

Considérant qu'à toutes fins pratiques le système d'éducation de la Saskatchewan en est un d'assimilation, qui fait que la langue française devient nécessairement une langue seconde pour les Canadiens français;

Considérant que les conditions actuelles sont particulièrement favorables pour amener le gouvernement provincial à corriger cette situation;

Considérant que cette situation ne peut être améliorée sans, tout d'abord, former des professeurs de français vraiment compétents;

Considérant qu'il faut des institutions pour former de tels professeurs;

Considérant que les négociations avec le ministère de l'Education devront se dérouler dans un climat amical et de franche collaboration;

Considérant que nos revendications devront se faire sans aucune arrière-pensée de partisannerie;

Considérant que nous avons bien peu de temps à notre disposition, car dans quelques années il sera peut-être trop tard;

Considérant que pour envisager un projet de réforme du système d'enseignement à l'intérieur et à l'extérieur du système des Grandes Unités, il faudra le concours de nombreux spécialistes;

Considérant que nous n'avons pas ces spécialistes;

Considérant que le gouvernement de la Saskatchewan a manifesté un certain intérêt pour l'enseignement du français dans les écoles, ces dernières années;

Considérant que plusieurs compagnies à caractère national trouvent avantageux d'annoncer leurs produits dans les deux langues;

Considérant que la demande va sans cesse croissante pour des sujets qui peuvent écrire et parler correctement le français;

Considérant que nous n'avons aucune raison (bien au contraire) de rougir d'une langue qui est parlée par plus de 200 millions de personnes à travers le monde, et qui est la langue la plus utilisée présentement à l'O.N.U., au Marché Commun Européen, etc.;

Considérant toutes les autres raisons qui pourraient être invoquées pour réclamer tous nos droits de Canadiens à part entière . . .

Il est en conséquence proposé par Marcel Moor, appuyé par Georges Parent, et résolu unanimement de prier l'exécutif provincial de l'A.C.F.C.:

1) d'obtenir le concours des techniciens nécessaires en demant l'aide du ministère des Affaires culturelles du Québec (Service Outre-Frontières);

2) de mettre sur pied un comité représentatif de notre groupe, à travers toute la province, pour faire les recherches, enquêtes, recensements de nos forces;

3) de préparer un projet d'amendements à être apportés à la loi scolaire pour corriger les dispositions de cette même loi, en vue de favoriser l'enseignement du français à tous les enfants dont les parents le veulent, et pour permettre à tous ceux qui le désirent de faire leurs études primaires en la seule langue française, puisqu'il est prouvé que l'enfant qui possède bien son français se classe mieux en anglais par la suite;

4) de préparer des suggestions aux autorités provinciales pour favoriser la formation de professeurs compétents de français chez-nous; de permettre l'importation de professeurs de français de l'extérieur, en attendant que nous puissions nous suffire nous-mêmes; la loi devrait prévoir des salaires plus élevés pour des professeurs qui peuvent réellement enseigner le français;

5) de considérer le déménagement des bureaux du secrétariat de l'A.C.F.C. de Saskatoon à Regina, pour éviter les déplacements répétés, et les pertes de temps que tous ces pourparlers entraîneront pour rencontrer les officiers du ministère provincial de l'Education (lire résolution no 6);

6) d'entreprendre une vaste campagne de propagande à travers la province, afin de rentrer en contact avec tous les nôtres qui ont été abandonnés;

7) de préparer tous ces projets et de compléter toutes ces recherches sans aucun délai, et de soumettre lesdits projets aux Etats généraux (Congrès général spécial) de la communauté française de la Saskatchewan, avant de ne rien entreprendre;

8) de faire rapport à tous les comités paroissiaux, chaque mois, de la marche des travaux en cours;

9) d'entreprendre ce travail avec enthousiasme et cesser d'agir comme des chiens battus, procéder avec douceur mais avec une grande fermeté, si nous voulons être respectés. (Allyre Sirois, président, et Octave Carrière, secrétaire.)

12. Proposé par M. L. Leblanc, appuyé par M. Henri Bouvier, que la présente commission d'étude recommande à l'exécutif de l'A.C.E.F.C. de faire une étude approfondie de l'Acte des Grandes Unités en ce qui concerne les "Central Boards" afin de formuler, si possible, au ministère de l'Instruction publique, des suggestions pour rendre plus définis les articles qui traitent de l'établissement et du fonctionnement de ces dits "Central Boards".

13. Proposé par Mme Philippe Rivard et appuyé par Mme Bernier et M. Fernand Denis que l'on demande à l'exécutif de l'A.C.E.F.C. de nommer un comité auquel pourrait s'adresser les commissions scolaires pour les aider à solutionner les problèmes scolaires, particulièrement en ce qui concerne l'enseignement du français, qui surgissent ici et là à travers la province.

14. Entendu le manque d'orientation économique chez un bon nombre de Canadiens français; entendu que le Conseil Canadien de la Coopération est une société organisée à l'instance de l'A.C.F.C.; entendu que le Conseil Canadien de la Coopération est maintenant outillé et a à sa disposition les moyens financiers pour entreprendre un programme d'éducation, de publicité et d'orientation: Nous recommandons fortement à l'exécutif de l'A.C.F.C. de rencontrer les directeurs du Conseil Canadien de la Coopération pour mettre à point et à exécution un programme bien défini d'éducation, de publicité et d'orientation pour tous les moyens à la disposition du Conseil Canadien de la Coopération, dans le plus bref délai possible. Proposée par Mme Alfred Chabot et appuyée par M. Dumont Lepage.

15. On propose que l'assemblée des congressistes exprime un vote de remerciements à l'égard des responsables du congrès pour l'efficacité de son déroulement, et spécialement aux: organisateurs du congrès; personnes en charge de la publicité dans les journaux et à nos postes; comité organisateur de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina, sous la direction de M. Léo Lirette; dames qui ont aidé au service des tables et du café; CFRG et CFNS pour le délicieux café; R. P. Hercule Paradis, O.F.M., curé, pour l'usage de la magnifique salle. Proposé par le congrès.

Les paroissiens de St-Victor fêtent un cinquantenaire et une rénovation

ST-VICTOR — Le dimanche 4 octobre, la paroisse de St-Victor célébrait son cinquantième anniversaire. Cette fête fut aussi l'occasion de l'ouverture officielle de l'église dont la réfection de l'intérieur venait de s'achever.

De 2 h. à 5 h. p.m., quelque 200 invités se rendirent à la salle des réunions de La Familiale. Un groupe de dames de la paroisse, sous la présidence de Mme Léon Labelle leur servirent le thé, avec petits gâteaux et sandwichs de fantaisie. On y remarquait des anciens paroissiens et amis de la paroisse venant de Willow-Bunch, Assiniboia, Maxstone, Lisieux, Gravelbourg, Ponteix, Coderre, Courval, Regina, Moose Jaw et autres endroits.

L'église paroissiale fut remplie au comble pour la célébration de la messe à 5 h. par Mgr Couture, Vicaire Général du diocèse, qui prononça aussi le sermon de circonstance. Il s'agissait d'une messe dialoguée, avec psaumes chantés par les fidèles.

Le choeur de l'église orné d'un tapis turquoise, et muni d'une grille de bois d'une hauteur de 18 pieds en arrière faisait ressortir l'autel situé au centre, en mosaïque de style moderne, exécuté par la Rév. Mère Ste-Angèle, une des trois premières religieuses de Jésus-Marie venues à St-Victor en 1934. Un panneau symbolise, par le truchement du poisson, des pains et de l'hostie, la communauté chrétienne en communion avec le Christ.

Après la messe, au sous-sol de l'église, un deuxième groupe de dames, sous la direction de Mme Laurent Collin, recevaient environ 150 invités à un banquet à la dinde. La salle, décorée sous la présidence de Mme Roland Ducharme et son groupe, avait comme point saillant une reproduction en miniature de l'église paroissiale, création de Mmes Florent Bergeron et Dollard Bissonnette.

A la table d'honneur, on remarquait M. l'abbé Lucien Rodrigue, curé de la paroisse depuis 1952, accompagné de Mgr A. Vachon, P.D., Mgr G. Couture, V.G., Mgr J.-B. Lussier, M. l'abbé A. Chabot, curé de Willow-Bunch, les RR. PP. H. Légaré, F. Dubreuil, W. Piédalue et L. Godbout, O.M.I., M. l'abbé Roger Ducharme, M. l'abbé Fernand Ducharme, curé de Coderre, M. l'abbé L. Sullivan, curé de Bengough, le R. P. G. Clavet, C.S.V., d'Otterburne, Man., MM. André O'Reilly, Léo Delorme et Hervé Boutin, marguilliers.

Parmi les convives, on note aussi la présence des Rév. Srs Marie-Emmanuel (Gilberte Beauregard), St-Jude (Berthe O'Reilly), Marie-Alfred (Rosalie Côté) et Jean-d'Avila (Rita Hamel), toutes anciennes paroissiennes. Plusieurs autres religieuses de paroisses avoisinantes y assistaient également.

Tour à tour, les personnes suivantes, convoquées par le maître de cérémonies, M. Roger Lalonde, apportèrent leurs hommages à la paroisse: M. Henri Bissonnette, au nom des pionniers et anciens de la paroisse, M. l'abbé Fernand Ducharme, au nom des vocations religieuses de la paroisse, Mgr Vachon, au nom du clergé, M. l'abbé L. Sullivan, au nom du diocèse de Regina, et Mgr Couture, au nom de Son Exc. Mgr Décosse.

Quelques-uns des orateurs profitèrent de l'occasion pour lire des lettres reçues des Rév. Srs Ste-Suzanne, première cuisinière au couvent Jésus-Marie de St-Victor, en 1934, et Marie-André (née Simone Ducharme) et de la Rév. Mère Ste-Angèle, ancienne institutrice à St-Victor.

M. l'abbé L. Rodrigue remercia ensuite ces personnes et pour conclure, Mgr Couture récita l'action de grâces.

Gravelbourg

Décès

Le vendredi 9 octobre est décédé subitement à St-Paul, Alta, M. Stanislas LeBlanc, époux d'Anna Nogue, fille de Mme Angélina Nogue. Il était anciennement de la paroisse de Gravelbourg.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles, cinq fils, deux frères et deux soeurs.

Le R. P. Gérard Nogue, O.M.I., chanta le service funèbre, assisté de MM. les abbés Croteau et Beaupré, comme diacre et sous-diacre. Les membres de la Légion canadienne, dont M. LeBlanc était membre, suivaient la dépouille mortelle.

Assistèrent aux funérailles: M. et Mme Hector Hébert, MM. Arthur, Eugène, Joseph et Louis Nogue, Mme J.-B. Nogue et sa fille, Lorraine, MM. et Mmes Lucien Nogue et Sylvio Laverdière.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Va-et-vient

M. et Mme Raoul Parent, de Oakville, Ont., étaient en promenade chez M. et Mme Charles Parent.

M. Roland Rainville, de Saskatoon, et M. et Mme John Moross, du Manitoba, visitaient M. et Mme Norman Rainville, dernièrement.

Radville

Mariage Andries-Bourassa

Le 28 septembre, à l'église de la Ste-Famille, M. l'abbé Marcotte bénissait l'union de Mlle Bertha Bourassa, fille de M. et Mme Joseph Bourassa, à M. Omer Andries, fils de M. et Mme Andries, de Benson. M. Albert Pirio accompagnait à l'orgue Mme Alphonse Bouchard, qui exécuta des cantiques.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Mathilda Bourassa, soeur de la mariée, et Hélène Miller, de Benson. Les garçons d'honneur étaient MM. Hector Bourassa, frère de la mariée, et Léonard Turgeon, de Benson.

Le repas de noces eut lieu au sous-sol de l'église pour 50 personnes. MM. Raymond Paulhus et Léon Andries agissaient comme maîtres de cérémonies.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux s'installeront sur une ferme à Benson.

Çà et là

L'installation de l'aile au système d'eau est complétée et le 26 octobre, la ville de Radville avait de l'eau en abondance. Cette installatioin s'est élevée au montant de $80,000.

St-Hubert

Baptêmes

Le 4 octobre: Cindy-Marie, fille de M. et Mme I. Flick. Parrain et marraine, M. F. Jamet et Mlle E. Jamet, de Langbank, grand-père et tante de l'enfant.

Le 18 octobre: Patrick-Edward, fils de M. et Mme Laurent Jeannot. Parrain et marraine, M. E. Jeannot et Mlle P. Jeannot, oncle et tante de l'enfant.

Réunion

La réunion des Dames d'Autel eut lieu le 21 octobre avec huit membres présents.

Des billets de loterie sur une lampe seront vendus pour couvrir les frais de la Fête de Noël des enfants de la paroisse.

M. l'abbé L. L'Heureux, curé, donna une causerie en réponse à des questions posées par les membres au sujet de quelques programmes télévisés, dernièrement. Le goûter fut servi par Mmes G. Decelle et J. Jeannot.

Çà et là

M. et Mme Ernest Gatin, de Regina, Mme I. Hancock, de Redvers, et M. et Mme J. Pirlot, de Wauchope, ont fait de courtes visites chez des parents, dernièrement.

MM. J. Boutin et R. Gatin, de Regina, étaient chez leurs parents, en fin de semaine.

M. et Mme A. Boutin, Mme M. Boutin et M. Emile Gatin se sont rendus à Regina, dernièrement.

Mme R. Istace passe quelque temps chez ses fille et gendre, M. et Mme S. Nixon, de Kentleton.

M. et Mme A. Dunand étaient en visite chez leurs fille et gendre, M. et Mme P. Mousière, de Meskanaw, pour trois semaines.

Le dimanche 25 octobre était une journée eucharistique dans la paroisse. L'assistance à la messe et à l'heure sainte, le soir, fut nombreuse.

Willow-Bunch

Mariage Préfontaine-Desautels

Le samedi 10 octobre, à 4 h. p.m., eut lieu le mariage de Mlle Julie Desautels, de Willow-Bunch, à M. Léo Préfontaine, de Lisieux. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Henri Légaré, O.M.I., de Gravelbourg (en l'absence de M. l'abbé A. Chabot), qui célébra aussi la sainte messe.

La mariée, vêtue d'une toilette blanche, entra dans l'église au bras de son père, M. Pierre Desautels, au son d'une marche nuptiale. La dame d'honneur était Mme Doris Dosch, et les demoiselles d'honneur, Mlles Dianne Bourdages et Rosalie Duperreault, amies de la mariée, et Thérèse Préfontaine, soeur du marié. Les petites bouquetières étaient Yvette Desautels, soeur de la mariée, et Cathy Part, nièce du marié, et le petit page, Randy Crossen, cousin de la mariée.

Les garçons d'honneur étaient MM. Ronald Préfontaine, cousin, Guy Préfontaine, frère du marié, et Louis Desautels, frère de la mariée. M. Philippe Préfontaine, de Lisieux, servait de témoin à son fils. Durant la messe, Mlle Paulette Duperreault, accompagnée à l'orgue par Mlle Laura Bourgeois, exécuta quelques cantiques.

Après la cérémonie religieuse, un souper fut servi à la salle Fontaine à quelque 100 invités. Un vin fut servi un peu plus tard et le tout se termina par une soirée dansante.

A leur retour d'un voyage de noces à Banff, Lac Louise, etc., les jeunes époux résideront sur une ferme à Lisieux.

Sont venus de l'extérieur pour cette occasion, des parents et amis d'Edmonton, Alta, Saskatoon, Ponteix, Regina, Moose Jaw, Assiniboia, Coronach, Lisieux et St-Victor.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

Décès

M. et Mme Eddie Beattie et leurs deux fils, ainsi que Mme Gertrude Benoit, sont partis le samedi 10 octobre à Vancouver, C.-B., assister aux funérailles de leur père et grand-père, M. Emile Benoit, décédé à l'âge de 83 ans après une courte maladie. Il y a moins de deux mois que M. E. Benoit était parti de Willow-Bunch pour aller passer l'hiver chez son fils, Aurèle, à Vancouver, C.-B.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, Aurèle; deux filles, Alice (la Rév. Sr Marie-Emilia, F.d.l.C.), au Manitoba, et Laurette (Mme Eddie Beattie), de Willow-Bunch; 12 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants. Son épouse le précéda dans la tombe le 5 février 1964, ainsi que deux fils, Donat et Gérard, en 1951 et 1953.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Va-et-vient

M. E. Talbot, accompagné de M. Antonio Grégoire, de Gravelbourg, est venu visiter ses parents, le mercredi 21 octobre. M. Grégoire est retourné chez lui après avoir été patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina pendant trois mois.

Sont venus passer la longue fin de semaine chez leurs parents: M. et Mme Emile Rodrigue et leurs trois enfants, de Weyburn, M. et Mme Gérard Rodrigue, de Regina, M. et Mme René Fauchon et leur famille, de Ferland, M. et Mme Georges Colpron, d'Edmonton, Alta, Mlle Colette Lemieux, de Lethbridge, Alta, et Mlle Jacqueline Duperreault, de Maple Creek.

M. et Mme S. Sylvestre et leur famille sont allés visiter des parents à Regina, dernièrement.

M. et Mme Armand Duperreault et leurs fils, Denis et Aurèle, sont allés à Regina, le samedi 10 octobre, pour le mariage de leurs fils et frère, Michel, à Cecilia Popescul. MM. et Mmes Albert Lemieux, Richard Donnelly et Howard Weal ont aussi assisté à ce mariage. Stoughton et Weyburn.

M. et Mme Ernest Lespérance, accompagnés de Mme Léo Fitzpatrick, allèrent à Moose Jaw, dernièrement, y visiter des parents et amis.

M. et Mme Edouard Dionne, Mmes Osias Bruneau, Albert St-Yves, Eugène Lespérance et Roger Dionne ont assisté aux funérailles de M. Philippe Gaudry, à Assiniboia, le mardi 13 octobre. M. Gaudry est décédé le 10 octobre à l'hôpital, à l'âge de 70 ans.

M. et Mme Paul-Emile Mondor et leur famille sont allés à Radville, le dimanche 11 octobre, y visiter leur mère et grand-mère, Mme Léo Bourassa, et leurs frères et oncles.

M. Léo Boisvert, de Legal, Alta, qui suit un cours d'entraînement de Police Montée à Regina, est venu passer la longue fin de semaine chez ses oncle et tante, M. et Mme Wallace Fitzpatrick.

M. l'abbé Lucien Roy, vicaire à Gravelbourg, est venu visiter sa mère, Mme Léo Roy, le jeudi 22 octobre.

Mme W. Winslow a passé quelques jours chez ses filles, à Stougton et Weyburn.

M. l'abbé Lucien Rodrigue, accompagné de sa mère, Mme François Rodrigue, a pris l'avion à Regina le samedi 10 octobre, pour Québec. Le lendemain, ils assistèrent au jubilé d'or de profession religieuse d'une soeur de Mme Rodrigue. Celle-ci visita aussi ses deux autres soeurs, et toutes quatre se réunirent pour la première fois depuis 16 ans.

M. Roger Vézina, étudiant au collège de Gravelbourg, vint visiter ses parents avant leur départ pour la Colombie-Britannique.

M. et Mme Cyrille Beaudoin, de Winnipeg, Man., vinrent passer la longue fin de semaine chez leurs soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Robert Dionne et Marcel Ingrand.

M. et Mme Amédée Roy sont revenus, la semaine dernière, d'un séjour chez leur fille, Mme Alphonse Pelletier, à Port Alberni, C.-B. Leurs fille et gendre, M. et Mme Bloom, les accompagnèrent à leur retour à Willow-Bunch.

M. l'abbé A. Chabot et sa mère sont allés au mariage d'une nièce et petite-fille, à Ferland, le samedi 10 octobre. Mme Lucien Couture les accompagna et passe quelques jours chez sa fille et sa famille, à Ferland. Mme A. Laberge, de Ferland, revint avec eux à Willow-Bunch pour passer quelque temps chez sa fille, Mme Michel Bonneau.

Arborfield

Réunion de la L.F.C.

Mme A. Kennedy recevait chez elle les 16 membres, une visiteuse et l'aumônier venus à la réunion mensuelle d'octobre de la Ligue des Femmes Catholiques, section anglaise d'Arborfield. Mme P. Lussier présidait cette rencontre.

Après la prière d'ouverture, la lecture de toute correspondance reçue et l'acceptation des rapports, les dames décidèrent d'envoyer une représentante à la retraite fermée qui aura lieu au mois de janvier, à Saskatoon. On vota aussi en faveur d'envoyer un don au R. P. Doucette pour aider le camp St-Jean-Bosco.

A la demande de l'aumônier, les membres serviront un banquet lors de l'ordination de M. l'abbé Albert Lalonde, au mois de décembre dans la paroisse.

M. l'abbé Van den Akker donna son message spirituel sur la fête du Christ-Roi et l'on récita ensemble le rosaire. Le directeur s'empressa aussi de répondre à toutes les questions que les dames désiraient lui poser.

Le goûter fut servi par Mmes A. Kennedy et L. Jantz; le prix d'hôtesse fut gagné par Mme M. Mullie. La prochaine réunion aura lieu à la résidence de Mme L. Hartman.

Mme Joseph Huard, âgée de 69 ans, est décédée subitement à Domremy

DOMREMY — Le dimanche 27 septembre est décédée subitement à sa demeure, à l'âge de 69 ans, Mme Rose-Anne-Marie Huard, épouse bien-aimée de M. Joseph Huard. Mme Huard vint s'établir à Domremy en 1919.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, un fils, Raymond; deux petits-enfants; deux soeurs, Augéline (Mme Eugène Boutin), de New Westminster, C.-B., et Mme Laura Lévesque, de Nashua, New Hampshire; quatre frères, Cyprien Blier, de Tourville, Qué., Joseph, de Upland, Cal., Jude, de Warwick, Rhode Island, et Napoléon, de Domremy.

Des prières furent récitées au salon funéraire de Wakaw, le lundi 28 septembre, et les funérailles eurent lieu en l'église Ste-Jeanne-d'Arc, le mardi 29 septembre. M. l'abbé A.-J. Houle, curé, officiait, assisté de MM. les abbés A. P. Leslie et G. Pouliot, comme diacre et sous-diacre. De nombreux amis de Bellevue, Bonne Madone, Prince-Albert, Prud'homme, Wakaw et Saskatoon y assistaient.

Les porteurs étaient MM. Eugène et Jean-Marie Boutin, Isidore Gareau, Joseph-L. Georget, Emilius Lavertu et Alfred Vachon.

L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Baptêmes

Le 30 août: Bruce-Dennis-Joseph, fils de M. et Mme Félix Mireau. Parrain et marraine, M. et Mme Henri St-Pierre, de Wakaw.

Le 30 août: Kelly-Lucien-Joseph, fils de M. et Mme Roger Autet. Parrain et marraine, Lucien Beaulac et Anne Meyer.

Le 18 octobre: Denise-Evelyne et Diane-Simone, filles jumelles de M. et Mme Grégoire Bremner. Parrains et marraines respectifs, MM. et Mmes Raymond Bremner et Guy Gareau.

Noces d'argent

Le samedi 10 octobre, M. et Mme Armand Boutin fêtaient leur 25e anniversaire de mariage. A 4 h. p.m., une messe fut célébrée à leurs intentions par M. l'abbé A.-J. Houle, en l'église paroissiale.

Les jubilaires firent leur entrée dans l'église accompagnés de leurs demoiselle et garçon d'honneur d'il y a 25 ans, Mme Clément Bonthoux et M. Philippe Boutin.

Après la cérémonie religieuse, les invités se réunirent à la salle du village où un délicieux banquet fut servi par les Dames d'Autel de la paroisse. Parmi les invités on remarquait Mme Pierre Robin, MM. et Mmes Clément Bonthoux et Jean-B. Gaudet, de Prince-Albert; M. et Mme Philippe Boutin, de Leask, MM. et Mmes Jean Robin, Philippe Pajot et Auguste Robin, de Carlton, M. et Mme Marcel Robin, de Saskatoon, M. et Mme Alain Tremel, de Peterson, Miles Cécile Pajot, d'Edmonton, Alta, et Lorraine Pajot, de Laird, ainsi que plusieurs neveux et nièces des jubilaires.

Durant le court programme dirigé par le maître de cérémonies, M. Gustave Baudais, Mlle Denise Boutin lut une adresse à ses parents, et les petites Gisèle et Nicole leur présentèrent une bourse de la part des nombreux parents et amis.

Les heureux jubilaires remercièrent sincèrement M. l'abbé Houle pour ses touchantes paroles à leur adresse, leurs enfants pour avoir préparé cette belle fête, et tous leurs parents et amis pour les bons souhaits et marques d'affection.

Çà et là

Le dimanche 18 octobre avait lieu l'assemblée annuelle des Dames de Ste-Anne. Les nouvelles officières sont Mme Arthur Doucet, présidente, Mme Joseph Marsollier, vice-présidente, Mme Frank Héroux, secrétaire, Mmes P. Langlois, E. Lavertu et D. McGrath, conseillères.

Le personnel enseignant de l'école du village se compose comme suit: la Rév. Mère Marie-Paule, principale, 11e et 12e années; la Rév. Mère Hélène-Marie, 9e et 10e années; Mme Raoul Gaudet, 7e et 8e années; M. Raoul Gaudet, 6e et 7e années; Mme Grant Franson, 5e année; Mme Lionel Rabut, 4e année; Mme Madeleine Neault, 3e année; Mme Arsène Robert, 2e année, et la Rév. Mère Gérard-Marie, 1ère année.

Les institutrices et les élèves ont hâte de déménager dans la nouvelle école qui sera prête dans quelques semaines.

La construction de l'église avance régulièrement, selon les projets.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE

10.00—Messe dominicale
11.15—Revue de la semaine
11.30—Jardins plantureux
11.45—D'un disque à l'autre
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Mémoires
12.30—Terre nouvelle
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
4.00—Match Intercités
4.30—Musique de film
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.10—Vieilles maisons, vieux papiers
5.30—Orchestres du du réseau anglais
6.30—Sur votre piano
7.00—Festival de Radio-Canada
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Le cabaret du soir qui penche
9.55—Chronique sport.
10.00—Le cabaret du soir qui penche

LUNDI AU VENDREDI

7.00—Soleil levant
8.00—Chez Miville
9.00—La prière
9.15—Nouvelles
9.30—Variétés
10.00—Radio-Journal, Marie Tellier
10.15—Vies de femmes
10.30—Partage du jour
11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Au hasard
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—Musique et chansonnettes
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Détente musicale
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie
2.30—Les Jérolas
3.00—Une demi-heure avec . . .
3.30—Requêtes et succès
4.10—Nos malades
4.15—Le coin des tout-petits
4.30—Fantaisies musicales
4.45—Témoignages
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.15—Radio Transistor
5.30—Musique en dînant ou reportage
6.00—L'Angélus
6.02—Musique semi-classique
6.45—Le chapelet
7.00—Club 710
9.00—Trente minutes d'informations
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Nouvelles

LUNDI

8.00—Les sons et les parfums, Les affaires de l'Etat
8.30—La revue des arts et des lettres
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

8.00—D'amour et de chansons
8.30—Le petit ensemble vocal
9.30—Regards sur le Canada français
10.00—Concerts symphoniques

MERCREDI

4.30—A votre santé
8.00—Sur toute la gamme
8.30—Témoignages d'écrivains
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

8.00—Temps des refrains
8.30—Récital d'orgue
9.30—Les petites symphonies
10.15—Le trio vocal de Montréal
10.30—Place publique

VENDREDI

8.00—Sur toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.30—Petit concert
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Musique de chambre

SAMEDI

7.00—Soleil levant
7.45—Nouvelles
8.00—Au caprice de l'heure
9.00—La prière du matin
9.15—Commentaire agricole
9.30—Emission Abbé Bérubé
10.00—Tante Lucille
10.30—Chanson et succès
11.00—Découverte de la littérature
11.30—Rendez-vous des jeunes
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Folklore
12.30—Les aventures de Tintin
1.00—L'heure de l'Opéra
3.30—Concert international
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.15—Vatican II
5.30—La langue bien pendue et le français universel
6.00—Récital du réseau
6.30—Musique légère
6.45—Le chapelet
7.00—Radio-Journal et Reportage
7.30—Hockey
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Hier et aujourd'hui
11.00—Musique de danse
11.30—Nouvelles

Marcelin

Mariage Bailey-Gauthier

Le samedi 17 octobre, à 1 h. p.m., dans l'église de Marcelin, M. l'abbé Forestier, curé de Leask, bénissait le mariage de Mlle Madeleine Gauthier, fille de M. et Mme François Gauthier, à M. Wayne Bailey, fils de M. et Mme Harry Bailey.

Au cours de la messe nuptiale, l'"Ave Maria" fut chanté par M. Jéré Renaud, accompagné à l'orgue par Mlle Cécile Verreault. Deux cousins de la mariée, Augustin Gauthier et Gilbert Raby servaient au choeur.

Précédée de sa cour d'honneur, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une courte robe de satin garnie de dentelle, corsage ajusté et manches longues. Sa coiffure consistait en un joli chapeau blanc garni de tulle, style bouffant. Elle portait un bouquet de roses tangerines avec un lis au centre. Le marié portait l'uniforme du Corps d'Aviation.

La dame d'honneur, Mme Valmar Gauthier, belle-soeur de la mariée, et la demoiselle d'honneur, Mlle Paulette Labrosse, amie de la mariée, étaient vêtues de robes identiques en satin bleu avec boléros en nylon. Elle étaient coiffées d'une large boucle bleue qui s'harmonisait avec leurs robes et tenaient des bouquets d'oeillets blancs.

La dame et la demoiselle d'honneur étaient accompagnées de MM. Valmar Gauthier et Wayne Weite, en complets de cérémonies.

Pour la circonstance, les mères des époux portaient des costumes bruns avec accessoires beiges et bouquets de corsage de roses jaunes.

Les nouveaux mariés et leur cortège se rendirent à la salle paroissiale où un souper fut servi à 121 convives sous la direction de Mme Albert Verreault. M. Valmar Gauthier était maître de cérémonies et présenta le toast à ses soeur et beau-frère. Plusieurs personnes formulèrent tour à tour des bons souhaits aux nouveaux époux. Le marié répondit ensuite en termes appropriés.

On remarquait parmi les invités Mme Dufour et Mlle Thérèse Ouellette, de Montréal, M. et Mme Eugène April, de Zenon Park, M. Augustin Gauthier et sa fille, Marie-Rose de Prince-Albert, M. et Mme Frank Arpin et Marguerite Gauthier, soeurs de la mariée, de Kelowna, C.-B., M. et Mme E. Doucette, de Scoby, Montana, MM. et Mmes Nick Roth et Francis Duperron, de Regina. Ces trois dernières sont les soeurs de M. Harry Bailey. M. M. A. Dhyez, de Rosthern, frère de M. Bailey, plusieurs neveux, nièces et amis de Prince-Albert, Saskatoon, Tisdale, Carlton et Duck Lake étaient aussi présents.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un ensemble turquoise avec accessoires bruns. Les jeunes époux passeront quelque temps à Niagara Falls et ensuite prendront l'avion pour Baden, Allemagne, où ils demeureront pendant deux ans puisque le marié est membre de l'Aviation canadienne.

Lac Marguerite

Çà et là

Mme Marie-Louise Longeau est entrée à l'hôpital Union d'Indian Head pour subir une opération. On apprend avec plaisir que son état est satisfaisant.

Mme Thérèse Barrett est partie en voyage dans l'Est visiter ses soeurs et leurs familles, à Montréal et Sorel. Son époux, M. Peter Barrett est parti par avion la rejoindre; ils feront le trajet de retour ensemble. Pendant leur absence, leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Antoine Platana, de Regina, ont la garde de la ferme.

Mme Violette Lerminaux est aussi partie pour Montréal visiter ses enfants et faire connaissance d'un nouveau petit-enfant.

M. et Mme Jean Français ont eu la visite de Mlle Bernadette Rubin, de Los Angeles, Californie, de retour d'un voyage en Europe, et de sa soeur, Mme Geneviève Gschritter et son fils, de Calgary, Alta, et de M. et Mme Norman Duncan, de Stoughton.

Tous les amis de Mme Octave Longeau lui souhaitent une bonne fête à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance.

Sintaluta

Va-et-vient

M. et Mme Marcel Français sont revenus d'un voyage de plusieurs semaines en Colombie-Britannique, où ils ont visité leurs enfants et petits-enfants à North Surrey et Mission City et ont fait connaissance de leurs trois arrière-petits-enfants. Ils ont rendu visite à des amis dans plusieurs beaux centres de cette province.

M. et Mme Bill Gander, de Rocanville, étaient, en fin de semaine, à visiter des amis à Sintaluta, les familles Spanier, Henty, Price et Français.

M. et Mme Ken Kraushaar sont partis reconduire leur petite-fille, Hélène, venue en vacances, à l'Institut des Sourds et Muets, à Saskatoon.

M. et Mme Peter Deguier étaient, dernièrement, dans la paroisse, à visiter des amis.

Le mardi 26 octobre, plusieurs familles de Sintaluta se sont rendues aux funérailles de M. Adrien Couesian, de Wolseley, décédé le 24 octobre à l'hôpital de Weyburn.

Debden

Bazar

Un bazar avait lieu les 18 et 19 octobre. Encore une fois, M. l'abbé Ernest Labbé, curé, et ses paroissiens se réjouissent des résultats. Les recettes ont été de $2,025.85, montant qui sera ajouté au fonds de réserve pour l'achat de nouveaux bancs pour l'église.

Va-et-vient

M. et Mme Emile Lajeunesse et leurs enfants, de Cold Lake, Alta, M. et Mme André Lajeunesse, de Red Deed, Alta, M. et Mme Ronald Meena et Mlle Céline Doré, de North Battleford, ont visité leurs parents, dernièrement.

M. et Mme Gérard Fontaine ont eu le plaisir de recevoir leurs amis, M. et Mme Léo Neault, de Spiritwood, MM. et Mmes Joseph Duval et Cliff Henry, de Prince-Albert.

Mme Albert Courchêne et sa fille, Mlle Ginette Courchêne, sont allées à Saskatoon, à l'occasion de la célébration du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme D. Bracknel.

M. et Mme Omer Lajeunesse sont allés à Mantario, visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Patrice Lajeunesse.

M. et Mme Robert Bisson ont eu le malheur de perdre leur maison et tout son contenu dans un incendie, le lundi 19 octobre.

M. Raoul Lajeunesse a acheté et est en train de rénover l'ancienne quincaillerie de M. Léo Brunet, afin d'en faire un café moderne.

Wawota

M. et Mme André Baudu et leurs enfants, de Vandura, allèrent visiter leurs parents, à Norwood, Man.

Mme Alphonse Lamontagne, accompagnée de sa fille, Mme Ida Loiselle, de Victoria, C.-B., est venue visiter tous ses enfants et amis. Elle vint ensuite, avec M. et Mme A. Sirois, de Langbank, visiter Mlle Fernande Blaise, et Mme G. Zébière.

M. et Mme Richard Filteau et leurs enfants, de Melita, Man., ainsi que leur frère, Georges, et son épouse, sont venus visiter leurs parents.

M. et Mme Robert Jacques sont allés rendre visite à leurs enfants et petits-enfants, à Maryfield.

Laflèche

40e anniversaire de mariage

Le 11 octobre dernier, M. et Mme Elie Jalbert célébraient leur 40e anniversaire de mariage. Un délicieux souper fut servi chez leur fils, Julien, où un gâteau traditionnel ornait le centre de la table.

Tous les enfants des jubilaires étaient présents, sauf Laurette (Mme Alec Fredette), de Lac Alma. Etaient aussi présents: la famille Etienne Jalbert, de Perdue, MM. et Mmes Omer Jalbert, de Blaine, Wash., Wilfrid et Roger Jalbert, P. Morin et B. Buddecke, de Regina, et L. Weires, de Dinsmore. Dans la soirée, les jubilaires recevaient leurs parents et amis qui leur présentaient voeux et félicitations et une bourse. Vinrent de l'extérieur pour la veillée: M. et Mme Arthème Jalbert, de Regina, M. Antoine Jalbert, de Perdue, M. et Mme A. Rivard, de Gravelbourg.

25e anniversaire

Le 17 octobre, une veillée-surprise fut organisée par les frères et soeurs de M. Anselme Périgny à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Une lampe à tige leur fut offerte. La veillée se termina par un goûter alors que fut dégusté le gâteau traditionnel. Meilleurs voeux à la famille Périgny.

Va-et-vient

M. et Mme Alfred Jan se rendirent à Storthoaks.

M. Denis Soucy, de Vancouver, C.-B., passait quelques jours avec sa mère et sa parenté.

M. et Mme H. Wensel se rendaient à Vancouver, C.-B., visiter leur père, M. Arthur Brunelle.

Mme Donna Johnston, de Vernon, C.-B., passait quelques jours chez son frère, M. A. Desmarais.

Félicitations à M. Léon Breton pour le certificat reçu des Coopératives de la Saskatchewan.

Le souper paroissial, tout comme par les années précédentes, fut un très grand succès.

M. le curé recevait la visite de deux de ses nièces.

M. et Mme Jules Minne passent quelque temps chez leur fille, Gabrielle, à Glenavon.

M. et Mme Roger Jalbert sont à déménager au sud du village de Laflèche.

M. et Mme A. Desmarais, accompagnés de leurs deux soeurs, Mmes Donna Johnston et J. J. McDonald, d'Assiniboia, se rendaient à St. John, D.-N., revoir leur lieu d'origine, tout en visitant quelques parents et amis.

Titanic

25e anniversaire de mariage

Le dimanche 18 octobre, M. et Mme Laurent Délisle (née Elise Fiolleau) célébraient leur 25e anniversaire de mariage en la salle paroissiale de Titanic, où un souper buffet fut servi à 80 convives venus de Meacham, Carlton, Duck Lake, Rosthern, Saskatoon et Titanic.

A la table d'honneur figuraient les jubilaires entourés de leur garçon et demoiselle d'honneur d'il y a 25 ans, M. Aimé Mercereau et Mme Léonard Doucette (Clémentine Fiolleau), de leurs enfants, MM. et Mmes Auguste Mercereau et Denis Delisle, ainsi que de M. Léonard Doucette, Mme Aimé Mercereau et M. Berchmans Arcand, maître de cérémonies. Le toast aux jubilaires fut présenté par M. L. Doucette, qui leur souhaita de fêter leur 50e anniversaire de mariage. M. B. Arcand lut une lettre d'un beau-frère des jubilaires, M. H. Leduc, disant son regret de ne pouvoir être avec eux en ce jour de fête, étant retenu à l'hôpital.

M. Doucette présenta ensuite aux jubilaires, au nom de leurs enfants, de leur parenté et de leurs amis, plusieurs jolis et utiles cadeaux.

Les jubilaires exprimèrent leur joie et remercièrent tous les présents, spécialement leurs enfants qui avaient préparé cette fête.

La salle était artistiquement décorée, ainsi que le gâteau à trois étages, fruit des talents de Mme Marius Fiolleau. La soirée se termina par quelques danses, musique et chants français et anglais.

Va-et-vient

Sont venus en visite chez M. et Mme L. Delisle, M. et Mme Auguste Mercereau et leur famille, de Meacham, ainsi que M. et Mme J. Wall et leur petite-fille, Annette Mercereau, de Macdowall.

M. et Mme Arsène Mercereau et leur famille allèrent à Prince-Albert, le 8 octobre, pour la distribution des prix de français à l'Académie de la Présentation et pour la présentation du trophée Monique Gravel, à leur fille, Suzanne.

Vawn

Çà et là

La soirée sociale qui devait avoir lieu le dimanche 25 octobre fut remise au dimanche 1er novembre. Cette soirée est organisée par les dames de la L.F.C. Tous sont bienvenus.

La prochaine réunion de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le mardi 3 novembre, en la salle de réunion, à 8 h. 30. On parlera de l'organisation d'une bibliothèque régionale; ne manquez pas d'y assister. Mmes Bill Weber et Jules Germain seront en charge du goûter.

Félicitations à M. et Mme Ernest Blais, qui ont adopté une fillette de trois mois; elle a été baptisée sous le nom de Marie-Anne. Les parrain et marraine sont M. et Mme Denis Lacoursière, de Bresaylor, oncle et tante de l'enfant.

Félicitations aussi à M. et Mme Lucien Phaneuf à l'occasion de la naissance d'une fille, Yvette-Madeleine, le 16 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Phaneuf, oncle et tante de l'enfant.

Les Chevaliers de Colomb ont assisté à l'initiation tenue à North Battleford, le dimanche 25 octobre, et qui fut suivie d'un banquet.

M. Léon Blanchette, de Fort St. John, C.-B., a passé la longue fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Eugène Blanchette.

Bienvenue à la famille Antoine Desmarais, de Cut Knife, qui résident maintenant au village. Lorsque la construction de l'école secondaire sera terminée en septembre prochain, on espère que bien d'autres familles viendront en bénéficier en déménageant au village.

Mme D. Casper, de Kamloops, C.-B., soeur de Mme Dave Weber, est en visite chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme D. Weber.

M. et Mme Mme J. Lavoie, de Onion Lake, frère et belle-soeur de Mme Higgins, étaient chez M. et Mme Higgins, le dimanche 18 octobre, les premiers ayant bien des choses à raconter sur leur voyage d'un mois au Brésil.

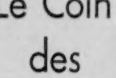
M. et Mme Ernest Fortier, de Moose Jaw, ont passé la longue fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme O. Fortier.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 1er novembre, Aimé-L. Perras, Montmartre; le 3 novembre, Dumont Lepage, Gravelbourg, et Louis-E. Blanchette, Jackfish Lake; le 6 novembre, Joseph-D. Couture, Ferland.





Le Coin des Jeunes

L'Hallowe'en peut être à la fois plaisant et sûr

"Maquillez les petits, complétez le déguisement par une coiffure au vaporisateur et veillez surtout à ce que les costumes en papier qu'ils endossent soient inflammables". Ce sont les conseils pratiques que la Ligue canadienne de la sécurité offre au public en prévision de l'Hallowe'en (veille de la Toussaint). Lorsque les petits maraudeurs s'accrochent dans leurs costumes et suffoquent sous un masque mal ajusté, ils finissent par être plus malheureux qu'heureux.

Pour sa part, le Conseil canadien de la sécurité routière rappelle aux petits esprits errants de la veille de la Toussaint que, "Pour être vu la nuit, il faut endosser quelque chose de blanc". Quant aux automobilistes, il leur rappelle que souvent ce petit peuple de lutins en fête oublie la présence des voitures. C'est donc à eux qu'incombe, en cette nuit étrange, le devoir de prendre toutes les précautions nécessaires.

"Tout amas de feuilles mortes en bordure de la rue est susceptible de cacher un petit lutin. Il faut les contourner et scruter constamment la route pour éviter toute branche, poteau, bout de clôture ou objet inusité que peuvent y avoir laissés les esprits de la nuit."

"Les fantômes, signalent le CCSR et la LCS, n'étant que des esprits, sont incapables de raisonnement. Il appartient donc aux automobilistes de raisonner à leur place."



C'est l'orgue, non pas l'appareil de télévision, qui rassemble cette famille pour des heures de plaisir, musique et chansons. Contrairement aux sombres prédictions d'il y a un décade, selon lesquelles la télévision devait frapper un coup mortel à la musique d'amateur, cette dernière est en plein essor. Les ventes d'instruments de musique et de musique en feuilles font un bond, et les statistiques indiquent qu'une personne sur six est un musicien amateur. Les moments de loisir semblent avoir enseigné aux gens que la participation à une activité tend à être plus satisfaisante que l'observation passive.

La musique d'amateurs est en vogue malgré la télévision

Les supposés experts qui avaient prédit que l'appareil de télévision ferait reléguer les instruments de musique au grenier ont présentement la surprise de leur vie!

Les ventes d'instruments de musique en feuilles font un bond, et une récente enquête conduite aux Etats-Unis indique qu'un adulte sur six est un musicien amateur. En 1947, c'était un sur neuf. A travers le Canada, les chiffres reflètent le même intérêt croissant pour la musique d'amateurs.

Les raisons? Les moments de loisir devenant plus nombreux, les gens découvrent qu'en tant que passe-temps, faire de la musique fournit un moyen d'expression profondément satisfaisant.

De même, la diversité des instruments dont il est facile de jouer — flageolet, orgue Hammond, guitare, accordéon — a encouragé des milliers d'enfants à entreprendre l'étude de la musique, et les adultes, à reprendre leurs leçons de musique. Des méthodes d'enseignement améliorées ont fait entrer un élément de plaisir dans l'éducation musicale. Les adultes réalisent qu'ils apprennent plus facilement que lorsqu'ils étaient enfants et que les séances de pratique sont vraiment agréables.

Notre ère du turboréacteur lui ayant gagné le nom de pacificatrice, la musique est revenue de plus en plus populaire chez les familles et les individus de tous les échelons sociaux cherchant à se libérer des tensions de la vie moderne.

Plusieurs hommes d'affaires, ménagères, professionnels, bureaucrates et ouvriers canadiens s'associent aux fanfares paroissiales, groupe de jazz, Sociétés d'orgues Hammond, ensembles de musique de chambre et petits orchestres.

Comme le disait le fameux biographe américain Catherine Drinker Bowen: "Parmi les arts, la musique en particulier possède une chaude et réconfortante bienveillance . . . elle nous rend le décuple de nos avances".

Il semble évident que les gens deviennent de plus en plus conscients du fait que la participation à un divertissement sous une forme quelconque procure beaucoup plus de plaisirs et avantages personnels que l'audition et l'observation passives devant l'appareil de télévision.

LA TOUSSAINT

1er novembre

Par la Rédemption, Dieu s'est assuré pour l'éternité des amis sincères partout et toujours, au Canada comme ailleurs, à notre époque aussi bien qu'autrefois. Ayons une pensée pour que sa semence immortelle trouve des sillons dans nos âmes comme au temps de nos devanciers et de nos origines. Il faut à notre temps des émules de nos ancêtres dans la foi et la sainteté.

Le cas du Québec

(Le Devoir, Montréal)

Le premier ministre du Manitoba, M. Roblin, dans un discours qu'il a prononcé au congrès de la Chambre de commerce du Canada, a apporté son appui à l'attitude du Québec sur les programmes conjoints. Il a affirmé que les options par lesquelles notre province se retire des programmes fédéraux-provinciaux permettent de régler des conflits d'intérêt et de juridiction de façon pratique, et de répondre aux réclamations du Québec sans lui accorder de traitement de faveur.

Cette prise de position de M. Roblin est d'une grande importance car elle apporte l'appui d'un chef conservateur à une pièce maîtresse du fédéralisme coopératif, et elle réfute les critiques de ceux qui prétendent que ce droit d'option menace la cohésion du pays et l'autorité nécessaire du gouvernement central.

L'avantage de l'option, c'est qu'on l'offre à toutes les provinces et non seulement au Québec; et en même temps l'usage qu'en fait le Québec n'empêche pas les autres provinces de maintenir leur association plus étroite avec Ottawa dans ces programmes et de prendre une orientation différente de celle du Québec.

Sans doute il y a le danger que par ces voies divergentes le Québec et le reste du Canada s'engagent dans des directions opposées et s'éloignent de plus en plus. Il faut bien accepter ce risque, au moins dans une certaine mesure, si l'on veut sincèrement reconnaître à notre province un statut particulier. Mais l'unité relative du pays peut être protégée quand même, si les chefs politiques savent respecter les exigences du fédéralisme tant pour l'autonomie efficace du Québec que pour les conditions essentielles du lien canadien.

P. S.
(Le Devoir)

OTTAWA (CCC) — L'installation officielle du T. R. P. Roger Guindon, O.M.I., nouveau recteur de l'Université d'Ottawa, aura lieu le 28 octobre, au cours d'une cérémonie à laquelle assisteront les présidents de la plupart des universités canadiennes.

Originaire de Ville-Marie, le T. R. P. Guindon a 44 ans. En juillet dernier, il a succédé au R. P. Henri-F. Légaré, O.M.I., comme recteur de l'université. Ancien doyen de la faculté de théologie, il détient un doctorat en théologie de l'Université de Fribourg, en Suisse.

Partageons notre trésor



"Je dévorai un grand nombre de brochures et ma conviction fut approfondie."

Les brochures sur la foi, bons moyens d'information

Un des plus importants moyens de communiquer des informations est le mot écrit. Contrairement au mot parlé qui n'est que passager, le mot écrit reste et peut passer à un nombre incalculable de lecteurs. Ainsi la littérature catholique — les journaux, revues, brochures et livres — peut vous aider à partager votre sainte foi avec d'autres. Ne jetez jamais de la littérature catholique; passez-la plutôt à des amis et voisins non-catholiques.

La brochure à grande circulation, "Finding Christ's Church" (Ave Maria Press, 25c), a aidé à conduire des milliers d'âmes dans l'Eglise. Il en est de même des livres brochés: "En causant avec le Père Smith" (Father Smith Instructs Jackson) et "La Foi de millions" (The Faith of Millions), (Our Sunday Visitor Press). Il passe rarement un mois sans qu'un converti nous rapporte comment il devint intéressé dans l'Eglise catholique par la lecture d'une brochure ou d'un livre catholique. La conversion de Michael D. Meilach, maintenant prêtre franciscain au collège du Saint Nom, à Washington, D.C., est un exemple du bien que peut accomplir la lecture de brochures.

"Je suis né de parents juifs, dans la ville de New York, raconte-t-il, mais je ne suis allé que quelquefois à la synagogue. Plusieurs de mes amis d'enfance étaient catholiques et j'allais parfois avec eux à la messe dominicale. Virtuellement, dès que j'entendis parler du Christ et de la religion qu'Il a fondée, je crus en la foi catholique. Ce fut un don gratuit de Dieu qui m'a épargné le tourment intérieur qui caractérise souvent les conversions.

"Quoique convaincu de la vérité de la religion catholique, je ne fis aucune démarche pour me joindre à l'Eglise, jusqu'à mon entrée dans les forces armées. En face du bureau du chapelain, à la base d'aviation Scott Air, Ill., des brochures expliquant plusieurs aspects et pratiques de la foi catholique, étaient à l'exposition. Je lus avidement plusieurs de ces brochures, ce qui approfondit ma conviction que Jésus est l'Oint de Dieu envoyé par lui, et qu'Il a souffert, est mort et est ressuscité pour notre justification.

"J'allai voir le chapelain, le Père (maintenant Monsignore) Richard C. Hiester, et reçus un bon cours d'instruction. A la fin de mon cours, je fus baptisé, le 13 septembre 1951, et reçu dans la vraie Eglise du Christ. Ce fut un beau jour pour moi, et ma joie grandit lorsque je fis ma première communion. Même avant le baptême, j'avais senti l'appel au sacerdoce.

"Je quittai l'aviation et entrai au séminaire St-Joseph, à Callicoon, N. Y., où j'étudiai en vue de devenir prêtre de l'ordre des Franciscains. Au séminaire et au cours de mes études théologiques subséquentes, j'approfondis le mystère de la divinité du Christ et de sa religion, divinité qu'Il a prouvée par Sa vie, Ses oeuvres et Ses miracles, spécialement le miracle de la Résurrection.

"Le 2 mars 1963, je fus ordonné prêtre par Mgr Vagnozzi, au monastère franciscain, à Washington, D. C. Je célébrai ma première messe le jour suivant. Je ne pourrai jamais assez remercier Dieu pour le don précieux de la foi et pour la vocation au sacerdoce de Jésus-Christ."

Se souvenant du secours que lui avait apporté la lecture de brochures, Michael a commencé, alors qu'il était encore séminariste, un apostolat littéraire promoteur. Il a traduit quatre livres du français à l'anglais et a écrit plusieurs livres, entre autres, "First Born Son" et "Christ Your King".

Présentement il n'entre dans l'Eglise qu'un converti pour 300 catholiques. Les Témoins de Jéhovah, les Mormons et les "Adventistes" gagnent beaucoup plus de "convertis" à leur cause. Pourquoi? Parce qu'ils utilisent davantage la presse, spécialement la brochure. La morale? Distribuez une brochure chaque mois.

• • •

Le Père O'Brien invite les convertis à lui envoyer leurs nom et adresse, à l'Université Notre-Dame, Notre-Dame, Indiana, afin qu'il puisse écrire le récit de leur conversion.

Pourquoi tombent les feuilles?

D'innombrables troubadours, trouvères ou poètes ont chanté l'extraordinaire symphonie de couleurs qui naît sur les frondaisons en automne.

Pourquoi les feuilles se vêtent-elles en automne de ces teintes nouvelles?

Pourquoi finalement tombent les feuilles?

A vrai dire, il y a plus de secrets sur la terre que dans les étoiles, tandis que les savants ont résolu le problème difficile de se promener autour de la lune, personne n'a encore pu expliquer cette chute lamentable des feuilles en automne.

Voici à peu près tout ce que nous savons à ce sujet.

Vous savez certainement déjà que certains arbres perdent leurs feuilles en hiver et que d'autres possèdent le privilège de rester toujours verts. Alors que les feuillus de la Mauricie deviennent squelettiques durant six ou sept mois, les pentes de certains côteaux canadiens gardent toute l'année leur parure de velours vert, qu'elles doivent aux conifères. Les jungles équatoriales, les garriques du Midi de la France, les buis, les troènes, les chênes-verts, les lauriers et les oliviers restent verts. Notons en passant que seuls de tous les conifères, les mélèzes perdent leurs feuilles en hiver.

Mais les choses sont loin d'être simples. Certains arbres, dont les feuilles tombent sous nos climats, restent verts si on les transporte sous d'autres cieux. Les platanes, par exemple, sont constamment feuillus en Grèce et les châtaigniers ne perdent pas leurs feuilles en Campanie. Les pêchers ne sont jamais complètement dénudés dans l'île de la Réunion, ils perdent leurs feuilles par roulement. Si vous conservez de jeunes hêtres en serre, ou tout au moins à l'abri des gelées vous constaterez qu'ils gardent leur manteau vert.

Chaque année les feuilles ne tombent pas à la même date. Leur chute est avancée par un été chaud et sec et retardée par un automne pluvieux et doux.

Enfin il existe aussi des inégalités inexplicables parmi les arbres d'une même espèce sous le même climat et dans les mêmes conditions d'exposition au soleil et à la pluie. Certains arbres perdent toujours leurs feuilles plus tôt ou plus tard que les autres, mêmes s'ils sont leurs voisins.

La chimie de l'automne

La chute des feuilles n'a pas seulement l'automne pour cause. Une feuille peut tomber aussi lorsqu'elle a atteint un âge avancé, lorsqu'elle est blessée ou atteinte par une maladie parasite, lorsqu'elle est privée de lumière ou touchée pas un brusque refroidissement.

Les feuilles tombent toujours de la même manière. Dans le pétiole qui relie la feuille à la branche, il se produit, à un certain endroit, entre deux couches plus dures, une couche de cellules plus tendres.

Alors, au moindre souffle du vent, la couche fragile cède. La feuille tombe, et la couche dure continue de boucher la blessure de la tige.

Comment se sont formées ces couches de résistance inégale? Les molécules qui forment le tissu de la tige se sont divisées en molécules plus petites et plus tendres.

En même temps, il s'est produit un phénomène général dans l'arbre: un grand nombre de cellules des feuilles se sont dirigées par le moyen de la sève, vers les grosses branches, vers le tronc et vers les racines, bref, vers toutes les parties qui restent vivaces même au coeur de l'hiver: c'est une véritable retraite de Russie, un "sauve-qui-peut" général devant les menaces de gel. Par suite de ce phénomène, la substance verte, le pigment chlorophyllien, se décompose. Et il s'ensuit de nombreuses réactions chimiques qui ont pour résultat visible ces étonnantes colorations qui font flamber la forêt en automne.

Hormone utile

Mais pourquoi le pétiole se détache-t-il de la branche?

On a constaté que si on découpait la totalité du limbe d'une feuille, c'est-à-dire la partie verte entre les nervures, la feuille toute entière tomberait aussitôt. Donc la rupture du pétiole dépend d'un "ordre" donné par la feuille elle-même. Cet ordre provient d'une certaine substance formée par la feuille, cette substance est une hormone végétale nommée auxine. Dès qu'il n'y a plus d'auxine dans la feuille le pétiole se détache. Lorsqu'on badigeonne d'auxine les nervures d'une feuille dont on a enlevé cependant le limbe, cette feuille ne tombe pas.

Tant qu'une feuille produit de l'auxine, elle ne tombe pas.

Dès que la lumière diminue, dès que la température baisse, les feuilles ne produisent plus assez d'auxine, et elles tombent.

Dans les forêts équatoriales, qui ne connaissent pas le retour des saisons, le taux de l'auxine dans les feuilles reste le même et elles ne tombent jamais.

Tout cela dit bien comment tombent les feuilles, mais non pourquoi.

Cela reste un mystère dans une certaine mesure, mais on peut supposer que la nature soulage l'arbre d'un poids qui lui serait fatal au moment où les chutes de neige viendraient s'y ajouter.

Emissions françaises de Radio-Canada à Toronto

TORONTO — Depuis le 1er octobre, CJBC, "La voix française de Radio-Canada à Toronto", diffuse la plupart des émissions radiophoniques du réseau français de Radio-Canada. Cette station se joint aux autres postes de la chaîne canadienne, de 6 heures du matin à 10 heures 30 du soir.

Depuis le mois de juillet 1962, CJBC ne diffusait que quelques émissions françaises. Mais, au début de la présente année, une bonne partie de l'horaire, soit de 7 h. à 10 h. 30 p.m., était réservée à ces émissions.

L'horaire de CJBC comprendra également au moins quatre émissions d'intérêt local, réalisées par Jacques-Robert Rivart.

L'émetteur de CJBC, d'une puissance de 50,000 watts, transmettra les ondes de "La voix française de Radio-Canada" dans un rayon de 100 milles et atteindra quelque 165,000 auditeurs francophones, dont 67,000 sont Canadiens français.

Par le trou de la serrure

à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Un bal sur des patins à roulettes

Vers 2 h. de l'après-midi, un groupe d'adolescents heureux descendirent de l'autobus et se payèrent le luxe d'un après-midi de plaisir au Winnipeg Roller Rink. Pour plusieurs c'était la première fois, et une première fois qui faisait mal; pour d'autres, patiner sur roulettes était la chose la plus facile au monde. Vers 3 h., une course fut organisée. Une fille devait pousser un garçon, assis sur un cheval à roulettes. Plus tard, il y eut encore une course parmi les garçons, et ensuite les filles. Je crois que ce fut un après-midi inoubliable, et comme l'a dit une des participantes: "Ce fut une vraie fête d'amitié et j'en ai joui pleinement".

Gisèle PIEDALUE,
11e année no 20.

Soirée du Ciné-Club

Vers 7 h.p.m., le 4 octobre, dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph, les étudiantes et plusieurs collégiens étaient installés pour le film "To Kill A Mockingbird" présenté par le Ciné-Club.

La présidente, Elizabeth Kleinschmit, accueillit les jeunes et ensuite la Rév. Sr M.-Eugène-Avila donna des renseignements à propos du réalisateur, Robert Mulligan. Aussi elle expliqua comment le réalisateur se servait de jeux de la caméra pour créer certaines atmosphères.

Ensuite ce fut le film. Gregory Peck jouait le rôle principal qui était celui de l'avocat Atticus Finch. Les deux enfants étaient Mary Badham et Philip Alford. L'auditoire fut vraiment captivé par les différentes situations dramatiques.

Une fois le film fini, tous descendirent au sous-sol pour prendre une liqueur douce et discuter en différents groupes. Après quinze minutes, les jeunes remontèrent dans la salle afin que les représentants puissent donner les conclusions tirées par les groupes. A la demande de justifier le titre du film, M. Ledoyen répondit que le rossignol était le symbole de l'innocence dans tout le film.

Pour conclure, M. l'abbé Lucien Roy, aumônier à l'Institut, exprima son grand plaisir de pouvoir participer avec nous aux différentes activités de l'école et surtout, aux activités du Ciné-Club. En somme, ce fut une belle soirée et tous partirent heureux.

Agnès MORIN,
11e année no 20.

Fête de Mère Marie-Rose

Le 6 octobre était grande fête pour nos iinstitutrices religieuses de l'Académie St-Joseph. C'était fête de Mère Marie-Rose, fondatrice de la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Mère Marie-Rose n'a eu que cinq années de vie religieuse durant lesquelles elle travailla activement au service de Dieu et de l'Eglise afin de préparer à la société des femmes vertueuses, intelligentes et dévouées. Depuis plus d'un siècle, c'est cet idéal que réalisent les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie en ne reculant devant aucun sacrifice pour poursuivre la tâche envisagée alors par leur vénérée fondatrice.

Mère Marie-Rose mourut le jour même de son anniversaire de naissance, le 6 octobre 1849, à l'âge de 38 ans.

Depuis son départ, nos 4,189 religieuses enseignent à plus de 100,000 élèves au Canada et aux Etats-Unis et possèdent plusieurs maisons au Basutoland, dont trois sont entièrement confiées aux soeurs indigènes qui sont au nombre de 57. De plus, elles ont une mission au Brésil et une au Pérou.

Souhaitons que cette merveilleuse expansion progresse toujours. On a dit: "Le grand miracle de la fondatrice a été l'incroyable essor de sa commauté."

Mariette BOISVERT.

Fête d'amitié

Attention! Boum! Ce cri impératif se fit entendre pour la première fois le 8 octobre vers 4 h. 30 au gymnase Notre-Dame par les 7e et 8e années. Les jeunes de l'Institut Collégial St-Joseph avaient répondu d'une voix vibrante . . . et la fête d'amitié était en marche.

La fête commença par une partie de balle au but. Sitôt la partie finie, quelque 200 élèves se rendirent au gymnase. Les filles furent groupées en neuf groupes. Ensuite ce fut le souper communautaire. Nous avons mangé nos bons goûters en babillant et en riant. A la fin du repas, ce fut l'initiation des élèves de la 7e année. On nous demanda de repousser nos chaises pour pouvoir initier. Initiation veut dire: des jeux et des farces. Quel joyeux temps nous avons passé!

Nous désirons remercier tout spécialement la Rév. Sr M.-Lucille-de-la-Croix qui nous a aidées à organiser notre première fête d'amitié. Merci à M. l'abbé Roy, à toutes nos maîtresses qui nous ont encouragées par leur présence, à Mlle James et Gaborieau qui nous ont aidées immensément, et à Paulette Jubinville et Jocelyne Soulodre de la Classe 1 C, de s'être montrées à la hauteur de la tâche qui leur a été confiée. Toutes deux se sont montrées dignes filles de l'Institut. Plus on aura des filles débrouillardes et obéissantes comme elles, mieux ça marchera dans nos rencontres!

Lucille MORIER,
8e année, no 2.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: René de Rocquigny

Studio de musique

Pour ceux qui aiment la musique, une petite salle dans notre nouveau bloc de classes est un ciel sur terre. Créé par notre cher préfet de discipline, ce studio de musique est, je trouve, la meilleure place pour penser et se reposer l'âme. Il nous vient aux oreilles de la musique des grands musiciens classiques comme Beethoven, Bach et d'autres. Vous vous sentez à l'aise, vous oubliez vos soucis, vos peines, en fait, tout ce qui vous trouble. Vous pouvez écouter des disques stéréophoniques, la radio AM et FM, des rubans magnétiques; n'importe quelle sorte de musique, à votre choix.

Dans ce local, vous pouvez trouver pour plus de $750 de phonographes, d'amplificateurs, de radios, de magnétophones, de disques et de rubans magnétiques. Il y a plus de 100 disques pour un phonographe stéréophonique et un autre monophone, et environ 30 rubans magnétiques pour deux magnétophones. Neuf haut-parleurs bien placés donnent un son parfait pour le stéréo. Des choses importantes sont les amplificateurs, l'un qui modifie la radio et les phonographes, l'autre qui modifie le magnétophone fixe.

Grâce à notre cher préfet de discipline, le Juniorat a aussi un très beau laboratoire de sciences; le studio de musique n'est pas le seul endroit où le P. A. Fortin fait de grandes choses; il a aussi mis en marche un laboratoire, une chambre de photographie et différents clubs; il est toujours prêt à nous aider, et lui-même travaille toujours à quelque projet. Nous vous remercions, Père Fortin, pour ce magnifique studio de musique et pour toutes vos autres créations dans le Juniorat.

Joseph BEAUPRE,
Fort William, Ont.

La messe du Juniorat

Cette année, le Père D. Kerbrat, notre directeur spirituel, a pensé qu'en variant davantage notre façon d'assister à la messe, nous profiterions plus de ce Saint Sacrifice. C'est pourquoi, durant la semaine, nous avons ordinairement des messes dialoguées qui nous permettent d'agir en groupe et de façon très unie avec le prêtre; c'est un dialogue entre le célébrant et les Junioristes.

Il y a aussi, durant la semaine, une messe lue durant laquelle les Junioristes, divisés en deux groupes, alternent à la récitation des prières françaises qui correspondent aux prières du prêtre, mais qui sont un peu simplifiées. Cette messe se trouve dans un petit manuel appelé: "Messes collectives".

Une fois par semaine, nous chantons des cantiques durant la messe, et ainsi notre prière consiste à rendre gloire à Dieu, en chantant ses louanges.

De plus, avant chaque messe, le P. Kerbrat explique la fête du jour, et nous dit parfois quelques mots au sujet de la vie du saint dont nous célébrons la fête. Parfois, il suggère, comme sujet de méditation, certaines prières tirées de l'ordinaire de la messe, ou des oraisons du jour.

Après la messe, nous avons environ cinq minutes d'action de grâces. Pour nous aider, le P. Kerbrat récite parfois quelques petites prières, ou bien nous lit quelques courts textes qui nous sont sujets de méditation.

C'est ainsi que les élèves peuvent comprendre mieux le sens de la Sainte Messe, et en profiter davantage; ils sont moins enclins à se laisser emporter par la routine, et la messe devient quelque chose de plus vital pour eux.

Ernest GAGNON,
Méthode.

Caisse populaire

C'est une amie très familière de la maison depuis de nombreuses années. Essoufflée peut-être de son beau travail de l'an dernier, notre Caisse a prolongé un peu ses vacances d'été, mais la voilà bel et bien relancée; ses principaux officiers sont à l'oeuvre: M. François Paradis, président; M. Paul Mulaire, vice-président; M. Raymond Chaput, gérant.

M. Olivier Beaudette, spécialiste en cette matière, venait prendre le souper avec le personnel, le mardi 20 octobre. Notre président nous le présenta ensuite, et nous eûmes la chance de rafraîchir et clarifier nos notions.

M. Beaudette a bien voulu accepter de revenir mercredi prochain, afin de parler à tous les élèves et éveiller davantage l'attention à ce sujet. Merci à M. Beaudette pour sa courtoisie et sa grande amabilité.

Visiteurs

Toujours nombreux et bienvenus; de près ou de loin; séculiers et religieux; têtes blanches et jeunes missionnaires; barbus et bien rasés; arrêt d'une heure, d'une journée, d'une semaine; chacun selon ses désirs et ses besoins.

Nommons-en rapidement quelques-uns. Le P. Charles Comeau, ancien surveillant de récréation, missionnaire à Fort Alexandre; le P. Isaïe Desautels, ancien élève, ancien professeur et préfet de discipline, missionnaire à Kenora, Ont.; le P. Jean-Marie Lacasse, missionnaire à Lestock; le P. Gaston Lebleu, ancien élève, principal à l'école indienne de Kenora.

M. l'abbé Edmond Chart, curé de St-André-Bobola, nous rend aussi visite, ainsi que M. l'abbé Maryan Orlinski, curé de Selkirk depuis plus de 30 ans; c'est un ancien de 1914-1920 qui aime beaucoup causer des anciens confrères.

Le P. Jean-Paul Aubry nous fait aussi une très agréable surprise en venant circuler en récréation et causer avec ses élèves de l'an dernier; il est maintenant supérieur au scolasticat.

Un autre jeune ancien nous revient de Bolivie; c'est le P. Aimé Aubin, toujours aussi pétillant d'esprit, malgré ses 10 ans d'expérience missionnaire chez les Aymaras du district des Carangas. Un élève a vite repéré l'endroit et nous dit que c'est au sud du lac Titicaca qui se décharge dans le Poopoo.

Aidé d'un compagnon, le Père Aubin doit s'occuper de 15,000 âmes, dispersées en 40 petits villages; belle petite paroisse s'étendant sur une distance de 60 milles de l'est à l'ouest, et de 70 milles du nord au sud.

En repos pour quelque temps, il attend ses diapositives pour nous donner une meilleure idée de son apostolat chez ses chers, mais pauvres Aymaras qui vivent à 13,000 pieds d'altitude.

Quelle gloire, à supporter les coups si vous avez commis une faute? Mais si, faisant le bien, vous supportez la souffrance, c'est une grâce auprès de Dieu. (I Pierre 2, 20)

(Photo Géba)

Catherine de Saint-Augustin

l'héroïque amie des malades et des âmes

Cette peinture de M. Alphonse Lespérance, portraitiste réputé, nous révèle une âme qui se lit sur ce visage. Les yeux expriment un mélange de douceur et de vivacité; ils dévoilent un cœur ardent et compréhensif. Les traits reflètent la joie, la délicatesse, la fermeté. C'est tout cela que fut Catherine de Saint-Augustin dans sa vocation d'épouse du Christ. En la voyant, ses contemporains n'ont jamais soupçonné ses tourments intérieurs. Ils découvraient plutôt chez elle l'élan de la jeunesse et de la générosité.

UNE GRANDE FAMILLE

Quand on parle des saints, on ne désigne pas uniquement ceux qui sont sur les autels et qui sont mentionnés dans le calendrier, même si plusieurs d'entre eux ont leur fête le même jour. Il en reste un grand nombre dont la sainteté n'est pas officiellement reconnue mais qui ont mené des vies exemplaires et qui doivent avoir une belle place dans le ciel. Dieu sait reconnaître les siens.

Mais, sur la terre, afin que nous rendions hommage aux saints illustres, l'Eglise a institué la fête de la Toussaint, de tous les saints. Nous aimons à penser que les membres disparus de nos familles se trouvent parmi ceux dont on évoque le souvenir ce jour-là.

C'est en ce jour de la Toussaint qu'il arrive de songer à l'un des enseignements les plus consolants de l'Eglise: la communion des saints qui réunit l'Eglise triomphante, l'Eglise souffrante et l'Eglise militante, dont nous faisons partie. Tous ensemble, les grands et les petits, ceux qui sont morts depuis longtemps, ceux qui expient au purgatoire et ceux qui luttent sur la terre, nous formons une grande famille. Et il est doux de penser que nous pouvons nous aider les uns les autres. Dans cette idée de la reversibilité des mérites, nous trouvons comme une sorte d'assurance de voir un jour ceux que nous avons perdus. Nous avons l'impression qu'en ce jour qui leur est consacré on peut établir avec les disparus une sorte de communication.

La fête de la Toussaint est intimement liée avec le jour des morts qui la suit. La commémoraison des morts suit l'hommage aux saints. Mais parmi ceux des nôtres qui ont mené discrètement une bonne vie sur la terre, il s'en trouve sûrement qui ont mérité de faire partie de l'Eglise triomphante. Si bien qu'on peut porter des fleurs au cimetière, sur les tombes chères, aussi bien un jour que l'autre, comme cela se fait en France. Au pays de nos ancêtres, le jour de la Toussaint est le signal d'une réunion de famille. Après la messe de la Toussaint, on se retrouve au cimetière, et, très souvent, la parenté accomplit un long déplacement pour cette occasion. On se retrouve ensuite autour d'une table de famille. On parle des disparus, sans doute, mais on renoue des liens. Et, au cours de ces agapes, la grande famille du ciel plane au-dessus de celle de la terre.

MAMIE.



Un crêpe d'Arnel a été choisi par Elise Brouse dans ce modèle à devant à plissé permanent et cravate pouvant être portée de deux façons. Les manches trois quarts très amples sont à larges poignets.

RECONNAISSANCE

Je te dirai merci pour cet oiseau qui passe
Inquiet et frileux, cherchant un autre ciel.
Et je te bénirai pour notre terre lasse
Qui, enfin, se repose; et merci pour le miel
Dont la ruche déborde comme la grange pleine
De légumes, de blé, notre pain quotidien.
Pour tout cela, merci.

Quelle joie nous apporte le joli sourire
Du bébé au berceau, ou la poignée de mains
De cet ami sincère. Merci pour le délire
Joyeux d'enfants au jeu. Quels souvenirs lointains
Revit donc ce vieux couple assis là sur la marche.
Elle au sourire doux, lui, en vrai patriarche
Te murmurant merci.

Ramassant l'horizon, bénissant ta nature,
Je te remets tes dons, avec leur gloire pure.
Pour ce que tu oublies, pour ce que tu pardonnes,
Pour tout ce que tu fais, pour tout ce que tu donnes.
Pour tout cela, merci.

MANIE TOBIE.



Q. — Nous habitons un assez grand immeuble-appartements et nos voisins à l'étage sont charmants, leurs deux enfants gentils et bien élevés. Ceux d'en bas sont très bruyants, parents et enfants. Ils claquent portes et fenêtres, et la radio et la télévision font vibrer nos murs. Nous avons porté plainte auprès du concierge et du propriétaire sans résultats. Nous sommes très confortables à part du bruit et n'aimerions pas déménager, mais que faire?

Confortable.

R. — La vie dans un immeuble-appartements comporte beaucoup d'avantages, mais aussi quelques désavantages dont le bruit est le principal. Si vous connaissez les gens qui habitent à l'étage inférieur, quand eux ou leurs enfants feront beaucoup de bruit, invitez les parents à monter chez-vous pour une raison quelconque et faites leur réaliser comme l'immeuble a été mal insonorisé. Espérons qu'ils comprendront. Vous pourriez leur demander s'ils entendent autant de bruit provenant de chez-vous. C'est un problème qui ne se règle qu'à grands renforts de délicatesse de part et d'autre. Je vous souhaite bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Mes parents partiront pour l'Europe prochainement, et mes frères et moi aimerions leur offrir quelque chose d'utile et d'agréable. Ils voyageront par avion, donc le cadeau devra être léger. Un conseil nous serait très utile. Nous vous lisons souvent. — **Les 3 J.**

R. — Vous ne me dites pas quel montant d'argent vous désirez dépenser, alors il m'est assez difficile de vous aider, mais si vous pouvez le faire, un porte-monnaie pour chacun pouvant contenir les billets de banque européens ou un étui de voyage pour photos contenant vos dernières photographies. Vous pourriez, de cette façon, les accompagner et ils s'ennuieront moins de vous quand ils verront vos jolis minois sur leurs bureaux dans leurs chambres d'hôtel. Un étui de voyage pour bijoux et un pour boutons de manchettes seraient aussi très utiles. Si vous connaissez leurs goûts pour la lecture, un livre à chacun d'eux leur fera passer des heures très agréables pendant la traversée. Merci de vos bonnes remarques et de votre intérêt pour le courrier et bonne chance quand vous ferez vos emplettes.

☆ ☆ ☆

Q. — Vos conseils sont clairs et utiles, aussi je viens en solliciter ma petite part. Croyez-vous qu'un sac de voyage "flight bag" en nylon garni de cuir ferait un cadeau convenable pour mon frère prêtre qui doit partir pour mission à l'étranger? La famille et les amis lui offriront une bourse, mais j'aimerais lui donner quelque chose de pratique. Merci. — **Soeurette.**

R. — Votre choix est excellent, des plus pratiques et je vous en félicite. Votre frère sera enchanté.

LOUISE.

Courrier de Cousine Blanche

LES POILS FOLLETS

Si j'en juge par le nombre de lettres que je reçois au sujet des poils follets, il semble que le nombre de mes lectrices qui sont affligées de pousses de poils là où il n'en faudrait pas — sur le visage — les bras et les jambes — est fort considérable.

Et, ces pauvres cousines se désolent et se font des idées fort étranges sur la cause de ces pousses de poils, et sur les moyens à prendre pour s'en débarrasser. Encore une fois, je tiens à vous rassurer. Les crèmes, les lotions, les savons et les huiles n'ont jamais fait pousser un seul poil superflu. La seule cause de ces malencontreux poils est une condition anormale de la peau, et celle-ci ne peut être changée, n'est-ce pas?

Une autre question que l'on me pose fréquemment, "Le peroxide d'hydrogène est-il efficace pour l'enlèvement des poils superflus?" Une seule réponse: Non. Cependant un mélange de peroxide et d'ammoniaque (trois cuillerées de peroxide et six gouttes d'ammoniaque) pourra diminuer la visibilité des poils, en les blanchissant. La façon de procéder pour le visage est d'appliquer le mélange au moyen d'un tampon propre de coton absorbant, et de laisser sécher. Une solution plus forte peut être employée sur les bras et les jambes, soit six cuillerées de peroxide contre une demi-cuillerée d'ammoniaque. Mais remarquez bien que cette solution ne fait que blanchir les poils, elle ne peut pas les faire disparaître.

Ne faites jamais usage d'un rasoir pour enlever les poils follets. Les poils repoussent plus durs et plus drus. Il en sera également ainsi si vous les arrachez avec la pince. La plupart des dépilatoires en crème, pâte ou liquide ne produisent qu'un effet temporaire, et quelques-uns ne sont en réalité que des rasoirs chimiques parce qu'ils sont à base de sulphure et ne font que brûler les poils à la surface de la peau. Tant qu'une racine vive reste dans l'épiderme, une repousse est certaine.

La seule méthode vraiment efficace et absolument sans douleur de détruire les poils follets, c'est la méthode Pilivore, si populaire en France, mais pas trop connu ici. La formule de cette préparation vient du Maroc, où les femmes doivent pour des motifs religieux autant qu'hygiéniques, supprimer tous les poils de leurs corps, sauf leur chevelure. Ce traitement au Pilivore ne détruit pas le poil follet dans sa racine dès la première application, mais il fait disparaître le poil en surface, et parce qu'il est appliqué à chaud, il atteint la racine qu'il atrophie graduellement. Si bien qu'après quatre ou cinq traitements, dans la plupart des cas, il ne se reproduit plus de repousse.

Faites-moi la demande de mon feuillet sur les poils follets. Je me ferai un plaisir de vous l'envoyer ainsi que mes feuillets sur les soins du visage, des yeux, des cheveux, du développement normal du buste, de la transpiration excessive, de la maigreur, de la graisse excessive. Adressez vos lettres à Cousine Blanche, C. P. 660, Chambly, Qué. N'oubliez pas d'inclure un timbre de 5c pour chaque feuillet. L'envoi est fait discrètement.

COUSINE BLANCHE.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9169

Grandeurs: 2 à 8

Prix: 50c

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Billet du vendredi

Pierre de Ronsard, Hélène et Henri Longnon

Spécial à La Liberté et le Patriote

Que saura-t-on de Ronsard, prince des poètes de France au seizième siècle, quand l'oeuvre d'Henri Longnon aura vu le jour — si jamais?

Que saura-t-on, que l'on ne sait déjà, du célèbre adorateur de Cassandre, de Marie, d'Astrée, d'Hélène, du courtisan des rois, flattant Henri II en ses filles, Elisabeth, Claude et Marguerite, son fils, Charles IX ensuite, sous lequel éclata l'horrible drame de la Saint-Barthelémi?

Ou plutôt, qu'ignorera-t-on de Pierre de Ronsard, car il n'est rien, semble-t-il, que Longnon n'ait déterré ni déniché à son sujet?

Celui-ci vient de mourir à Paris, à l'âge honnête de quatre-vingts ans, et son existence laborieuse n'est pas sans odeur ni couleur de légende.

Il passa la plus grande partie de sa vie dans le quartier Buci-Saint-Germain, et il était l'un des piliers du curieux bistrot du père Quillet, rue du Four, où n'entrait pas qui voulait.

Quillet avait fermé celle de ses portes donnant sur la rue, et l'on n'entrait chez lui que par la cour.

Seuls y fréquentaient les intimes, dont quelques écrivains comme Longnon, des érudits, les collectionneurs des environs.

• • •

Un jour, ce bon Longnon y arriva marri, porteur d'une mauvaise nouvelle.

— Hélas! dit-il à ses amis, j'ai désormais la preuve qu'Hélène était une gourgandine!

Cette trompeuse Hélène, c'était Hélène de Surgères, fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis, qui était de bonne famille de Saintonge, inspiratrice des fameux sonnets pour Hélène et de l'élégie commençant par ces vers:

Six ans estoient coulez, et la
septième année
Estoit presques entière en ses
pas retournée . . .

Au temps où il la courtisait de son mieux, lui dédiant ses plus beaux poèmes et baptisant en son honneur une fraîche fontaine, afin que son **renom s'estende par la plaine,** Ronsard ne fut jamais payé de retour.

Les amours de Ronsard et d'Hélène semblent n'avoir été que platoniques, et le poète se félicite, après un servage de six années, de redevenir libre, maître de ses pensées et de son coeur, de ses rimes aussi, et il le dit sans embages:

Maintenant que voicy l'an septième venir,
Ne pensez plus, Hélène, en vos laqs me tenir:
La raison m'en délivre et vostre rigueur dure;
Puis il faut que mon âge obéisse à nature.

On aura remarqué l'absence d'accents sur certains des mots employés par Ronsard, mais ainsi s'écrivait le français à son époque, et il était de ceux le sachant le mieux.

Pour le reste, il faut savoir que son culte pour Hélène était en quelque sorte commandé par la reine-mère Catherine de Médicis, et que Ronsard n'aurait pu s'y soustraire.

• • •

Toujours est-il qu'Hélène, qui semble avoir été la **Cléonice** de Philippe Desportes — au témoignage, du moins, de Sainte-Beuve — n'aurait pas été pour d'autres aussi sévère que pour Ronsard, et d'en découvrir la preuve mettait Longnon dans tous les états.

Il n'y allait pas par quatre chemins, la traitant de gourgandine, et l'on serait curieux de connaître les raisons qu'il découvrit de sa légèreté, pour ne pas dire plus.

Malgré ce qu'il en dit en son **Elégie**, Ronsard ne se désintéressa jamais de mademoiselle de Surgères.

Il l'adora et servit jusqu'à sa mort.

Il ne manquait jamais, dans les lettres à ses amis, de lui faire présenter **ses humbles baise-mains,** et il n'hésitait pas à avoir recours à son influence pour obtenir, du trésorier de l'épargne, l'arriéré de ses pensions.

Au reste, la froideur d'Hélène de Surgères indique peut-être qu'elle n'était dupe de la reine ni de Ronsard, et qu'elle savait à quoi s'en tenir sur les ardeurs poétiques de son chevalier servant.

Car elle n'ignorait pas plus que d'autres les sonnets à Cassandre, à Marie, et il lui était permis de se redire le noble alexandrin de son amoureux peu transi:

Le feu d'amour ressemble aux
pailles allumées.

Henri Longnon laisse sur Ronsard une oeuvre considérable, inédite en grande partie, qu'il refusa de publier de son vivant et légua à l'Institut catholique de Paris.

L'ILLETTRE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Quelques personnes affirment avoir considérablement augmenté leur vocabulaire en faisant des mots croisés. Ce n'est pas un moyen à dédaigner pour apprendre des mots nouveaux. Surtout ce petit jeu amusant oblige à fréquenter le dictionnaire, ce qui attire la curiosité et permet au chercheur de parcourir des colonnes de mots dont il n'aurait jamais eu la moindre notion apparavant. Mais ce petit travail n'est pas suffisant, surtout si on ne s'attache qu'à trouver la solution, sans s'arrêter aux divers sens possibles du mot en question, sans étudier son mécanisme et les règles grammaticales qui s'y rattachent.

La meilleure façon d'acquérir un vocabulaire étendu est encore la lecture. Il ne s'agit pas de parcourir rapidement des romans d'aventure pour en connaître l'histoire, mais de lire attentivement en recherchant le sens des mots que nous ne connaissons pas, puis en relisant pour bien assimiler le texte. Il faut bien choisir ses auteurs. Les plus grands possèdent une extraordinaire maîtrise de leur langue et utilisent le plus justement possible les mots qui expriment leurs pensées.

✦ ✼ ✦

Fontenelle se trouvait un jour dans une réunion à côté d'une dame qui laissa tomber son éventail. En voulait le ramasser, l'écrivain, déjà presque centenaire, tomba à son tour. En se relevant, il s'excusa en souriant!

— Ah! si j'avait encore mes 90 ans!

✦ ✼ ✦

Si vous portez des gilets en laine "Angora" et que les poils collent aux autres vêtements, servez-vous, pour les enlever, d'une éponge sèche et peu dispendieuse.

✦ ✼ ✦

Quand vous faites des biscuits, placez-les sur du paiper ciré, après les avoir taillés, afin de ne pas perdre du temps entre les cuissons.

✦ ✼ ✦

Si vous usez vos bas aux talons, mettez un peu de paraffine sur la doublure de vos souliers, vis-à-vis le talon, ce qui adoucira le frottement du bas sur le soulier.

✦ ✼ ✦

Le médecin examine son client et déclare:

— Mon ami, ce qui vous reste à faire est simple: plus d'alcool, plus de tabac, plus de crustacés ni plats fins, plus de sorties le soir.

— Ciel, docteur! Mais ensuite . . .

— Ensuite vous aurez fait suffisamment d'économies pour régler mes honoraires.

✦ ✼ ✦

Je ne voudrais pas qu'un mot hostile à quelqu'un restât après moi. La postérité n'est pas l'égout de nos passions; elle est l'urne de nos souvenirs et ne doit conserver que des parfums.

Lamartine.

✦ ✼ ✦

Faites bouillir environ une demi-chopine d'huile de lin dans une vieille casserole. Laissez refroidir, puis incorporez-y la même quantité de vinaigre. Versez la solution dans une bouteille. Au besoin, servez-vous de cette préparation pour frotter votre cuir avec une flanelle. Polissez ensuite avec un chiffon doux. Agitez la bouteille chaque fois que vous vous en servez.

✦ ✼ ✦

Deux mites se rencontrent.

— Alors? Avez-vous eu un bon réveillon?

— Ne m'en parlez pas! J'ai été invitée à manger du tweed chez des amis, mais cette cuisine anglaise, quelle horreur!

ENVOIS DE NOËL pour OUTRE-MER

Puisque dans peu de temps ce sera Noël, les Postes canadiennes exhortent le public à ne pas retarder l'envoi des colis aux amis et parents qui demeurent outre-mer. On demande au public de déposer ses envois le plus tôt possible. Si tout le monde attend à la dernière heure, la poste pourrait se trouver dans l'impossibilité d'obtenir la place requise dans les derniers navires qui partiront à temps pour permettre la distribution pour Noël.

Envois pour les Forces armées outre-mer — Les dates, pour les envois de surface, indiquées ci-après pour la Grande-Bretagne s'appliqueront au dépôt des envois de surface pour les Forces armées outre-mer, peu importe la destination. Les dates pour les envois-avion à destination des Forces armées en Grande-Bretagne sont les mêmes dates que pour les envois-avion des civils pour cette destination. Les dates pour les envois-avion destinés à l'Europe s'appliquent aux envois-avion pour toutes les autres Forces armées outre-mer.

Dates limites de dépôt des envois de Noël pour outre-mer: **Surface,** Manitoba et Saskatchewan: Grande-Bretagne, lettres, 30 novembre; colis, 26 novembre; Europe continentale, lettres, 18 novembre; colis, 4 novembre; Amérique du Sud, Amérique centrale et Antilles, lettres, 19 novembre; colis, 1er novembre; **Avion:** Manitoba et Saskatchewan: Grande-Bretagne, lettres, 13 décembre; colis, 11 décembre; Europe continentale, lettres, 9 décembre; colis, 7 décembre; Amérique du Sud, Amérique centrale et Antilles, lettres, 12 décembre; colis, 10 décembre.



Darnes de saumon pochées avec coquilles "Chili"

On devra prévoir une darne de saumon par personne, à moins que les tranches ne soient très épaisses. Disposer les darnes dans une assiette à l'épreuve de la chaleur, ou encore, dans une assiette à tarte en feuille d'aluminium; poser l'assiette sur un grand carré de gaze ou coton à fromage; réunir les quatre coins de la gaze et ficeler solidement. Dans une poêle ou une petite marmite munie d'un couvercle et pouvant recevoir le poisson ainsi préparé, verser de l'eau pour obtenir environ ½ pouce de profondeur. Ajouter ½ c. à thé de sel, 1 c. à thé d'épices à marinades et 1 tranche minche de citron. Chauffer jusqu'à ébullition, puis diminuer la chaleur jusqu'au point de mijotement. Mettre le poisson préparé dans ce court-bouillon et faire mijoter à couvert pendant 10 minutes ou jusqu'à ce que la chair du poisson s'effeuille aisément sous la dent d'une fourchette. Retirer le poisson et l'égoutter. Servir aussitôt ou l'envelopper avec soin avec du papier d'aluminium ou de la pellicule plastique et garder bien au froid dans le réfrigérateur. Servies chaudes ou froides, les darmes de saumon seront accompagnées de Coquilles "Chili", que l'on fera en évidant partiellement des moitiés de citron ou de limettes et en remplissant des "coquilles" avec de la sauce chili.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La montée vers l'amour

par LISE BLANCHET

NUMERO 12

— On a dû vous dire que nous coupons la main aux petits enfants et que nous tuons les jolies femmes.

— Je ne suis pas un petit enfant, dit Dominique, et je ne suis pas une jolie femme: je ne suis qu'une jeune fille de France.

L'homme s'incline de nouveau, il remonte dans sa voiture, donne un ordre, l'automobile démarre; elle suit lentement l'immense armée . . .

Et le canon tonne, pas très loin. Une fusillade éclate; les vitres tremblent, la montagne tout entière semble bouger.

Un ordre, un désordre plutôt s'établit.

— Mon Dieu! gémit Mlle Bernex lorsque sa nièce lui conte la conversation qu'elle vient d'avoir avec un ennemi, dans quelle rafale sommes-nous emportées?

Marielle, la tête dans ses bras repliés, sanglote désespérément.

CHAPITRE VII

— On respire mieux! s'écrie Marielle. Il n'y en a plus un seul! Viens vite! Ils sont partis. Au bout du chemin fuit le dernier camion transportant les soldats ennemis.

— Nous avons échappé de peu à l'occupation, dit Lombard, qui sort de la ferme: la ligne de démarcation passe guère au-dessus de nous!

Dominique, pensive, regarde le paysage, surprise de voir que rien ne demeure de ces quinze jours passés.

Marie Lombard sort à son tour: les habitants, les uns après les autres, arrivent sur le chemin.

— Et ton oie? dit une voisine. Sera-t-elle grasse pour le jour de la victoire?

La fermière soupire: l'oie s'est bêtement laissé prendre dans une porte, le jour même de l'entrée des Allemands!

— Elle avait bien compris, va! dit la voisine.

"C'est curieux, pense Marielle, on ose rire . . ."

Ce n'est plus le rire saccadé, nerveux, des jours derniers; c'est presque le rire des jours heureux.

— Te souvient-il de la kermesse? demande-t-elle à Dominique.

— Ce n'est pas si vieux! Et tu sais bien que je ne pourrais l'oublier . . .

— On va avoir des nouvelles, maintenant qu'ils sont partis, dit Marie Lombard . . . Le fils n'a pas écrit . . .

Elle ne sait pas encore qu'il n'écrira plus . . . Il dort dans un petit jardin d'Alsace; un petit jardin où poussaient les oeillets et les pois de senteur. De braves gens ont recueilli son corps.

— Quinze jours! Cela compte double aux temps où nous vivons! crie Marielle.

Elle affecte de parler haut et fort.

— Sais-tu que j'avais grand peur quand je parlais à cet Allemand? dit Dominique. Ma bravoure n'était que de surface. S'il avait pu voir mon âme! Quel triomphe! Je me demandais où étaient passées les troupes de la veille; tous ces soldats qui partageaient notre désarroi; étaient-ils déjà prisonniers? Morts, sans bataille? Quel soulagement quand j'appris qu'ils s'étaient repliés . . . Pouvaient-ils faire autre chose?

— Moi, je trouve merveilleux que nous puissions parler de ces choses sans craindre l'ennemi. Nous avons reconquis la liberté . . .

— Hélas! tout le monde ne peut en dire autant.

Mais comme le ciel semble plus beau, l'air plus limpide, les fleurs plus parfumées!

— Dans deux mois, la paix sera signée, promet Marie Lombard. Il n'y a qu'à patienter.

— Deux mois, c'est beaucoup, dit l'impatiente Marielle.

Dominique songe à l'absent. Où est-il? L'idée de sa mort possible ne l'effleure pas une seconde. Un de ces jours, il reviendra, les vêtements en lambeaux, barbu, hâve comme tous les autres qui traînent le long des routes.

Elle songe aussi à Thierry . . .

• • •

Et les deux mois passèrent. Le blé des moissons s'entassa dans les granges; les pommes de terre furent ramassées, puis expédiées vers les villes, où les gens commençaient à connaître la faim.

Les hommes mobilisés revinrent au village, sauf deux; le fils des Lombard, tué en Alsace, et Jean-Loup, prisonnier du côté de Munich.

Dominique continuait de vivre à Fleurance dans la maison des Martin. Le père de Marielle lui envoyait chaque semaine des travaux à faire: comptabilité, copies à la machine, relevés de notes. La jeune fille, à temps perdu, reprenait ses crayons et ses pinceaux.

De rares et brèves lettres de Jean-Loup ensoleillaient ses jours un peu ternes; pourtant, il ne se plaignait pas de son sort; il travaillait dans une usine de tissage . . . Il en faisait le moins possible . . . Il mangeait à sa faim . . .

Marielle était retournée à Lyon. Une grande tendresse accaparait son coeur: quand elle écrivait à son amie, elle ne parlait que de Gérald. Il étudiait pour devenir médecin . . . Il mangeait dans une pension de famille avec d'autres étudiants: garçons et filles, affamés de science et de pain. Elle lui passait des tickets de beurre.

Elle ne restait jamais en place; on aurait dit que de mystérieuses activités sollicitaient ses jours.

Quand Dominique recevait une lettre de son amie, une sorte de remords gonflait son coeur: elle s'en voulait d'être, elle, bien à l'abri, alors que Marielle vivait en plein danger . . . Sur ce danger qui menaçait la jeune fille, elle n'avait pas d'idées bien nettes . . . Rien ne l'empêchait, d'ailleurs, de venir à Fleurance.

Aux premiers jours d'octobre, Thierry se fit annoncer à Dominique. Il venait de rentrer au pays.

Elle le reçut dans le petit salon où ils avaient goûté tous les trois avant la grande débâcle.

La pluie glissait le long des vitres, et des feuilles dorées tombaient des acacias et des marronniers.

— Je crois que l'hiver sera rude, dit Dominique lorsque le jeune homme l'eut saluée.

Il avait vieilli; le pli qui marquait ses lèvres semblait plus dur, plus désabusé.

Elle lui offrit un siège. Dans un coin, ratatinée, enfoncée dans une bergère, Mlle Bernex somnolait.

— Elle oublie la vie, reprend Dominique en la montrant à Thierry. C'est un privilège. Que ne pouvons-nous en faire autant, et ne nous réveiller que lorsque toutes ces choses seront rentrées dans l'ordre?

Il a un sourire amer:

— Est-ce là tout ce que vous êtes capable de faire pour le retour de l'ordre? dit-il. C'est peu, et je suis sûr que vous vous méconnaissez!

— Si seulement Jean-Loup n'était pas prisonnier, soupire-t-elle sans transition.

Tout naturellement, ils doivent bien parler du jeune homme. C'est lui qui, sans le vouloir, fut leur trait d'union.

Thierry incline la tête.

— Il reviendra . . . Avez-vous régulièrement de ses nouvelles? Sa mère n'a reçu que quelques petites cartes; elle pense qu'il vous adresse presque toutes celles qu'il a le droit d'envoyer.

— J'en suis confuse pour elle. Mais pourtant je m'en réjouis. Ne sommes-nous pas liés par notre promesse? Si Mme de Fleurance désirait que je lui communique ces lettres, je le ferais bien volontiers . . .

— Il m'a écrit aussi, dit Thierry . . . C'est même pour cela que j'ai voulu vous voir dès mon arrivée chez moi. Savez-vous ce qu'il voudrait? Mais peut-être vous en a-t-il parlé?

Elle ne peut s'empêcher de rougir. En effet, Jean-Loup lui a vaguement dit dans l'une de ses dernières lettres qu'il souhaite l'épouser par procuration; mais comme il n'en était plus question, elle a pu croire que ce n'était que projet en l'air . . . Or il en a aussi parlé à Thierry.

— Je vois à votre physionomie que vous êtes au courant. Aussi bien, le contraire m'aurait étonné: vous êtes la principale intéressée . . . Accepteriez-vous ce mariage?

Elle ne répond que par une autre question:

— Cela se fait? C'est légal?

— Tout ce qu'il y a de plus légal.

Il détourne la tête, feint d'être intéressé par un dessin à l'encre de Chine: un paysage sombre et mélancolique.

— Il est de vous, ce dessin?

— Oui.

— Vous excellez dans tous les genres; je présume que vous avez fait cela un sombre jour . . .

— Je ne sais plus, murmure-t-elle.

Un silence s'établit solidement entre eux. Dominique se demande comment ils pourront en sortir; lequel des deux ranimera la conversation? Mais Mlle Bernex rouvre les yeux (ses pauvres yeux morts), elle étend les bras comme pour chercher une aide.

Dominique, appelle-t-elle. Quelle heure est-il?

La jeune fille la renseigne, puis elle lui dit la présence de Thierry; on dirait qu'à ce nom la figure de l'aveugle se rembrunit: elle n'a pas oublié la première visite, rue Mulet, et la tristesse qui en est résultée.

— Jean-Loup veut que nous nous mariions par procuration, ajoute-t-elle.

— Qu'en penses-tu, toi? dit sa tante.

— Puis-je avoir d'autres désirs que les siens?

Puis, voyant les yeux de Thierry fixés sur elle, elle reprend d'un ton léger:

— Je crois que Mme de Fleurance ne sera pas enchantée de cette décision . . . Personne chez vous ne le sera . . . Vous étiez tous ligués contre moi . . . Et maintenant, je crois que vous, vous êtes mon ami.

— Vous pouvez le croire . . . Ah! Il en a fallu un concours de circonstances pour faire aboutir ce mariage! Il n'a fallu rien moins qu'une guerre mondiale!

Il hoche la tête, sourit:

— Il se serait fait sans cela.

— Je ne voudrais pas entrer dans cette famille contre leur gré à tous, murmure Dominique.

— Soyez sans crainte; je vais m'en occuper. Ma tante Laure ne refusera pas d'obéir à la prière de son fils; depuis qu'il est en captivité, elle ne vit plus!

— Je pourrais continuer à demeurer ici, dit la jeune fille. Cela éviterait les heurts . . . Plus tard, quand Jean-Loup reviendra . . .

— Il veut que vous viviez à Fleurance. Il le veut expressément . . .

Avec quelle peine les mots sortent de la bouche de Thierry! Si elle savait, cette charmante petite fille, qu'il se déchire le coeur pour sauver son bonheur à elle!

Mais comment est-ce venu?

Tandis qu'il s'interroge, elle fait quelques pas dans la pièce, en proie à une grande indécision. Entrer dans la famille de Fleurance sans que Jean-Loup soit là pour lui ouvrir la porte lui semble une épreuve au-dessus de ses forces . . .

— Eh bien! que pensez-vous de nos projets?

Cette phrase de Thierry arrête sa promenade. Elle le regarde: il paraît, lui, bien convaincu de la nécessité de ce mariage.

— Je réfléchis, comme vous le voyez . . . Je vais écrire à Jean-Loup . . . De toute façon, nous avons du temps devant nous.

— Oui . . .

Hélas! Lui, Thierry, n'a plus rien à faire; la cessation des hostilités le laisse désemparé. La plupart du temps, il erre comme une âme en peine à travers le parc.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 52—No 30

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195 avenue Provencher St-Boniface**, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ESSAYEZ LA MARQUE DE VITAMINES ST-PIERRE. Ecrivez à la Pharmacie St-Pierre, Manitoba. 100 comprimés pour $3.50 port payé. 24-878-34C

CHANTS ET DISQUES

Pour enfants. Instruments rythmiques. Flûtes. Mélodicas. Autoharpes. Feuilles de musique. **Centre de Musique, 241, rue Rideau, Ottawa, Ont. Ecrivez-nous.** 28-946-30C.

ON DEMANDE — 2 ou 3 dames pour quelques heures de travail par soir. Bon salaire. **Signaler: 233-6605.** 30-988-32C.

ON DEMANDE — Demoiselle pour travail dans magasin général de campagne. **S'adresser à. E. Sweeney, St-Pierre, Man.** 30-984-31C.

ON DEMANDE — Maison de pension pour fille retardée âgée de 3 ans. **Ecrivez en mentionnant détails et salaire désiré à: Boite 24, St-Boniface.** 30-974-30C.

ON DEMANDE — Vonda, Sask. Compagne pour dame âgée. Doit aider à entretien journalier. Près église et médecin. Salaire. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: Mme Emile Hamoline, Boite 247, Aberdeen, Sask.** 29-965-33P.

FERMIER DE LA SASKATCHEWAN dans la trentaine, désire correspondre avec jeune fille, âgée de 25 à 34 ans, bonne catholique, intéressée à la ferme. But: mariage. **Ecrire à: Boite 987, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.** 30-987-32P.

DEMANDE D'EMPLOI — Dactylo bilingue, ayant plusieurs années d'expérience variée, désirerait travail dans petit bureau de ville ou de campagne. **S'adresser à Boite 970, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 29-970-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. **Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8716.** 29-961-31C.

A LOUER

Rochelle Manor — 960, rue Archibald, St-Boniface. Occupation immédiate. Logis: 4½ pièces, 2 chambres à coucher, $110. Logis 3½ pièces, 1 chambre à coucher, $90. Comprend stationnement, usage de laveuse et sécheuse à chaque étage. Draperies incluses. Décoré. Corridors avec tapis. Terrain de jeux pour enfants.

GENERAL COMMERCIAL AGENCY

Téléphones: WH 3-0588; le soir: HU 9-7788 ou 233-1958 27-936-31C.

A LOUER — Norwood, 162, avenue Monck. Chambre avec pension. Pour jeune fille. **Signaler: 284-3467.** 29-966-30C.

A LOUER — Rue Kitson. Chambre meublée. Jeune fille de préférence. **Signaler: CEdar 3-4395.** 29-964-30C.

A LOUER — Norwood, rue Chandos. Maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. **Signaler: GLobe 3-8146.** 30-992-32C.

A LOUER — St-Boniface, rue Cathédrale. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. **Sigsaler: 233-5393.** 29-968-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Réfrigérateur et poêle. 2e plancher. Salle de bain à l'étage. Libre **Signaler: CHapel 7-3705.** 20-791-T.F.

A LOUER — Blvd Dollard. Chambre meublée, pour jeune homme. **Signaler: CEdar 3-6513.** 28-953-T.F.

A LOUER — Centre Précieux-Sang. Logis: 4 pièces, avec stationnement. **Signaler: 233-6697.** 26-902-T.F.

A LOUER — Logis meublé: 2 pièces. Pour une ou deux personnes âgées et tranquilles. **S'adresser à: 216, rue Notre-Dame, St-Boniface.** 29-963-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Réfrigérateur et poêle. Dame âgée de préférence. **Signaler: CEdar 3-5253.** 29-959-30C.

A LOUER — Norwood centre. Chambre meublée. Possession: 1er novembre. **Signaler: CHapel 7-3705.** 29-957-30C.

A LOUER — Norwood, 2 logis au 2e étage. Un de 3 pièces, l'autre de 2. Entrées et salles de bain privées. Idéals pour institutrice ou couple tranquille. Stationnement. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-2142.** 21-811-T.F.

A LOUER — St-Vital, rue St-Georges. $80 par mois. Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement. Beau terrain. **Signaler: CEdar 3-5845.** 30-989-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Deux logis. 1er: 3 pièces non meublé. Cuisine moderne. Entrée privée. 2e: 3 pièces, en partie meublé. Entrée privée. **Composer le numéro: CHapel 7-9133 le soir et en fin de semaine.** 30-991-30C.

A LOUER — St-Boniface, rue Langevin, en face du parc. Maison moderne: 8 pièces, 4 chambres à coucher. 2 plomberies. Chauffage: gaz. Grand terrain. Double garage. Possession immédiate. **Signaler: CEdar 3-5845.** 30-990-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. **Signaler CEdar 3-1210.** 30-986-T.F.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée, avec commodités de cuisine. Place de stationnement. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-1768.** 30-985-31C.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot. Logis: 3 pièces. Très propre. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain et entrée privées. Place de stationnement. $65 par mois. Libre: 15 novembre. **Signaler: CEdar 3-3383.** 30-983-30C.

A LOUER — Norwood. Logis: 5 pièces. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Usage de sécheuse automatique. Adultes de préférence. **Signaler: CEdar 3-5618.** 30-980-T.F.

A LOUER — Norwood. Chambre avec pension. Lavage compris. Pour jeune homme ou jeune demoiselle. **Signaler: GLobe 3-7363** 30-979-31C.

A LOUER — St-Boniface. Grande maison, 3 chambres à coucher. **Signaler: CHapel 7-7554.** 30-976-T.F.

OFFRES D'ACHAT OU D'ECHANGE demandées sur: premièrement, triplex à St-Boniface; deuxièmement, petite propriété de village à Letellier. Ces deux maisons sont situées sur lots centrals et recherchés. **Veuillez, s.v.p., vous adresser à: 153, rue Masson, St-Boniface.** 29-969-32C.

A VENDRE

Calendriers 1965 — Oeuvre d'art. Beaux paysages et images religieuses. Grandeurs: 12" x 16", 40c chacun. Pour les fournisseurs nous imprimons le nom de leur maison de commerce. **Pour catalogue gratuit, écrivez (en anglais si possible s.v.p.) à: Dominion Import Co., 788, rue Main, Winnipeg.** 27-937-32C.

A VENDRE — Bicyclettes pour fille ou garçon. 3 vitesses ou bicyclettes ordinaires. Votre choix. $20. **S'adresser à: 251, rue Bertrand, St-Boniface. Téléphone: WH 3-2766.** 30-977-32C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 9 pièces. En très bon état. Située en face du parc La Vérendrye. **Signaler: CHapel 7-4517.** 26-920-35C.

MAISON A VENDRE — 101, rue Youville. Nouvelles fournaise au gaz et plomberie. **Pour plus d'informations, signaler: CEdar 3-3064 l'avant-midi ou CEdar 3-3766 après 6 h. p.m.** 23-861-T.F.

A VENDRE — Rue St-Jean-Baptiste. Maison: 3 chambres à coucher. $11,500. **Signaler: 233-2843.** 28-954-T.F.

A VENDRE — Avenue Carrière. Grand bungalow privé. 7 ans. 4 pièces. Tapis mur à mur. Coiffeuse à lavabo au sous-sol. Garage et clôture neufs. Grand lot. **Signaler: CHapel 7-7643.** 29-967-30C.

A VENDRE — 213 acres de terre. 23 milles au sud de Winnipeg, ½ mille de la route 75. Bonnes bâtisses, écoles et eau. **Téléphone: Ste-Agathe 315-5.** 30-982-T.F.

A VENDRE — 2 milles au sud de St-Adolphe. 4½ acres de terre près rivière. Maison neuve très moderne. Bonnes écoles. **Téléphone: Ste-Agathe 315-5.** 30-981-T.F.

A VENDRE — Logis complètement moderne: 3 pièces. Garage avec prise de courant. Près hôpital St-Boniface et autobus. Loyer: $75. **Signaler: JUstice 9-8505.** 30-978-30C.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix; $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignement, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

A VENDRE — St-Jean-Baptiste. Maison: 8 pièces. Sous-sol en ciment. Chauffage: huile. Centre du village, rue Principale. 6 acres de terrain en culture. **Téléphone: CEdar 3-3340, St-Boniface, Man.** 27-927-31C.

A VENDRE — ½ mille du village d'Otterburne, longeant la rivière. Terre de 350 acres. 300 en culture, 50 en pâturage et bois. Bonne maison moderne: 30' x 32'. 2 étages. Chauffage moderne: huile. Eau chaude. Electricité, téléphone, 2 puits artésiens, triple garage, plusieurs hangars à grain et à machineries, etc. Ecoles élémentaire et secondaire. Bons magasins à proximité, chemin en gravier ouvert hiver et été. Prix courant. **S'adresser à: Boite postale 13. Téléphone: 320-21.** 30-975-T.F.

A VENDRE

$225.00 comptant

Programme de travaux d'hiver

Dans Windsor Park, Crestview, Westwood, Victoria Park. Maisons: 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en "L". Complètement paysagé. Comprend lot. **Pour informations, appelez Jos. Teillet à 284-1771.** 23-862-T.F.

SI VOUS DESIREZ VENDRE VOTRE MAISON COMPTANT, avons de nombreux clients qui désirent maisons à St-Boniface, Norwood et St-Vital. **Signaler: 247-9267.** 27-938-T.F.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

A VENDRE

WINNIPEG

Immeuble-appartements: 11 logis, plus 2 commerces. Revenu mensuel: $950. Une aubaine à seulement $69,000.

ST-BONIFACE

Immeuble-appartements nouveau: 9 logis, complètement loués sur bail. Quelques logis complètement meublés. Très belle localité. Placement idéal. Comptant requis: seulement $12,000.

ST-BONIFACE

Près église Ste-Famille. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. 12 ans seulement. Nouveau garage. Plein prix: $8,900. **Signaler, s.v.p., 247-4927.**

ENVIRON 90 MILLES DE WINNIPEG

Hôtel: 12 chambres. Grande salle de breuvage. Très bon avenir dans ce village grandissant. Gros chiffre d'affaires. Termes raisonnables.

STE-AGATHE

Grande maison de famille. Très moderne. Soubassement complet. En très bon état. Termes intéressants.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE

Grande maison familiale: 6 pièces, 3 chambres à coucher avec salle de bain au 1er plancher. Sous-sol complet. Nouvelle fournaise: gaz. Grand garage, beau lot. Prix réduit: $10,900.

RUE LAWNDALE

Dans belle partie du Norwood. Maison presque neuve: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Très belle finition: plâtre et planchers de bois dur. Grande salle de récréation au sous-sol. Allée de côté et garage. Montant comptant minime, balance portée par propriétaire.

NORWOOD

Près école Précieux-Sang. Duplex: 4 et 3. Cave à la grandeur. Très moderne. Garage. Plein prix. $12,900. Termes faciles.

Pour plus d'informations appeler **R. THERIAULT** ou **PAUL GAGNON**

Bureau: 247-9267 ou 233-4845
Résidence: ALpine 3-0264
26-911-30C.

A VENDRE

Rue Kitson — Semi-duplex: 4 et 3. Chauffage: gaz. 2 plomberies. Comptant requis: $2,000.

Rue St-Jean-Baptiste — Maison: stuc. De revenu ou de famille. 7 pièces: 4 et 3. 2 cuisines. Chauffage: gaz. Prix: $13,650 ou offre raisonnable. Comptant requis: $2,000.

Rue Notre-Dame — Maison: 5 pièces. Chauffage: gaz. Prix: $7,800. Comptant requis: $500 ou plus.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger Estimation gratuite

Appelez **A.-C. DESAULNIERS**, 407, rue De la Morénie, CEdar 3-5874 ou **JOS. TRUDEAU**, CHapel 7-8011 26-923-30C.

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Immeuble-appartement: 8 logis. Revenu mensuel: $670. Réfrigérateurs et poêles inclus. Usage laveuse et sécheuse. Comptant requis: $15,000. Balance facile.

St-Norbert — Près écoles. Bungalow: 6 pièces. Age: 2 ans. Salon et salle à manger en L. Grande cuisine, finie en acajou. 3 chambres à coucher. Plancher: chêne. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,000. Possession immédiate.

La Broquerie — Près église. Plein prix: $2,500. Maison de famille: 5 pièces. Salle de bain. Puits artésien. Soubassement: ¾. Grand lot. Comptant requis: $800. Balance facile.

St-Boniface — Duplex: 3 ans. Belle localité. Tapis mur à mur. Double garage. Echangerait sur bungalow. Venez vous renseigner.

St-Norbert — Turnbull Drive. Prix: $8,900. Grande maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Cave complète. Lot: 150' x 200'. Bon puits et puisard. Vendrait ou échangerait sur maison à St-Boniface.

St-Boniface — Près école Taché. $7,800. Bungalow: 4 pièces. Très propre. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $1,000. Echangerait sur maison au Parc Windsor ou à St-Vital.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
26-917-30C.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.

A VENDRE

CENTRE ST-BONIFACE
Professionnel — $7,000 comptant

Magnifique maison: 2 étages, 7½ pièces. 3 grandes chambres à coucher bien éclairées au 2e. Plancher en chêne de choix. Plâtre de choix. 2 poutres d'acier dans soubassement complet. Garage assorti. A gagné le prix de terrassement. Près écoles et toutes commodités. Prix réduit à 26,700 seulement.

Windsor Park — Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 3 ans. Garage. Gaz. Près église et école françaises. Seulement: $14,700.

Centre St-Boniface — 2 ans. Immeuble-appartements en stuc: 5 logis. Seulement $5,000 comptant. Taxe basse. Complètement loué.

Centre St-Boniface — 9 ans. Quadruplex en brique. Garage double. Complètement loué.

Norwood — Duplex. $4,000 comptant. Rénové à l'intérieur et à l'extérieur il y a 3 ans. Soubassement complet. Lot: 66'. Taxe basse. Localité de choix.

Norwood — Avenue Braemar. Maison: 4 chambres à coucher. Stuc. Gaz. Garage. 16 ans. Salle de récréation. Plein prix: $15,900.

Norwood — $1,500 comptant. Maison chaude, 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Taxe: $111. Gaz. Prix: $9,500.

On demande — Maison de 3 chambres à coucher près école Provencher. Doit être en bon état. Avons acheteur avec argent comptant.

Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plait, CE 3-4574, le jour GL 3-0741. 27-930-30C.

A VENDRE

110 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG

Hôtel: 10 pièces, complètement moderne. Salle de breuvage mixte. Très gros chiffre d'affaires. $88,500. $35,000 comptant.

100 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG

Service de transport avec 2 camions, maison, étable, 1 acre de terrain. Le tout: $15,500. $10,000 comptant.

ST-BONIFACE

Rue Langevin. Duplex avec salon de barbier. Prix: $13,500. Termes faciles.

10 MILLES AU SUD DE WINNIPEG

Ferme: 460 acres, toute en culture. Bâtisses complètement modernes. Ensemble complet de machines motorisées. Plein prix: $75,000. $35,000 comptant.

ST-BONIFACE

Immeuble-appartements: 9 logis. 5 ans seulement. $92,000. Comptant requis: $35,000.

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $16,500. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

ST-BONIFACE

Rue Dumoulin. Immeuble-appartements: 5 logis. Rapporte plus de 10% sur placement. $32,000 seulement. $4,000 comptant.

LORETTE, MAN.

Lot de rivière: 4 acres, bien boisé. Prix: $2,500 à termes.

Appelez **J.-R. POIRIER REALTY**
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876 le jour 475-1876 le soir
26-922-30C.



L'orchestre symphonique de Winnipeg accueillera les pianistes Victor Bouchard et Renée Morisset, à son prochain concert à l'auditorium de cette ville, le jeudi 5 novembre. Ce couple (car ils sont époux et épouse) jouera le Concerto pour Deux Pianos composé par l'artiste contemporain français Francis Poulenc. Natifs de la ville de Québec, ces pianistes ont déjà fait deux tournées dans l'Ouest canadien sous les auspices des Jeunesses Musicales, soit en 1955 et en 1962. Durant leur prochaine visite à Winnipeg ils présenteront aussi un récital à l'Université de Manitoba.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg

A VENDRE

St-Norbert — Vente de créance. Bungalow en stuc avec devanture en brique: 1,221 pieds carrés. Sur grand lot: 60' x 148'. Gazon. Allée pour auto. 3 chambres à coucher. Salle de bain plus facilité pour une supplémentaire à la cave. Belle cuisine. Grands salon et salle à manger. Chauffage: gaz. Comptant requis: $1,624.

Rue Tremblay — St-Boniface. Bungalow: 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Situé sur grand lot clôturé. Garage. Vendrait pour $8,750.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Maison de famille. 3 chambres à coucher. Salon, salle à manger, grande cuisine, salle de couture. Salles de bains au 1er et 2e. Pourrait être transformée en duplex. **Pour plus d'informations, s'adresser à: Pierre Pineau, SP 5-8463 ou 453-1977.**

St-Boniface — Immeuble-appartements: 5 logis. Tout loué. Revenu mensuel: $314, plus logis pour propriétaire. Comptant requis: $8,000.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
26-913-30C.

A VENDRE

Norwood — Rue Des Meurons. Semi-duplex. $11,500. Logis de 5 et 3 pièces. $2,000 comptant. Balance à termes.

Norwood — Rue Horace. Maison de rapport. Revenu mensuel: $120, plus 5 pièces pour propriétaire. Très bon état. Nouvellement décorée. Grand garage. Taxe: seulement $240. Prix et termes intéressants.

Norwood — Rue Kitson. $12,900. Maison: 7 pièces. Famille ou rapport. Soubassement complet. Chauffage moderne: gaz. Taxe: $177. Revenu mensuel: $65. $4,000 comptant.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. $11,500. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Armoires en acajou. Bon soubassement. Le tout très propre et en très bon état. $3,000 comptant.

St-Boniface — Blvd Dollard. $8,000. Bungalow: 4 pièces. Soubassement complet avec chambre supplémentaire. Fenêtres et portes en aluminium. Termes avantageux.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
26-910-30C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie

A VENDRE

Norwood — $1,000 comptant. $75 par mois. Belle ancienne maison: 3 chambres à coucher. Salle à manger, foyer, chauffage: eau chaude, soubassement complet, taxe basse. Située près Holy Cross et Précieux-Sang. Prix: $11,900.

Rue Béliveau — Lot: 50' x 100'. Boisé, égouts et eau. $2,700 comptant.

Belle occasion — Si vous avez payé $1,000 ou plus sur votre maison, échangez-la pour un "Snack Bar" avec logis pour propriétaire, très bien situé, et qui vous rapportera un excellent revenu, ou sur une salle de billards qui montre un revenu net de $7,000 pour l'année.

St-Boniface — 115, avenue Bristol. Maison: 2 chambres à coucher, salon, chambre à toutes fins. Soubassement partiel. Nouvelle fournaise: gaz. $8,900 avec $500 comptant.

St-Vital — 176, avenue Béliveau. Maison: 2 chambres à coucher. Devanture en brique. Grands garage et lot. Bien paysagé. $8,900 avec $1,000 comptant.

Ile-de-Chênes — Maison: 4 pièces, sur lot de ½ acre. Près école, église et magasins. $3,900 avec $1,000 ou moins comptant.

Appeler LOU
256-5420
26-906-30C.

A VENDRE

Petite ferme — Environ 20 acres. 10 milles de Winnipeg, sur chemin pavé. Grande maison, garage, eau en quantité. Etable pouvant contenir 300 cochons et munie d'abreuvoirs et nettoyeur électriques. Pourrait servir à l'engraissage d'animaux. $15,500.

32 milles de Winnipeg — 360 acres bien bâties. Puits artésien. Machines agricoles. Foin, vaches. Le tout $30,000. Une vraie aubaine.

160 acres — Dans centre canadien-français. 110 acres en culture. Grande maison, étable, poulailler, etc. Puits artésien. Autobus scolaire. $8,000 seulement.

Rue Des Meurons — Bungalow: 4 pièces. Bien situé. Près de tout. $8,500. Termes faciles.

Norwood — Maison de famille Rénovée. 6 pièces. Près école. Lot 50'. Taxe basse. $10,500. Comptant: $1,500. Balance facile.

Si vous désirez une ou plusieurs terres, j'en ai quelques-unes avec ou sans contrat de lait, à des prix très satisfaisants. Centres canadiens-français. N'hésitez pas à appeler pour une interview.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
26-919-30C.

C'est cela l'espérance, une vertu présente, un sourire dans les pleurs, une trouée dans l'angoisse.

MOUNIER.

• • •

Elle est la force de ceux qui savent que rien dans ce monde ne s'explique entièrement par lui-même, mais que chaque chose ne se comprend que comme une étape vers les réalités définitives qui sont en train de se forger. Elle est la force et la lumière de ceux qui croient et qui savent que les réalités humaines sont trop petites pour le coeur de l'homme, car il a été fait à la mesure de Dieu.

P. de LOCHT.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATER of the Estate of EDMOND - DIEUDONNE LEMOINE, late of the Parish of Ste. Agathe, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at the Town of Morris, in the Province of Manitoba, on or before the 21st day of November, A.D. 1964.

DATED at the Town of Morris, in the Province of Manitoba, this 21st day of October, A.D. 1964.

SLATER & BRAUN,
Morris, Manitoba.
Solicitors for the Executrix,
Marie-Thérèse Lemoine.

Ministère des Travaux Publics du Canada

Prolongation de délai

On fait savoir par les présentes que le délai pour la réception des soumissions pour RECONSTRUCTION DE LA DRAGUE No 201 DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, SELKIRK (MANITOBA), devant être reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est) le mercredi 4 novembre 1964, est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est) le MERCREDI 18 NOVEMBRE 1964.

ROBERT FORTIER,
directeur des Services administratifs et secrétaire.